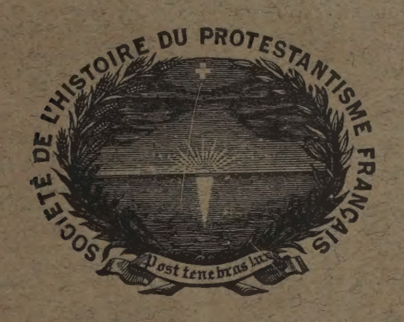
SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
du
Protestantisme Français
Reconnue d'utilité publique par Décret du 13 juillet 1870

Bulletin

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Études, Documents, Chronique littéraire

LXXIIe ANNÉE
VINGT-ET-UNIÈME DE LA 5e SÉRIE
4. Octobre-Décembre 1923.



PARIS
Au Siège de la Société, 54, rue des Saints-Pères

LIBRAIRIE FISCHBACHER (Société anonyme)
33, rue de Seine, 33

1923

Avis important. — Les abonnements impayés seront *réclamés*, avec majoration de 0 fr. 50, par mandat-carte, affranchi, à remettre à la poste avec le montant.

SOMMAIRE

RÉDACTION ET ABONNEMENTS

Tout ce qui concerne la rédaction du *Bulletin* doit être adressé à M. J. PANNIER, secrétaire de la Société, 54, rue des Saints-Pères, Paris (VII[e]), qui rendra compte de tout ouvrage intéressant notre histoire, dont deux exemplaires seront déposés à cette adresse. Un seul exemplaire donne droit à une annonce sur cette couverture.

Le *Bulletin* paraît tous les trois mois, en cahiers in-8° de 64 à 80 pages avec illustrations. On ne s'abonne pas pour moins d'une année. Tous les abonnements datent du 1[er] janvier et doivent être soldés à cette époque.

Prix de l'abonnement : 15 fr. pour la France ; — 16 fr. 50 pour l'étranger ; — 10 fr. pour les pasteurs, instituteurs, etc., de France et des colonies françaises ; 12 fr. 50 pour les pasteurs de l'étranger.

Prix d'un numéro isolé de l'année courante et de la précédente, 3 fr. 50, et pour les autres années, selon leur rareté.

La voie la plus économique et la plus simple pour le payement des abonnements est d'en déposer le montant dans un bureau de poste au compte-chèque n° **407.83** *Société d'histoire du protestantisme*, 54, rue des Saints-Pères, Paris (VII[e]) ; trésorier M. de Peyster, auquel doivent aussi être adressés par la même voie les dons et collectes.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à éviter tout intermédiaire, même celui des libraires.

Les banquiers de la Société sont MM. Vernes, 29, rue Taitbout, Paris.

AUX LECTEURS DU BULLETIN

Retraite de M. N. Weiss

Après avoir été pendant quarante-quatre ans bibliothécaire, puis secrétaire de la Société d'histoire, et lui avoir rendu des services qui ne sont pas près d'être oubliés, M. le pasteur N. Weiss a pris sa retraite, à partir du 1er octobre 1923. Le Comité tient à lui exprimer ses remerciements et sa reconnaissance, notamment pour les travaux si nombreux et si variés qu'il a publiés dans notre *Bulletin*.

Le Comité a appelé à la succession de M. Weiss le pasteur Jacques Pannier, docteur ès lettres et docteur en théologie. M. Jacques Pannier a donné au *Bulletin*, depuis de longues années déjà, de nombreuses communications. Il a publié sur *l'Église réformée de Paris sous Henri IV et Louis XIII* des travaux qui font autorité. Il est donc remarquablement qualifié pour continuer l'œuvre scientifique de notre Société et pour renouer avec nos Églises des liens que les circonstances et la guerre surtout avaient quelque peu distendus. Nous lui souhaitons ici la bienvenue en l'assurant de la sympathie et du concours du Comité tout entier.

Le Président : JOHN VIÉNOT.

Les espérances du nouveau Secrétaire

« Aime la vérité, recherche la vérité, défends la vérité! » Ces nobles paroles de Jean Hus caractérisent parfaitement la tâche que notre Société a poursuivie depuis ses origines; elles caractérisent parfaitement le programme que se propose de suivre le nouveau secrétaire. Pleinement conscient de son insuffisance pour succéder au grand savant qu'est M. N. Weiss, il est aussi pleinement persuadé de la grandeur de la « cause » qu'il est appelé à servir, et qui stimulera ses forces.

La Société a un double but, que définit l'art. 1er des statuts : « Rechercher et recueillir, *pour les étudier et les faire connaître*, tous les documents qui intéressent l'histoire des Églises protestantes de langue française. » Pour accumuler et pour mettre en valeur ces documents, la Société dispose de deux instruments : le *Bulletin* et la *Bibliothèque*. Le nouveau secrétaire s'efforcera de faire servir toujours davantage ces instruments à la recherche et à la propagation de la vérité.

Le *Bulletin*, depuis la guerre, a dû paraître moins souvent, faute de ressources pour payer l'imprimeur, non faute d'articles à imprimer : nos cartons en sont garnis; les auteurs qui aideront à les *garnir* encore seront les bienvenus; mais les souscripteurs

qui aideront à les *dégarnir*, c'est-à-dire à publier des fascicules plus épais, plus fréquents, seront également bienvenus. *Il faut doubler le nombre des abonnés.* Que les amis de notre histoire s'abonnent personnellement; que les conseils presbytéraux abonnent leurs Églises; que les administrations départementales et étrangères abonnent leurs bibliothèques! Chacune devrait renfermer la collection du *Bulletin.* L'histoire du protestantisme fait partie intégrante de l'histoire de France, comme nous le répétait dernièrement un membre de l'Académie française, catholique, qui apprécie hautement le *Bulletin* et la *Bibliothèque.*

Car la *Bibliothèque*, avec ses milliers de volumes et de manuscrits, est une des plus réputées en dehors des grands établissements nationaux de Paris. Les érudits en savent le chemin. Les protestants en général l'ignorent trop. Elle a été cependant appelée *Bibliothèque du protestantisme français*, « pour attester, dit le Comité en 1869, que si elle est la propriété particulière de la Société, elle est aussi *la propriété morale des protestants de France, appelés à l'accroître par leurs dons généreux et à en tirer profit pour leur histoire* ». « Dons généreux », la société en a reçu beaucoup dans le passé; pour se développer, *elle en a besoin dans le présent, simplement pour pouvoir vivre!*

Fréquentée par les historiens, la *Bibliothèque* doit être largement ouverte aux membres de nos Églises, qui ignorent trop l'existence de son *Musée.* Tant d'objets intéressants (gravures, autographes, meubles, instruments de torture) sont là pour « faire connaître » aux protestants la vie publique et privée de leurs ancêtres. Le nouveau bibliothécaire recevra volontiers tous les visiteurs et visiteuses, notamment les moniteurs, monitrices, élèves des Écoles du dimanche, catéchumènes, anciens catéchumènes, membres d'Unions chrétiennes et d'autres sociétés, *le jeudi de préférence*, de 1 heure à 5 heures, les lundis, mardis, et mercredis restent réservés aux travailleurs pour consulter livres et manuscrits.

Enfin je me tiens à la disposition des Églises et associations désirant une prédication ou une conférence sur l'histoire protestante. Je suis aussi prêt à renseigner les correspondants non seulement protestants, mais non-protestants, les Français et aussi les étrangers descendants de réfugiés ou autres, tous ceux auxquels nous sommes fiers de rappeler que les huguenots furent, suivant le mot du duc d'Aumale, la substance morale de la France. Puissent les membres de notre société, et beaucoup d'autres protestants, suivre ainsi le programme de Jean Hus : *Aimer, rechercher, défendre la vérité;* puissent-ils réaliser ainsi le but de notre œuvre : « *étudier* et *faire connaître* » l'histoire du protestantisme français.

JACQUES PANNIER.

CINQUANTE-HUITIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Paris, 1923

L'assemblée annuelle a eu lieu le dimanche 9 décembre à 3 heures, dans le temple de l'Oratoire, sous la présidence de M. le professeur John Viénot, président. A ses côtés avaient pris place MM. Gruner, président de la Fédération protestante de France; Paul Fuzier, Conseiller d'État, président du Comité protestant français; le révérend Cochrane, pasteur de l'Église américaine de Paris; le Dr Bysshe, de l'Église méthodiste épiscopale; la plupart des membres du Comité : MM. Ed. Rott, correspondant de l'Institut, vice-président; N. Weiss, secrétaire honoraire; J. Pannier, secrétaire; H. de Peyster, inspecteur des finances, trésorier; Sarrut, premier président de la Cour de cassation; Allier, doyen de la Faculté de théologie protestante; Fabre, maire du Xe arrondissement; Chatoney, etc.

Une très nombreuse assemblée remplissait l'église.

Le programme avait été ainsi établi :

Prière par M. le pasteur Wautier d'Aygalliers.

Psaume 36, chanté par l'assemblée et le chœur de l'Oratoire, sous la direction de M. Vernaelde, professeur au Conservatoire.

Discours du Président, M. le professeur John Viénot : *La Société d'histoire, son but, son activité.*

Psaume 65, par le chœur (mélodie au ténor, harmonie de Goudimel, paroles de Th. de Bèze).

Causerie du secrétaire, M. le pasteur J. Pannier : *IIIe Centenaire du 2e lieu de culte de l'Église de Paris; le Temple construit à Charenton en 1623.*

Psaume 118, par l'assemblée (mouvement rapide).

Allocution de M. le pasteur F. Dürrleman, directeur de la « Cause » (Union pour l'action missionnaire en France) : *Le rôle de l'histoire dans le réveil de l'Église.*

Psaume 66 par le chœur (harmonie de Goudimel).

Prière par M. le pasteur Kreyts.

On trouvera ci-après le texte *in extenso* des discours.

Discours du Président M. le professeur J. Viénot

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS SON BUT, SON ACTIVITÉ

La *Société de l'histoire du Protestantisme français* vit, en 1923, sa soixante et onzième année. Quand une société est parvenue à un âge aussi respectable, il est prudent pour elle de rappeler son existence, de dire aux générations nouvelles, qui ignorent le passé récent : « Je suis toujours là, je n'ai pas achevé ma tâche. » Cette tâche, au contraire, reste aujourd'hui plus grande et plus urgente que jamais. Ne pas le voir, ne pas le comprendre, c'est tout ignorer de la marche des idées et des faits dans notre patrie et dans le monde.

En ces matières graves, qui touchent aux intérêts vitaux de la société française, il faut voir net, ou bien de pas s'en mêler.

Notre Société d'histoire a été fondée en 1852. Cette date même est significative. On peut en juger par le seul fait suivant.

Un projet de Guizot

Le 9 mai 1852, les protestants, en face des menaces du présent et de l'avenir, avaient résolu de fonder à Paris un gymnase protestant — c'est-à-dire un lycée protestant — et une faculté de théologie protestante. Voici ce que dit de ce projet un excellent protestant d'Alsace devenu célèbre, Grucker : « La situation actuelle de l'enseignement universitaire, la nécessité pour les protestants de s'unir, de se concentrer, de s'organiser en face du clergé, dont la puissance et les prétentions grandissent chaque jour, rendent la création d'un grand établissement utile et nécessaire et lui promettent du succès et de l'avenir. C'est une société de capitalistes protestants qui forment le comité à la tête duquel est placé M. Guizot. Bartholmess, m'a-t-on dit, doit s'occuper spécialement de cet établissement [1]. »

Le projet de fonder une Faculté de théologie protestante à Paris échoua — malgré M. Guizot qui, pourtant, voyait juste. — Mais la *Société d'histoire du protestantisme français* fut fondée.

Et là se retrouvent les noms des protestants éminents et avisés qui jugeaient nécessaire aux protestants, à Paris, une représentation scientifique quelconque : Guizot, Bartholmess, Ch. Read...

1. *Annales de l'Est*, 1904, p. 519.

But et caractère à la fois religieux et scientifique de la Société d'histoire

Car la Société d'histoire est une société scientifique. Elle n'a pas pour but de faire toujours, et quand même, l'apologie des protestants du passé. Elle étudie leur histoire honnêtement, avec conscience et scrupule. Elle amasse des documents, des livres, des souvenirs et, inlassablement, elle les publie dans son *Bulletin*.

Les protestants français représentent — cela est incontestable aujourd'hui — un côté de l'âme française. Faguet, Brunetière lui-même, et Maurice Barrès plus récemment, l'ont dit et constaté. Rien de plus français que le protestantime français. Eh bien, c'est l'histoire de cette partie de l'âme française que nous voulons faire connaître, car nous croyons, avec Michelet, que « l'histoire est celle de l'âme, et de la pensée originale, de l'initiative féconde, de l'héroïsme, héroïsme d'action, héroïsme de création ».

A notre sens, un homme qui ignore l'histoire de sa famille, de sa patrie ou de son groupe religieux, se manque à lui-même, manque à sa patrie, à son groupe. Un jeune docteur en théologie de notre Faculté de Paris, dans une thèse récente, fait une remarque qui s'impose à tous ceux qui ont un peu vécu : « On est quelquefois surpris de voir combien des hommes, d'ailleurs intelligents, peuvent manquer d'un jugement sain dans l'appréciation des mouvements et des faits contemporains. Quand on en cherche la raison, presque toujours, on remarque qu'elle est dans une ignorance totale ou partielle de l'histoire[1]. » Il ajoute que l'histoire est une morale, que l'histoire est un amour. Rien de plus juste. L'histoire est une morale : car — impérieusement — une leçon ressort des faits. L'histoire est un amour : oui, car comment le cœur ne battrait-il pas devant le courage, le désintéressement, l'héroïsme, les longues épreuves de ceux qui ont vécu et souffert avant nous ?

C'est dans ces sentiments, mesdames et messieurs, que notre Société étudie l'histoire du protestantisme français, qui présente des ombres sans doute, mais dont Michelet a pu dire avec une liberté d'esprit aujourd'hui partiellement voilée : « C'est beau, c'est beau comme la Bible ! »

Et si quelqu'un d'entre nous doutait de la nécessité de continuer et d'étendre notre œuvre, je lui dirais simplement :

1. Wautier d'Aygalliers, *Ruysbroeck l'Admirable*, Paris, 1923.

Regardez ce qui se publie dans le domaine historique seulement, et jugez de l'esprit ou de l'ignorance de notre temps à ce fait qu'un écrivain habile, M. Louis Bertrand, vient de faire accepter du public la plus audacieuse des apologies, celle de Louis XIV, celle d'un règne qui commence dans l'orgueil et l'ostentation, se continue dans les erreurs et les fautes, et se termine dans la ruine totale au milieu de l'exécration populaire !

Mon devoir maintenant, mesdames et messieurs, est de supposer vos sympathies acquises et de vous faire pénétrer dans notre vie intérieure.

Renouvellement du bureau

C'est un **bureau** renouvelé qui se présente devant vous. Le 27 juin 1922, j'ai été appelé à succéder comme Président de la Société à mon éminent et grand ami M. Frank Puaux. Certes, j'ai considéré la confiance unanime de mes collègues comme le plus grand honneur qui me puisse échoir. Mais j'y ai vu aussi un devoir, une tâche à remplir. J'en vois la responsabilité, mais, ce qui m'a permis de l'accepter, c'est qu'elle est, qu'elle sera de plus en plus, partagée par un Comité directeur dans lequel vous pouvez avoir toute confiance.

L'année 1923 marquera dans nos annales la fin du secrétariat de M. le pasteur **N. Weiss.** Tout ce qui finit s'accompagne de tristesse. Ce n'est pas sans regrets que nous avons accepté la démission de M. N. Weiss. Il a été pendant quarante-quatre ans la cheville ouvrière de la Société et il a marqué fortement de son empreinte les publications de notre compagnie. Son œuvre est double ou triple : d'une part il a été le savant auteur de travaux nouveaux et précis dont aucun historien du XVIe siècle ne pourra plus se passer, il a été l'éditeur infatigable d'une quantité de textes inédits ; et, d'autre part, il a fait entrer dans notre bibliothèque, par une activité avisée et inlassable, un nombre énorme de livres rares, de documents inédits qui sont mis, chez nous, à la disposition des savants de toute catégorie et de toute religion. Il a droit à toute notre reconnaissance ; qu'il en reçoive ici l'expression publique et sincère.

Mais nous sommes tous les victimes successives du temps. L'âge de la retraite avait sonné. Ce qui peut nous consoler du départ de M. Weiss, c'est l'entrée dans notre Comité, en qualité de Secrétaire Bibliothécaire, de M. le pasteur **Jacques Pannier.**

M. Jacques Pannier n'est inconnu de personne parmi ceux qui s'occupent d'histoire. Il a déjà publié dans le *Bulletin* quantité de travaux appréciés. Il a conquis le double grade de docteur ès lettres et de docteur en théologie par des thèses remarquées

sur *l'Église réformée de Paris sous Henri IV et sous Louis XIII.* A l'heure précise où il est devenu nécessaire de renforcer l'activité de la Société d'histoire, d'en étendre l'action, d'en rappeler l'existence et le but à ceux-là mêmes qui, parmi nous, risquaient de l'oublier, nous n'aurions pas pu facilement trouver ni un meilleur avocat de notre cause,— qui est toujours la Cause,— ni un meilleur secrétaire-bibliothécaire. Notre Comité lui fait pleine confiance et nous sommes sûrs, tous, qu'il la justifiera.

Ce sont là, mesdames et messieurs, des changements, non des pertes. Mais me voici devant un devoir plus douloureux, celui de saluer la mémoire de tous les membres de notre Comité que nous avons perdus depuis notre dernière assemblée générale.

Nos deuils

Nous avons perdu d'abord notre Président, M. Frank Puaux.

M. Frank Puaux avait été appelé à reprendre la direction de notre Comité des mains défaillantes d'un homme dont on ne dira jamais assez ce qu'il a fait pour la Société d'histoire, le baron Fernand de Schickler. M. Frank Puaux n'était déjà plus jeune. Il nous arrivait comme chargé de tout ce qu'il avait fait déjà pour le Protestantisme et pour la France. J'ai souvent pensé que son rôle à Paris rappelait celui qu'y jouait Court de Gébelin à la fin du XVIIIe siècle. Il était notre avocat compétent et autorisé, un avocat qui choisit ses causes et ne les plaide que quand il les juge bonnes en conscience. Par son père, par son admirable sœur Mme Jules Siegfried, par son beau-frère le pasteur Decoppet, par ses souvenirs ancestraux, par le contact amical avec un maître incomparable, Auguste Sabatier, par ses études et sa pensée, Frank Puaux tenait au protestantisme, à sa vie religieuse et cultuelle, à son esprit de tolérance et de liberté.

Dans le cercle de Jules Siegfried, il communiait avec tout ce que la politique française comptait d'éléments nobles, sages, prudents et hardis à la fois. Il ne concevait pas de politique hors du progrès moral et social. Par ses études historiques, il savait tout ce que les Valois et les Guises, les Bourbons et leurs flatteurs avaient fait perdre à la France, aux heures des bûchers et des persécutions. Il unissait ainsi l'expérience de l'histoire à celle des hommes, et, tout ce qu'il avait acquis, il le mettait au service des deux grands intérêts de sa vie : la France et le protestantisme. Ses œuvres, ses écrits seront rappelés dans la notice spéciale à laquelle il a droit. Je ne peux ici qu'évoquer son image, celle du Cévenol évolué, Français de cette race hardie du Vivarais, fils et frère de ces hommes qui n'ont jamais eu les genoux écorchés par la servitude. Protestant de race, attaché d'instinct

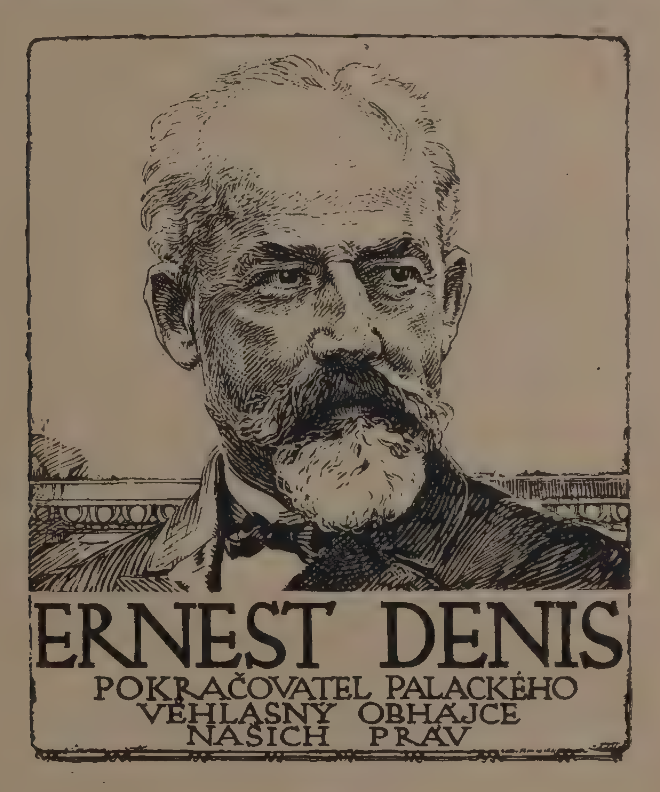
à tout ce qui est libre et fier, il est resté fidèle jusqu'à la fin à son triple amour : « l'Évangile », la France et la liberté.

Les ombres de l'oubli tombent vite sur le sillon du travailleur disparu. La génération du jour ignore l'effort d'hier. Mais notre rôle à nous est d'évoquer les morts et leurs exemples. Frank Puaux en a donné d'excellents. A la Société des Missions, à l'Alliance française, au Conseil supérieur des colonies, il a servi la France du dehors. Par ses études sur le XVIIe siècle protestant, continuées jusqu'aux derniers mois de sa vie, il a évoqué les grandes figures des *Précurseurs de la Tolérance*, il a rendu une voix aux *Plaintes des Protestants* de Claude, victimes dolentes d'abord, puis bientôt indignées, des Dragonnades. Plus récemment, il rappelait dans une étude sobre et ferme Jurieu exposant pour la première fois en leur entier les principes du droit populaire. Enfin, au soir de sa vie, *Cavalier* et ses *Mémoires* le ramenaient à ses Cévennes aimées.

A côté de ces travaux historiques, Frank Puaux trouva du temps pour essayer de faire vivre un journal sans attaches financières, le *Signal*. Et qu'un journal comme celui-là n'ait pas pu vivre est un fait qui jette un jour assez triste sur la moralité générale. En 1889, Frank Puaux exposait dans un beau livre les *Œuvres du protestantisme en France*. Nous le voyons, en outre, reprendre des mains d'Edmond de Pressensé la direction de la *Revue chrétienne*. Ce fut donc une belle vie que celle de notre ancien président : vie de fidélité, de courage et de travail devant laquelle nous nous inclinons avec émotion et respect.

M. Ernest Denis n'a pas siégé longtemps parmi nous ; assez cependant, pour que nous puissions apprécier la hauteur de son caractère, la largeur de son esprit. Auteur du meilleur livre peut-être que nous ayons sur la dernière guerre, Ernest Denis a vécu assez pour voir libérer enfin ses chers Tchèques, les fils spirituels de Jean Huss. La France, — et la France protestante elle-même, — a-t-elle rendu toute justice à cet homme de bien dont les travaux brillants et consciencieux, dont l'attitude morale, ont su faire des amis à la France jusque dans la dernière des chaumières tchéco-slovaques ? Il faut faire du bruit pour réussir chez nous, il faut trouver moyen d'agiter les grelots de la presse. Ernest Denis n'en avait cure. Il a vécu et travaillé, simple et fier. Il est vrai qu'il est mort dans une sorte d'apothéose, au milieu d'un peuple soulevé d'enthousiasme au seul prononcé de son nom, mais l'écho des fêtes de Prague célébrant Ernest Denis et la France libératrice est venu mourir au seuil de nos journaux, trop occupés des bruits des luttes sportives pour faire une place au slaviste éminent, au courageux citoyen de la *Ligue civique*.

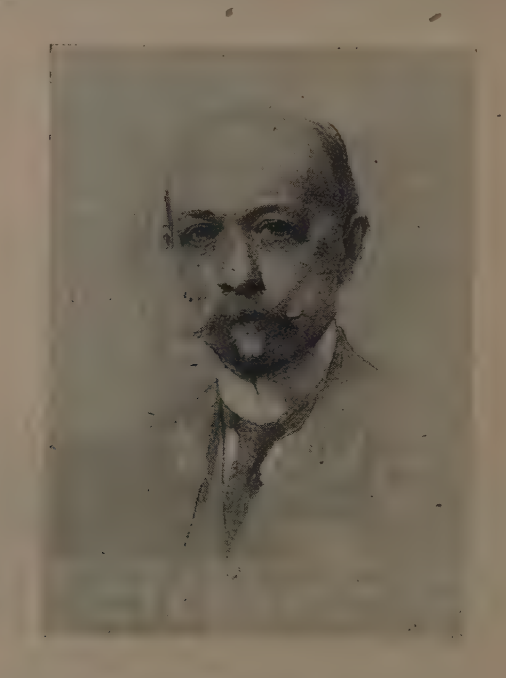
On ne s'étonnera pas que **M. Cornélis de Witt** ait fait partie de notre Comité. Il y avait tous les droits. Petit-fils de notre ancien président d'honneur, l'historien Guizot, fils d'une mère qui savait admirablement, et savait tout aussi bien raconter notre



ERNEST DENIS
membre du Comité
Légende tchèque : « Le successeur de Palacky, le célèbre défenseur de nos libertés »
(cliché prêté par la colonie tchécoslovaque de France).

histoire huguenote, M. Cornélis de Witt, porteur d'un nom illustre, était lui-même un huguenot fidèle. On le vit bien quand il s'agit de relever nos temples détruits par la guerre. Il fut l'âme du Comité de reconstruction. Certes, il fut aidé par des dévouements égaux au sien, mais cela ne diminue en rien la reconnaissance qui lui est personnellement due. Nous avions voulu honorer avec lui le *Comité d'entr'aide* et en lui aussi l'écrivain protes-

tant, l'auteur de *Mes souvenirs* et de *Au service de la Cause*. Sa place un beau jour resta vide parmi nous. Il alla demander un peu de repos à la terre aimée que chantait son roman historique. C'est près de là qu'il s'est endormi pour toujours. Mais le petit-fils avait les convictions de l'aïeul qui décrivait à Mme de Liéven en



CORNÉLIS DE WITT
(cliché prêté par l'*Almanach des Églises réformées évangéliques*).

de si belles paroles sa foi en l'immortalité, et rappeler des morts chrétiennes c'est semer l'espérance au lieu du découragement.

M. Maurice Vernes, président de section à l'École des Hautes-études à la Sorbonne, représentait parmi nous une liberté scientifique et des traditions qui nous sont chères. Il avait consacré sa vie à l'étude de l'histoire des religions. Je l'ai eu moi-même comme maître à la Faculté de théologie de Paris. Quand je le retrouvai, au soir de sa vie laborieuse, j'eus la satisfaction de trouver que, partis de points de vue fort différents, nous avions fini par nous rencontrer dans une foi éprouvée aux destinées du christianisme et du protestantisme lui-même. Maurice Vernes n'avait rien du sectaire. Il aurait eu plutôt la coquetterie de la

justice rendue aux opinions les plus opposées aux siennes. Mais après avoir varié, comme il arrive aux esprits à la fois hardis et sincères, il était parvenu à des convictions qui lui ouvraient chez nous une place que nous fûmes heureux de lui offrir. Doué dès sa jeunesse d'une rare facilité de travail, Maurice Vernes laisse derrière lui une œuvre considérable. Ses vues ont été souvent contestées. Mais c'est cela même qui fait penser et progresser. Je salue avec respect la mémoire de mon vieux maître que nous ne devions plus revoir après la séparation des vacances.

Quand **M. Hippolyte Aubert de la Rüe** prit place dans notre Comité, il était depuis longtemps étroitement lié à nous par la nature même de ses travaux. Né à Genève en 1865, licencié ès lettres, élève de l'École des Chartes, marié à une Française, tout rapprochait de nous ce Suisse dont les origines lointaines étaient françaises. Sa thèse de l'École des Chartes portait sur *les Négociations des ambassadeurs de France en Suisse pendant le règne de Henri III* (1574-1586). Il préludait ainsi à une activité scientifique qu'il consacra presque exclusivement au XVIe siècle. Conservateur (1892), puis directeur (1900) de la Bibliothèque publique de Genève, il s'y montra un administrateur aimable et avisé. Démissionnaire par raison de santé en 1906, il continua ses études genevoises et sa collaboration au *Bulletin*. Plus tard, il partagea sa vie entre Paris et son domaine de La Tour à Crassier-sur-Nyon. Nous aimions à profiter de lui et de son labeur pendant ses séjours parisiens. Son œuvre maîtresse restera la copie de la *Correspondance de Théodore de Bèze* qu'il se proposait de publier en son entier. Il a légué cette correspondance, transcrite en partie avec son ami le professeur Eugène Choisy, au Musée de la Réformation à Genève. Nous espérons que cette vaste entreprise pourra être continuée dans des temps meilleurs. Rien ne contribuera mieux à faire connaître Théodore de Bèze et toute son époque. Ce sera l'honneur d'Hippolyte Aubert que de l'avoir voulue et préparée, ce sera l'honneur de la Genève protestante de la réaliser.

Hippolyte Aubert s'est éteint le 2 août 1923 dans son domaine de la Tour. Nous aimions à le voir à notre Comité où il apportait le concours d'une science à la fois aimable et solide. Nous aimions à le voir ici à l'Oratoire, tant que sa santé le lui permit. Il est de ceux que nous n'oublierons pas. Nos cœurs avaient naturalisé ce descendant genevois des Aubert de Crest en Dauphiné.

La reprise de nos travaux

Ces deuils nous attristent. Ils ne doivent pas nous décourager. Nous avons, certes, une lourde tâche. Notre Société a souffert, comme tout ce qui est français, des conséquences de la guerre. Au point de vue matériel, des réparations s'imposent dans l'immeuble que nous devons à la générosité du baron Fernand de Schickler, mais le prix de la vie nous fait reculer devant les devis imposants qui nous sont présentés. Nous sommes contraints d'être à la fois très prudents dans l'usage de nos ressources et très zélés à les augmenter. Nous ne pouvions mieux faire que de confier nos finances... à un inspecteur des Finances, M. Henri de Peyster qui est en même temps un historien.

Quant à l'œuvre scientifique et spirituelle que poursuit notre Comité, nous n'avons qu'à continuer le travail commencé, en nous inspirant de l'esprit de ceux qui ont su faire vivre en plein Paris cet *Institut de libres études historiques* que doit être la *Société de l'histoire du Protestantisme français*. Avec le temps, les traditions les meilleures s'émoussent ou s'oublient. La crise des événements impose aussi parfois de mauvaises habitudes. Notre vif désir est de rendre vie aux diverses commissions instituées par notre règlement, de faire de notre Comité non seulement un témoin, mais un agent actif, un directeur réel des travaux entrepris. La guerre est finie : il faut continuer l'œuvre de notre *Bulletin*, en lui laissant son caractère scientifique, mais en l'adaptant aussi aux besoins nouveaux qui ont surgi. Il est nécessaire d'étendre son influence par des abonnements nouveaux. La guerre est finie : il nous faut reprendre contact avec nos Églises que nous voulons servir...

M. Jacques Pannier est à l'œuvre depuis le 1er octobre. M. H. de Peyster prendra la totalité de ses fonctions au 1er janvier 1924. Notre Comité devra compenser ses pertes en faisant appel à de nouveaux membres. Nous n'avons que l'embarras du choix. En attendant, le Comité actuel se réunit régulièrement et ses séances sont plus fréquentées qu'en des temps que j'ai connus. Il renferme déjà des éléments jeunes sur lesquels nous pouvons compter pour travailler et produire.

Ils n'auront d'ailleurs qu'à suivre l'exemple donné par d'éminents prédécesseurs.

Hommage à trois membres du Comité

Notre vice-président, **M. Édouard Rott**, a été fait récemment commandeur de la Légion d'honneur. Cher ami Rott, voilà une distinction qui tombe bien sur l'ami de la France que vous avez

été toujours ! mais, pour nous, elle vient couronner aussi l'auteur de ce monument historique, de ce trésor de renseignements et de faits auxquels nous allons tous puiser et qui s'appelle l'*Histoire de la représentation diplomatique de la France en Suisse*.

En demandant à M. le Premier Président de la Cour de Cassation de faire partie de notre Comité, nous pensions bien honorer en lui le haut magistrat dont la science, le caractère et l'indépendance sont bien connus. Mais nous avions aussi une autre raison. Nous considérions comme une des revanches mystérieuses de l'histoire que le petit-fils d'une prisonnière de la Tour de Constance soit devenu la tête de la magistrature française. En juillet dernier, notre collègue **M. Louis Sarrut** recevait la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. Nous nous réjouissons de voir sa belle carrière couronnée de cette distinction. Elle nous fournit l'occasion de dire à notre collègue la haute estime dans laquelle nous le tenons tous.

Mesdames et Messieurs, depuis le 23 février 1923, on peut lire sur une plaque apposée dans une salle de la Bibliothèque de Strasbourg l'inscription suivante :

A l'historien
de l'Alsace et de Strasbourg
Rodolphe Reuss
Correspondant de l'Institut
Directeur à l'École pratique des Hautes Études
Professeur honoraire à l'Université de Strasbourg.
La Bibliothèque de la ville
détruite en 1870
par les projectiles allemands
fut par lui reconstituée.
Ses trois fils,
au cours de la grande guerre,
sont morts pour la France.

Cette plaque fut inaugurée en présence du Commissaire général de la République, de l'éminent Recteur de l'Université de Strasbourg, M. Charléty, des autorités municipales,... sans que nous le sachions, tant notre collègue, M. Rodolphe Reuss, est modeste et peu soucieux de lui-même !

Mais ici nous prendrons notre revanche et nous saisirons cette occasion de nous unir aux amis de M. Rodolphe Reuss, à ses anciens élèves, dans l'hommage qui a été rendu « au probe et continu labeur du maître, à son érudition, à son œuvre, à la dignité de sa vie, à la grandeur de ses sacrifices ».

Puisse notre collègue sentir dans ce simple rappel la profondeur de notre respect et de notre affection !

Les noms que j'ai dû prononcer, mesdames et messieurs, ceux des morts et des vivants, vous montreront peut-être que notre Société ne dégénère pas depuis le temps des Guizot, des Read, des Henri Bordier. Je dirai tout ce que je pense. Si l'on savait bien tout ce que notre Société fait et pourrait faire... il n'y a pas un protestant, pas un Français digne de ce nom qui nous refuserait sa sympathie et son appui.

La Société d'histoire fait œuvre de vie

Tout ce que la Réforme française a fait et tenté pour le bien de la patrie, malgré des fautes individuelles et passagères ; tout ce que le protestantisme pourrait faire encore dans l'œuvre commune de la réfection morale et spirituelle de la France nouvelle ; l'erreur immense de ceux qui ont tout tenté pour éliminer cette force et qui ont réussi à en faire passer une partie à l'étranger, voilà ce qui ressort des travaux de notre Société. Nous ne faisons pas des collections de choses mortes, nous ne recueillons pas des plantes desséchées, nous faisons par la science et la conscience unies dans nos labeurs *une œuvre de vie*.

Et ici je me rappelle les paroles enflammées que Michelet, dans la crise française de 1849, faisait entendre aux puissances du jour. Il était inquiet de voir le peuple sans bergers... « Marchez devant le peuple, disait-il aux poètes, aux artistes, aux historiens, donnez-lui l'enseignement souverain qu'il réclame. » Il est là encore, notre peuple, qui crie à l'artiste, au poète, à l'historien : « Ne nous dites pas, ne nous montrez pas toujours des choses qui flattent ou qui corrompent ! Au théâtre et ailleurs dites-nous des paroles humaines, dites-nous quelque chose de nos pères, des actes immortels qu'ils ont faits pour nous ! »

De ces propos immortels, de ces actes immortels de sacrifice et de dévouement pour la vérité et la liberté, nous en avons un inépuisable dépôt, et notre devoir à tous est de nous en enquérir, de les recueillir patiemment et pieusement, pour les jeter, comme des semences de vie, dans la grande bataille éternelle pour la vérité humaine et divine [1].

1. On peut collaborer à notre œuvre :

En devenant *Membre associé* par le versement unique de 300 francs;

En s'abonnant au *Bulletin historique et littéraire* (15 fr. par an ; 10 fr. pour les pasteurs) ;

En recueillant pour nous des livres et des papiers relatifs au protestantisme français. Depuis 1852, ces dons nous ont remarquablement enrichis.

S'adresser pour le tout à M. le pasteur Jacques Pannier, secrétaire-bibliothécaire, 54, rue des Saints-Pères, Paris.

La Bibliothèque est ouverte au public. Ce n'est pas la Bibliothèque d'un comité, c'est celle du *Protestantisme français tout entier*.

Allocution de M. le pasteur Jacques Pannier secrétaire et bibliothécaire de la Société

TROISIÈME CENTENAIRE DE LA CONSTRUCTION DU TEMPLE DE CHARENTON (1623)

Lors du centenaire de Breguet, dont un pasteur de l'Oratoire présida les funérailles, vous avez vu au Musée Galliéra les chronomètres perfectionnés par cet admirable horloger pour mesurer le temps. On aurait pu exposer comme point de comparaison un instrument primitif qui, jadis, était placé dans la chaire de Charenton : un sablier. Les dimanches ordinaires, lorsque le sable avait coulé une heure, le pasteur arrêtait le flot de son éloquence ; les jours de jeûne, le sable coulait une heure et demie, et même deux heures : pour nous une telle durée serait symbole non de jeûne, mais d'indigestion. Rassurez-vous ; nous n'imiterons pas, en ceci, nos devanciers. Dès que mon sablier marquera vingt minutes, je m'arrêterai.

La première pierre de la chapelle des Pères de l'Oratoire fut posée le 22 septembre 1621 : quatre jours plus tard la populace détruisait le temple bâti aux portes de Paris après l'édit de Nantes.

Aujourd'hui c'est à l'Oratoire que les protestants commémorent la construction, en 1623, du temple élevé pour remplacer le premier à Charenton. « Dieu, dit le prophète, change les temps. »

Après l'édit, les protestants se réunirent d'abord en face d'ici, sous les auspices de Catherine de Bourbon, pieuse sœur du roi vert-galant et apostat Henri IV. C'était au rez-de-chaussée du Louvre, dans la salle ornée de cariatides par le huguenot Jean Goujon ; elle sert actuellement au musée des Antiques. Là s'assemblèrent jusqu'à 4 000 personnes.

Après le mariage et le départ de la princesse, ses coreligionnaires durent célébrer le culte, suivant la lettre de l'édit, à cinq lieues de la capitale, à Grigny, village au bord de la Seine au delà de Juvisy. Puis, pendant six ans, on alla plus près, à Ablon ; enfin le roi permit d'acheter un terrain plus près encore, à Saint-Maurice près Charenton, sur les rives de la Marne. Du temple construit en 1606 il ne reste que la cave, dans la cour d'une école, derrière la mairie qui occupe la place du cimetière protestant.

Avec quelle émotion trois générations de fidèles se rendirent là, c'est ce qu'explique une naïve chanson :

Charenton, cher hameau
Que ce bel œil du monde
Voit sur le bord de l'eau
De la Marne profonde ;
Où le jour du repos
Le Fils de Dieu appelle
Pour ouïr ses propos
Son épouse fidèle ;
Hameau délicieux
Où mon âme ravie
Mange le pain des cieux...

(Ailleurs il est question d'aller boire les eaux de vie ; mais Bercy, à mi-chemin, n'était pas encore un entrepôt, et le breuvage dont il s'agit était tout spirituel).

Aux petits vers huguenots répondaient de petits vers catholiques, raillant

La flotte des brebis galeuses
Qui vont au prêche à Charenton.

Car beaucoup s'embarquaient sur des barques à rames, ou sur de longues péniches (les coches d'eau) halées par des chevaux. Souvent on partait du terrain au chevet de Notre-Dame, où jusqu'à cette année se trouvait la Morgue.

D'autres montaient à cheval, d'autres roulaient carrosse, mais au début du xviie siècle c'était une nouveauté, comme au début du xxe les automobiles.

La plupart allaient à pied. Partis dès 6 heures du matin, ils rentraient vers 6 heures du soir, après avoir assisté le matin au prêche de 9 à 11, l'après-midi au catéchisme de 2 à 4. Combien parmi vous seraient capables d'en faire autant ? Malgré les autobus et le métro, on se laisse arrêter par le moindre prétexte le dimanche, ou si l'on vient au temple on a bien de la peine à arriver exactement !

Supposons donc que nous vivons au temps de Louis XIII. Partons par la rue Saint-Antoine. Le chansonnier catholique dépeint ce qui nous menace du haut des fenêtres :

Les enfants sortant du maillot
Jettent ce qu'ils ont sur vos têtes,
Criant : « Huguenot ! » « Parpaillot ! »
« A Charenton, mauvaises bêtes. »

Parpaillot date précisément de 1621 : les huguenots sortirent en chemise, comme des papillons blancs ou parpaillots, de Clairac assiégé par les troupes royales.

Aux portes de Paris, les mêmes injures retentissent, et encore après la Bastille dans le faubourg Saint-Antoine ; par le bois de Vincennes ou les berges de la Seine on arrive enfin.

Des bandes de mauvais garnements suivirent ce chemin lorsqu'en septembre 1621 ils voulurent venger le duc de Mayenne, idole des ligueurs, tué devant Montauban.

Le temple bâti quinze ans auparavant était une bâtisse de petites dimensions ; facilement on y mit le feu. L'incendie se voyait de Paris. C'était le 26 septembre 1621.

Les protestants furent épouvantés. Ils se crurent menacés d'une nouvelle Saint-Barthélemy. Le sang coula en effet dans divers quartiers. Bon nombre de personnes s'enfuirent : ainsi le secrétaire de Du Plessis-Mornay se réfugia dans le château de celui-ci près de Dourdan. Plus tard, il parle de pousser jusqu'à Châtelleravlt. Un marchand allié aux Gobelins, les industriels protestants dont le quartier Saint-Marcel porte encore le nom, se retira jusqu'à Metz.

La guerre civile désolait le Sud Est ; les armées royales n'avaient pas toujours le dessus. Les protestants parisiens, plus proches de la cour, étaient des sujets plus soumis ; ils jugeaient leurs coreligionnaires méridionaux compromettants et craignaient des représailles.

Plusieurs mirent ordre à leurs affaires. Telle huguenote vend la jolie maison que vous admirez à la pointe de la Cité, en face la statue de Henri IV ; elle avait été construite pour le peintre du roi, le protestant Bunel, mort avant 1621.

Cependant la répression avait été énergique après l'incendie, grâce au prévôt des marchands Henri de Mesmes. Il offrit asile dans son hôtel à l'un des pasteurs : *Mestrezat*.

C'était un Genevois. Ses deux collègues appartenaient à de vieilles familles parisiennes : *Durant* et *Drelincourt*. L'Église avait bien un 4e pasteur, le plus célèbre : *Du Moulin*. Mais dès 1620 il n'habitait plus sa maison rue des Marais (aujourd'hui Visconti en face la librairie Fischbacher). Il avait dû, par ordre du roi, prendre le chemin de l'exil, pour avoir défendu la cause du roi de Bohême après sa défaite à la Montagne blanche.

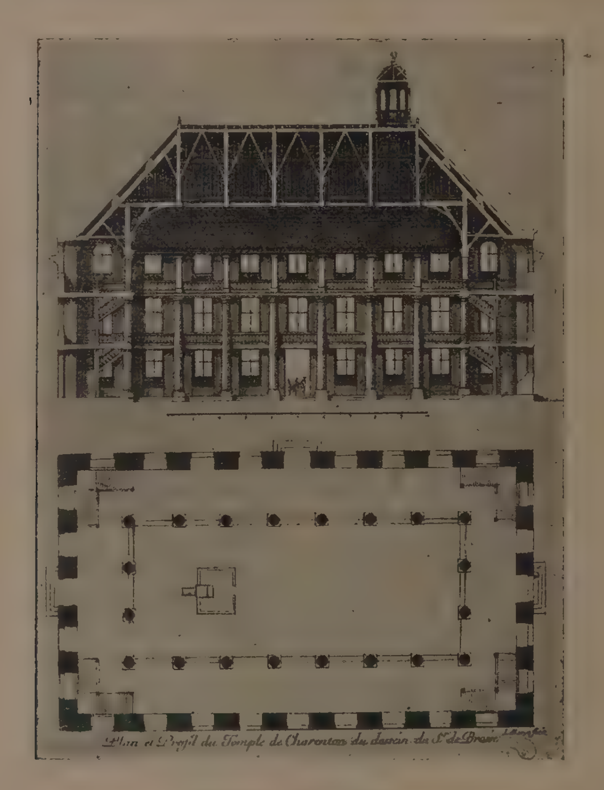
Au contraire, trois siècles après, le Gouvernement, la population parisienne et nos Églises viennent, d'un commun accord, de fêter le président de la république tchéco-slovaque, Masaryk, protestant comme Frédéric V. Ici encore Dieu a changé les temps.

Dès la semaine après la destruction du temple, le roi avait déclaré qu'il serait rebâti. Mais deux ans s'écoulèrent sans que la promesse fût tenue.

La réalisation vint après que la paix de Montpellier, en

octobre 1622, eut mis fin aux troubles du Midi. Les travaux furent entrepris probablement au printemps 1623 ; en mars un synode national se réunit non encore dans le temple même, mais dans la maison du Consistoire qui avait échappé au désastre. Un plan du futur édifice est daté du 16 juin 1623.

Ce même millésime se lisait sur la cloche — de trois pieds



TEMPLE DE CHARENTON
Coupe en longueur et plan
Réduction d'une gravure de Marot, d'après S. de Brosse

de diamètre — donnée par un haut fonctionnaire et qui sera fondue après la Révocation.

Le Consistoire ayant à choisir un architecte ne s'adressa point au premier venu : il désigna le propre architecte du roi et de la reine mère, un protestant, comme beaucoup d'artistes de ce temps : *Salomon de Brosse*, parent des Du Cerceau.

A l'Hôtel de Ville et au Trocadéro deux statues sont censées

le représenter : à vrai dire on ne connaît aucun portrait authentique.

Peut-être avait-il déjà construit le premier temple. En tout cas il avait travaillé dans beaucoup de châteaux : à Verneuil son pays natal, à l'hôtel de Soissons (près notre bourse du Commerce), à Monceaux pour Gabrielle d'Estrées, à Coulommiers pour la duchesse de Longueville, à l'hôtel du duc de Bouillon (près l'École des Beaux-Arts). Depuis dix ans il dirigeait pour Marie de Médicis la construction du palais du Luxembourg.

Après l'incendie de la grande salle du palais de justice, Brosse fut chargé par le Parlement d'élever la majestueuse galerie double qui a été réédifiée, suivant les plans primitifs, après les incendies renouvelés, hélas, en 1871. En novembre 1622, la messe du Saint-Esprit avait pu y être célébrée.

Au même moment, Brosse construisait un palais entier pour le Parlement de Bretagne.

Voilà trois chefs-d'œuvre de l'architecture française subsistant encore : nous n'avons qu'à les regarder pour nous représenter ce qu'a pu être le temple alors construit par le même architecte.

On en possède quelques descriptions et vues, mais il est utile de comparer et combiner ces trois séries de documents pour avoir quelque idée d'un monument à nul autre pareil.

Car c'était une création originale, différente de tout édifice antérieur, bâtiment antique ou église catholique. Ou plutôt l'architecte y combinait certaines dispositions des uns et des autres.

Le problème était d'aménager un sanctuaire pour une très nombreuse assemblée, en vue d'un culte où la prédication occupait une place essentielle.

Après la Réforme, on avait d'abord affecté au culte évangélique les églises catholiques, chapelles ou cathédrales ; puis on avait construit en France des temples, mais de proportions médiocres.

Brosse adopte le plan de la basilique : un rectangle avec rangs de colonnes à l'intérieur sur les quatre côtés.

Peut-être s'est-il en outre inspiré des plans que venait de dessiner à Amsterdam en 1603 et 1620 Hendrik Cornelis de Keyzer pour la Zuiderkerk et la Westerkerk.

Les rapports entre protestants de France et de Hollande étaient fréquents. Sous Louis XIII les architectes parisiens imitent, dans mainte construction, les maisons hollandaises à muraille de brique encadrée de pierre : ainsi pour la Place royale (notre place des Vosges) : beaucoup des premières maisons appartenaient à des protestants.

On peut aussi se représenter le temple de Charenton d'après certains édifices subsistant à l'étranger, car ils ont été construits pour des réfugiés français après la Révocation. Le souvenir du temple de Charenton, pour sa commodité, et aussi pour raison de sentiment, restait profondément gravé dans l'esprit des réfugiés. Ils eurent à cœur de le reproduire, avec de moindres proportions, dans les villes où ils durent, avec douleur, transformer l'exil en résidence définitive. Habitant des demeures bâties à la mode étrangère ils se donnaient, au temple, l'illusion d'être de nouveau chez eux, aux portes de Paris.

Les dimensions du temple étaient vastes : 104 pieds de longueur, 66 de largeur (à peu près la longueur de l'Oratoire : 40 mètres, et plus de deux fois sa largeur : 10 mètres). Les proportions 3 à 2 sont celles que Brosse avait données à la grande salle du Parlement de Paris. La hauteur était à peu près celle de l'Oratoire : 10 mètres sous entablement. Voici la description donnée par le *Mercure galant* en 1686 :

Le plan étoit un quarré long percé de trois portes : une à chaque bout et une au milieu d'une des grandes faces. Il estoit éclairé par 81 croisées en trois étages, l'une dessus l'autre, élevées de 27 pieds jusqu'à l'entablement. Les murs avoient 3 pieds et demi d'épaisseur. Il y avoit une grande nef ou plafond dans laquelle estoient les Tables du Vieux et du Nouveau Testament écrites en lettres d'or sur un fond bleu, qui avoit esté peint exprès sur les lambris de la voûte de ladite nef. La charpenterie du comble estoit d'un fort bel assemblage.

On peut aisément se figurer *l'intérieur* en regardant la haute colonnade de la grande salle du Palais de justice et en imaginant derrière les colonnes deux étages de galeries superposées (un peu comme celles du chœur en face la chaire à l'Oratoire). Il est moins facile de se figurer *l'extérieur*. Aucune estampe n'est absolument exacte. Le toit est représenté écrasé, alors que la pente, d'après les plans et élévations, était aussi accentuée que nous le voyons au palais du Luxembourg; lucarnes, fenêtres et pilastres sont indiqués de façon sommaire, alors qu'ils avaient l'élégance sobre des formes employées à la même époque par le même Salomon de Brosse dans d'autres édifices.

Entrons dans la c. ur du Sénat, regardons un des côtés. Nous pourrons en quelque mesure nous figurer la majestueuse apparence de ce que nous aurions vu à Charenton.

Pour les trois portails, voyez celui de Saint-Gervais, dessiné par Brosse, avec trois rangs de doubles colonnes : (Louis XIII en posa la première pierre en 1616); le portail de l'Oratoire, ajouté en 1745 à la chapelle de 1621, n'a que deux étages superposés.

Un album de Brosse que vient d'acquérir la Bibliothèque

nationale renferme une « porte dorique convenable pour temple ».

La fenêtre supérieure du portail de Saint-Gervais ou les fenêtres du premier étage de la façade du palais de Rennes donnent la meilleure idée des fenêtres de Charenton, mais seulement pour leur partie supérieure engagée dans la base du toit comme c'est le cas au chœur de l'Oratoire. Vues de l'extérieur, les fenêtres de Charenton apparaissaient trois fois plus hautes,



Temple de Charenton, vue prise en arrivant de Paris
Réduction d'une estampe de Mariette.

puisqu'elles éclairaient à la fois le rez-de chaussée et deux galeries superposées. On en peut juger d'après la gravure représentant la destruction du temple (p. 215).

Ces fenêtres, très élancées, existaient dans plusieurs églises hollandaises, à Amsterdam par exemple à la Zuiderkerk et à la Westerkerk. Un seul édifice postérieur me paraît conserver exactement l'aspect de Charenton : c'est, à Copenhague, le temple construit pour les réfugiés français après la Révocation en 1688. On y voit un clocher moderne, non un campanile comme il s'en trouvait à Charenton.

Quant à l'aspect intérieur on s'en rend compte en visitant à Amsterdam une autre église, celle des Remonstrants (Stad-

kerk). Celle-ci fut construite non pas après la Révocation, mais aussitôt après la construction même du temple de Charenton, d'après les plans et descriptions de cet édifice apportés de Paris en Hollande par le pasteur arminien Uitenbogaert.

L'intérieur était fort bien éclairé par 81 fenêtres ; tant de lumière contrastait avec l'obscurité de beaucoup d'églises catholiques, et le rimailleur déjà cité, le médecin Rostagny, ne manque pas d'en faire la remarque :

De tous côtés on voit le jour ;
Mais qui pourrait être assez fous
Pour dire ici qu'une tanière
Ne renfermant que des hibous
Ait besoin de tant de lumière.

Pauvres hibous que nous sommes aux yeux de l'aimable docteur catholique ! Continuons notre visite :

La voûte en bois était favorable à l'acoustique, ainsi que la position de la chaire ; c'était une innovation hardie d'avoir placé celle-ci dans le milieu de la largeur du temple et à peu près au quart de sa longueur. Là, prêchèrent les Daillé, les Drelincourt, les Claude, dont l'éloquence égalait assurément celle des Bossuet, des Bourdaloue, des Massillon, et c'est une grande injustice qu'ils soient moins connus. La place de cette chaire, après sa destruction, a sans doute été marquée par une croix dans le jardin d'un couvent ; sur l'emplacement se trouve, en 1923, une fabrique de meubles.

Au pied de la chaire était la table de communion sur un plancher surélevé dénommé *parquet*. A l'intérieur de la balustrade environnante étaient placés des bancs pour les pasteurs, les anciens et les deux députés généraux des Églises auprès du roi. Il y avait aussi des bancs à hauts dossiers armoriés pour de grands personnages, princes et ducs, comme les la Trémouille, les Rohan, ou les ambassadeurs des puissances protestantes : États de Hollande, république de Genève, etc.

Comment s'asseyaient les autres auditeurs ? Je n'en sais rien. De même qu'il n'y avait pas d'appareils de chauffage, ni d'éclairage, il n'y a pas trace de bancs sur les gravures, en dehors des galeries ; le confort ne paraissait pas, alors, indispensable à la piété. Je pense que beaucoup de gens apportaient ou louaient soit des chaises, soit des sellettes semblables à nos pliants, mais beaucoup d'autres ne s'asseyaient pas du tout. On ne voyait pas davantage de sièges dans la nef des Églises catholiques de ce temps. Il n'y en a pas, à l'heure actuelle, dans les Églises orthodoxes, ni dans les mosquées. Se tenir debout devant Dieu, ou se prosterner à genoux, sont des expressions qui correspondent alors

plus exactement à la réalité. De même on chantait sans orgue les psaumes, ne laissant pas à un instrument inanimé le soin de proclamer les louanges de Dieu.

Combien de personnes pouvaient ainsi prendre place dans le temple? On a parlé de 14000. Je crois ce nombre exagéré; le premier chiffre doit être une faute d'impression, je lirais plutôt 4000, chiffre contrôlé exact pour les protestants assemblés un quart de siècle plus tôt, dans la grande salle du Louvre. Mais, avec les galeries, le temple pouvait contenir davantage; comme mon regretté maître Paul de Félice, j'irais volontiers jusqu'à



Intérieur du temple au moment de sa destruction en 1685.

6000 auditeurs : c'est un gros chiffre, vu la population de Paris à cette époque ; il laisse à penser que très peu de protestants le dimanche restaient à Paris et se dispensaient d'aller à Charenton. Là venaient de grands, de très grands personnages, conseillers au Parlement, anciens ministres comme Sully, académiciens comme Conrart, banquiers comme les Tallemant, maréchaux de France comme Gassion et Turenne. Mais de même qu'on a mis sous l'Arc de triomphe le corps d'un soldat inconnu, il me plaît de terminer en saluant ici la mémoire de l'humble protestant inconnu : boutiquier de la rue Saint-Honoré ou du Marais, menuisier de la rue Saint-Antoine, imprimeur du quartier de l'Université, teinturier ou tapissier des Gobelins dans le faubourg Saint-Marcel.

Matin et soir chez eux, au milieu de la nombreuse famille rassemblée autour de la table, le père faisait la prière pour la

bénédiction du repas, comme Abraham Bosse, autre artiste protestant, l'a représenté dans une belle gravure (exposée rue des Saints-Pères).

Puis le dimanche de grand matin la foule des artisans et ouvriers prenait le chemin du temple, formant des groupes pour mieux résister aux quolibets et aux pierres lancés par les citadins et les campagnards tout du long de la route. Cette humble foule anonyme à pied était composée de petites gens, beaucoup plus menacés dans leurs intérêts quotidiens que les grands seigneurs et les riches bourgeois dont les noms illustres sont parvenus jusqu'à nous. Elle mérite d'autant plus notre respect pour avoir si fidèlement manifesté sa foi. Oui, rendons hommage au croyant inconnu qui, au XVIIe siècle, lutta et souffrit pour les libertés de conscience et de culte dont nous jouissons paisiblement aujourd'hui.

Plusieurs de mes auditeurs ont assisté ici même, comme moi, à la célébration du 2e centenaire de la Révocation. Ils ont entendu M. Bersier évoquer éloquemment tous nos martyrs. Nous sommes environnés d'une grande nuée de témoins. Élevons nos regards bien plus haut que les pierres du temple depuis trois siècles renversé, regardons comme les enfants d'Israël au rocher d'où nous avons été taillés. C'est (notre président vous l'a éloquemment exposé) le but même de la Société d'histoire. « Un homme qui n'honore pas son passé, disait Lycurgue, n'a pas d'avenir. » Honorons notre passé. Aidez-nous à l'honorer. Abonnez-vous à notre *Bulletin*. Visitez notre musée, venez travailler dans notre bibliothèque; pour qu'elle ait les ressources nécessaires, répondez généreusement aux jeunes chevaliers de la Cause qui vont circuler parmi vous.

A la porte du temple de Charenton les anciens présentaient aux fidèles non une bourse ni un tronc, mais une caisse que les adversaires appelaient ironiquement la *boîte à Perrette*, et chacun y versait son offrande.

Commençons par imiter leur exemple de cette façon. Remplissez la boîte à Perrette.

Mon sablier est vide. J'ai fini [1].

1. Plusieurs détails ci-dessus rapportés et d'autres encore se trouvent dans le *Bulletin* de la Société en 1906 : cinquante-et-unième assemblée générale. Voir aussi celui de 1885 à propos de la destruction du temple, et les monographies ci-après : O. Douen, *La Révocation à Paris*, 1894; Ch. Read, *Les deux temples de Paris* (*Bull.*, 1853); Ath. Coquerel, *Précis de l'histoire de l'Église de Paris* (*Bull.*, 1866, 1867, 1869); J. Pannier, *l'Église de Paris sous Henri IV*, 1911; id., *sous Louis XIII*, 1922; *Salomon de Brosse*, 1911.

Allocution de M. le pasteur Freddy Dürrleman directeur de la « Cause »

LE RÔLE DE L'HISTOIRE DANS LE RÉVEIL DE L'ÉGLISE

Aujourd'hui, dira quelqu'un, « il se repaît de cendres » — antique parole biblique [1] — votre Protestantisme ! Ce Protestantisme sans vigueur dans le présent, sans espérance dans l'avenir, et qui dans la nuit où il s'enfonce jette un regard attardé sur les lumières des siècles à jamais révolus. Comme la Synagogue qui recueillait pieusement les débris du passé aboli de sa race au moment où se fermait devant elle par sa faute le chemin de l'avenir, le Protestantisme, qui manque de souffle pour l'étape nouvelle, se met à collectionner les vestiges refroidis d'un passé qui ne reviendra plus. Manie puérile et stérile qui l'aide à s'endormir dans l'illusion de participer à l'épopée de gloire dont il n'a plus la fierté de vouloir assurer le rayonnement et garantir le définitif triomphe.

Il se repaît de cendres, de ses propres cendres, ce Protestantisme qui sous la menace de la roue mettait et maintenait ses enfants à « l'école derrière les buissons », et qui depuis les lois de liberté, non seulement laisse se fermer un à un tous ses établissements d'instruction, mais confie trop souvent l'éducation de ses fils aux fils et aux filles des pires ennemis de la foi de ses pères ; ce Protestantisme qui, averti des galères, fréquentait au Désert « les Assemblées » qu'il abandonne aujourd'hui dans nos cités de respect et de liberté ; ce Protestantisme qui, aux jours de proscription sans pitié, dressait plus de deux mille églises en témoignage de son invincible foi, et qui laisse se fondre celles-ci au soleil de la liberté en témoignage de son incurable misère spirituelle ; — ce Protestantisme qui plaint son argent là où ses fondateurs n'ont plaint ni leur sang ni la chair de leurs enfants, qui laisse dans la misère ses serviteurs, dans la détresse les œuvres qui sont sa raison d'être et sa parure, qui ne donne pas les quelques milliers de billets de banque nécessaires à garantir l'utilité du sacrifice des millions de ceux qui en donnant leur vie lui ont donné la vie ; — ce Protestantisme qui grandissait quand on le diminuait, et qui diminue quand on lui a tout donné pour grandir...

Ah ! certes, les cendres des bûchers de jadis disent de meil-

1. Esaïe 44 : 20.

leures choses, pour employer le langage de l'Écriture, que les cendres des Églises d'aujourd'hui...

Eh bien ! oui, précisément, ces cendres antiques parlent ; les tombeaux de nos Pères n'ont pas retenu captives leurs âmes ; Calvin, de Bèze, d'Aubigné, l'Amiral, Duplessis-Mornay, Dumoulin, Claude, Rabaut ne sont pas des morts, mais des vivants. Dieu, le Dieu de la liberté spirituelle, le Dieu de Jésus-Christ qu'ils ont redonné à la France et au monde, leur Dieu, celui dont ils ont servi et sauvé l'honneur, n'est pas le Dieu des morts, mais celui des vivants ; ils vivent, ces héros, ces martyrs, ces confesseurs de la foi. Cendres leurs corps, mais flammes leurs âmes, flammes éternellement enflambées, dont on ne peut s'approcher sans prendre feu, car elles se sont allumées elles-mêmes au feu qui ne s'éteint point, à l'inextinguible incendie dont celui qui en fut l'étincelle a dit qu'il en avait l'impatience.

Qu'il se repaisse donc de ses cendres, le Protestantisme mal assuré d'aujourd'hui ! Que ses charbons sacrés touchent ses lèvres impures et trop longtemps muettes ! Qu'il évoque ses grands morts, qu'il fasse parler ses morts, qu'il se laisse transporter, transmuer par la magie de leur langage clair — en clair — et qu'il renaisse ainsi, à fond rénové, de ses cendres mêmes, comme ceux de l'Église primitive que ses Pères ont voulu continuer, qui aux murs des catacombes signalaient leur passage par le symbolique phénix.

Oh ! soyez bénis au nom des Églises actuelles de France, vous, Messieurs de la Société d'Histoire du Protestantisme français, dont on croit peut-être que vous portez pieusement la cendre de nos Pères, et qui jetez — avec quelle joyeuse fierté ! — aux sillons de France la semence de leur postérité !

***

Ce qu'il crie, le sang de nos Pères, c'est d'abord la nécessité, l'urgence d'un protestantisme *apostolique*.

Apostolique, certes, parce que dépositaire scrupuleux et transmetteur consciencieux de l'héritage spirituel des apôtres, à travers qui seuls nous pouvons joindre le Seigneur et le Sauveur, et dont le message retrouvé au XVIe siècle peut libérer à jamais de toutes les servitudes l'âme de tout individu, l'âme de toute race, l'âme de l'espèce même. Un Protestantisme apostolique, c'est-à-dire un Protestantisme conscient qu'il n'a pas à inventer, à découvrir, à forger un Évangile, mais à en proclamer un, celui des apôtres, témoins et envoyés du Maître.

Mais cela va sans dire.

Un Protestantisme apostolique, c'est-à-dire ayant le sens, la

volonté, la passion de l'apostolat, — et cela va sans dire, et cependant cela est non moins nécessaire.

Ou le Protestantisme deviendra — redeviendra — apostolique, ou il périra. Peut-on même se demander si le Protestantisme doit s'efforcer de rayonner, de s'étendre, de conquérir, doit être missionnaire, doit évangéliser! Comme si un Protestantisme qui ne témoignerait pas en faveur de l'Évangile, manquant à sa vocation, à son nom même — *pro-testis*, non seulement *témoin contre*, mais *témoin pour*....— serait encore Protestantisme !

Oh ! qu'il s'enracine donc davantage dans l'Histoire notre Protestantisme, et qu'il soit saisi par l'âme apostolique de ses Pères. Certes, ils ne pensaient pas, ceux-là, que l'Évangile retrouvé et restauré en sa pureté première dût être le privilège de quelques rares élus ; ils voulaient l'annoncer à tous, en rendre l'accès possible à tous, ils le prêchaient sur les places publiques ; ils le disaient sous le manteau des cheminées des vieux manoirs ; ils le chantaient : (1 500 éditions du Psautier !) ; ils le vulgarisaient en langue vulgaire, ils le colportaient dans les innombrables et incomparables libelles ; ils le signaient en se saignant et le dérobaient à la cendre des siècles en se laissant réduire eux-mêmes en cendres... Ah ! la rage de propagande de ces gens-là !

C'est qu'ils croyaient, eux, au Protestantisme ; ils avaient foi en la Réforme ! Redonnez-nous, admirables ancêtres, gros comme un grain de sénevé de votre gigantesque foi. Redonnez à ces protestants qui en ont perdu le sens, la signification vraie du Protestantisme qui n'est pas qu'une dissidence, qu'une forme entre plusieurs du Christianisme, qu'une formule théologique et qu'une querelle. Redites-leur votre confiance de granit dans les destinées immortelles de l'Évangile retrouvé. Revivez un instant pour eux ces jours inouïs où, de l'aveu même de vos tortionnaires, votre prédication soulevait un immense enthousiasme dans le peuple et dans la noblesse, dans la magistrature et dans le clergé même, et dans les palais du roi, tant est profonde l'harmonie préétablie entre l'âme de notre peuple et l'âme de la Réforme !

Vous nous dites, protestants qui manquez de confiance, non par humilité, mais par timidité, que les obstacles sont trop grands pour que nos pauvres Églises puissent se lancer dans la voie de l'action missionnaire. Eux, nos Pères, eux qui ne se contentèrent pas de réclamer, mais réalisèrent la Réforme, ils eurent contre eux « les gouvernements, les cours de justice, les universités, les habitudes, l'ignorance, le fanatisme, l'argent et la force publique ». Et vous, vous avez avec vous, la liberté...

Mais eux, ils croyaient à la Réforme ! et ils y croyaient tous, non pas seulement les grands, mais les petits aussi. L'histoire,

aujourd'hui, ne se contente plus dans aucun domaine des annales des princes de la terre; elle conte par le menu la vie des simples. L'histoire que vous servez, Messieurs, a mis depuis longtemps en lumière cette force de la Réforme : « le sacerdoce universel ». Chez vous, avec vous, l'on apprend que la Réforme fut aussi bien l'œuvre des cardeurs de laine comme Leclerc de Meaux que celle des conseillers au Parlement comme Anne du Bourg, l'œuvre des prédicateurs que celle des colporteurs.

Pour le salut de nos Églises, il faut chez elles un réveil de l'apostolat universel. Du travail pour tous et tous au travail pour le rayonnement de l'Évangile. Où, dites-moi, trouver des exemples plus inspirateurs de l'esprit de service et de l'esprit de sacrifice, de désintéressement, de renoncement et de consécration que dans les annales que nous honorons en ce jour?

Pour le salut de nos Églises, il faut qu'elles aient enfin la volonté d'un Protestantisme plus organique, plus cohérent, plus coordonné, plus uni, d'un Protestantisme où il y a des chefs et où il y a des soldats, et non pas des soldats sans chefs ou des chefs sans soldats, d'un Protestantisme dont chaque groupement, chaque famille est décidée à faire joyeusement passer l'intérêt général avant l'intérêt particulier. Ah! Messieurs, quels enseignements nous donne ici l'histoire, cette histoire qui marque si bien combien les divisions des huguenots ralentirent et compromirent souvent leur progrès et combien c'est à leur union qu'ils dûrent le meilleur de leur succès.

Si l'Église protestante de France n'enfante pas aujourd'hui des apôtres, cette Église est perdue. Elle ne comptera bientôt plus chez nous, que comme une petite secte étrange et archaïque. Quant à moi, je ne connais pas de meilleure école d'apostolat que celle de l'histoire de notre glorieux passé, si propre à nous humilier, nous montrant, selon les vers du poète, sortis

> Du corps de ces lions, un peuple de fourmis!
> Et nous n'osons nommer nos pères endormis,
> Plus près d'être des Dieux que nous des hommes!
> Et nous traînons si bas leur souvenir puissant
> Qu'à nous voir le porter, on ne sait si nous sommes
> Les vers de leurs tombeaux, ou les fils de leur sang!

Ah! ces cendres!... Comme elle parlent!...

***

Ce qu'elles disent encore, c'est la nécessité, l'urgence d'un Protestantisme *à la française*.

A la France il faut un protestantisme à la française. En France, nous avons inné et chevillé dans l'âme le respect des

peuples et des races. Quoi d'étrange que nous voulions alors le respect de notre propre génie national, d'abord et surtout en ce qui touche au domaine sacré de la vie religieuse? Nous croyons qu'en France il faut penser le Christianisme à la française, le pratiquer à la française, le propager à la française.

C'est pitié vraiment souvent de voir nos Églises comme enjôlées par je ne sais quelle manière de christianisme qui ne fleure pas le parfum du terroir. Piété alanguie, conception mièvre et sentimentale, idées brumeuses et imprécises, pensée sans clarté, propos sans virilité. Protestantisme où l'on ne va plus comme jadis *rondement* en besogne, ce qui veut dire souvent *carrément*, où, sous couleur d'arrondir les angles, on écorne la vérité et on abîme à jamais le trésor sans prix de la race huguenote, *le caractère* dans son intransigeance d'airain et son incorruptibilité.

Baignez-vous, messieurs, dans les flots de l'histoire protestante. Refaisons-nous une âme nouvelle en reprenant contact avec les anciens. Amoureux de clarté, ennemis des syncrétismes fallacieux, faisons un protestantisme vigilant, toujours aux écoutes, qui sait qu'il y a pour lui des dangers, que les libertés spirituelles sont en péril tant que dans le monde demeurent debout des institutions dont le but avoué est de dominer et d'asservir les consciences, qui sait que l'histoire recommence perpétuellement et qu'aux mêmes semences répondent les mêmes moissons.

Retournons à l'Histoire ; saisissons donc une fois pour de bon que le Protestantisme est français, qu'il n'y a rien de plus français, de plus vieux français que lui. La France est la fille aînée de la Réforme. Ne vendons pas notre droit d'aînesse aux nations qui n'ont connu l'Évangile que par le martyre de nos pères.

Sauvez, sauvez notre héritage, nous disent les cendres de nos Pères, non pas par nationalisme mesquin, égoïste et stérile, mais tout simplement parce que, comme nous en avons donné la preuve immortelle, « lorsque Dieu veut qu'une idée fasse le tour du monde, il l'allume dans le cœur d'un Français [1]. »

Ah ! ces cendres !... comme elles parlent...



Messieurs, Michelet, faisant un jour parler les morts, demandait en leur nom :

« Vienne quelqu'un qui nous sache mieux que nous-mêmes, à qui Dieu ait donné un cœur et une oreille pour ouïr du fond de la terre la voix grêle et le faible souffle, quelqu'un qui aime les

1. Lamartine.

morts, qui leur trouve et leur dise les mots mêmes qu'ils ne dirent jamais, des mots qui leur restaient à dire et leur pèsent encore dans le cercueil. »

Messieurs, c'est à l'Église protestante de France d'entendre ainsi la voix de ses grands morts, de leur prêter ainsi sa voix pour qu'ils continuent à appeler la France aux magnifiques destinées qu'ils entrevoyaient pour elle, — que dis-je ? qu'ils entrevoient pour elle, — si elle devient loyale servante de Jésus-Christ. C'est à l'Église protestante de France de continuer et d'achever l'esquisse à peine ébauchée du grand rêve de libération et de rédemption humaine par Jésus-Christ auquel ils se sont sacrifiés.

« Urne précieuse des temps écoulés, continuait Michelet, les pontifes de l'histoire la portent et se la transmettent, avec quelle pitié ! avec quels tendres soins ! (personne ne le sait qu'eux-mêmes), comme ils porteraient les cendres de leur père ou de leur fils ! »

Ah ! non, Messieurs, lorsqu'il s'agit d'*eux*, il faut dire de *vous* : « parce qu'ils portent la semence même de l'Église nouvelle et par elle des temps nouveaux ! »

Le Musée du protestantisme français

Notre musée est ouvert de préférence aux visiteurs *le jeudi, de 1 heure à 5 heures*. A la suite d'un récent remaniement des portraits et gravures exposés, ils sont désormais groupés ainsi dans les six travées :

I. Les réformateurs.
II. Coligny, la Saint Barthélemy.
III. Henri IV.
VI. Sous l'édit de Nantes.
V. Après la Révocation.
VI. Après la Révolution.

Du 10 au 16 décembre, une exposition temporaire, fréquentée par de nombreux visiteurs, leur a fait connaître diverses vues du temple de Charenton, des portraits et gravures du temps de Louis XIII, sortis des cartons à l'occasion du IIIe Centenaire du temple construit en 1623. On admirait en outre deux beaux portraits des pasteurs Drelincourt et (présumé) Claude, l'un prêté par la Fédération protestante, l'autre par l'Église de Pentemont.

SÉANCES DU COMITÉ

---

5 juin 1923

Présidence de M. J. Viénot; présents : MM. d'Amboix de Larbont, Aubert, Buisson, Chatoney, Garreta, Lods, Morel, Pannier, G. de Pourtalès, Puaux, Rott, Valès, Weiss. Excusés : général Nivelle, Fabre, Reuss, Vernes.

Le président se fait l'interprète des regrets unanimes du Comité qui a perdu deux membres. M. *Cornélis de Witt* était le petit-fils de Guizot, premier président d'honneur de notre Société. Nous savons tous avec quel dévouement, qui a sans doute hâté sa fin, il a présidé « l'Entr'aide » qui a rendu tant de services aux régions envahies [2]. M. *Th. Dufour* était devenu membre actif de notre Comité pendant un séjour, quelques années avant la guerre, à Paris qu'il ne devait plus revoir. Tous ceux qui ont étudié tel ou tel coin de notre histoire ont eu recours à son érudition si précise et à sa grande obligeance [3].

Le président annonce que M. N. Weiss donne sa démission de secrétaire. Cette démission ne peut être acceptée qu'en raison d'une proposition faite d'autre part, paraissant concilier les ressources de notre société avec les égards dûs à la fois à l'âge de notre secrétaire et à sa longue carrière de près de quarante-cinq ans consacrés à notre œuvre. Le président rend hommage aux services rendus par la Bibliothèque et le *Bulletin*. Afin de préparer l'avenir, une séance officieuse a eu lieu le 27 mars. On y a fixé la date éventuelle de la retraite de M. Weiss au 1er octobre ; sa pension serait égale au traitement qu'il touche actuellement, et, en cas de décès, reversible pour une moitié sur la tête de Mme Weiss. Ces propositions sont votées par le Comité à l'unanimité. M. Lods est chargé de négocier avec un des locataires actuels de l'immeuble appartenant à la Société la résiliation de son bail afin que M. Weiss puisse l'occuper, au prix d'avant guerre.

1. Désormais, conformément à une décision du Comité du 20 novembre, le *Bulletin* publiera un *résumé* des travaux du Comité ; les procès-verbaux *in extenso* des séances seront déposés aux archives de la Société.

2. Voir la notice ci-dessus, p. 128.

3. Voir la notice *Bull.* 1922, p. 263.

M. Pannier, invité à prendre la parole, déclare qu'il n'aurait pas osé songer aux fonctions de secrétaire si M. Frank Puaux, il y a quatre ans déjà, ne l'y avait engagé, et s'il n'espérait que le secrétaire actuel ne l'aiderait à se mettre au courant.

Le Comité nomme M. Pannier secrétaire et M. H. de Peyster trésorier de la Société.

La Société de l'Histoire du protestantisme belge et l'Union des Églises évangéliques invitent la Société à se faire représenter à leurs assemblées, à l'occasion du quatrième centenaire des premiers martyrs. Le Comité charge M. Weiss de se rendre à Bruxelles à cet effet.

Le Comité qui prépare le quatrième centenaire de la naissance de Ronsard a, d'autre part, nommé M. Weiss l'un de ses membres.

M. Weiss dépose des volumes et manuscrits donnés par diverses personnes, notamment un *Choix d'œuvres mystiques de Jean Amos Comenius* traduites et commentées en français : 2 vol. manuscrits in-4° (don de M. F. Puaux); *Listes de réfugiés assistés à Vevey* en 1729-1735 et 1744 (de M. Campiche, archiviste à Nyon); *Listes de réfugiés français dans le pays de Vaud* (1550-1750) et *à Londres* (des héritiers de M. Th. Dufour, provenant de H. Bordier); *Rapports du Comité de Londres pour l'assistance aux réfugiés* (1702-1710). Mme Baudry a offert la thèse de son fils [1]; le vicomte Menjot d'Elbène, outre sa biographie de *Mme de la Sablière* (dont M. Weiss publiera un compte rendu), de très rares *opuscules posthumes* de M. Menjot (Amsterdam, 1697, in-4°); miss Redfield : *l'Histoire philosophique du genre humain*, par Fabre d'Olivet; M. P. van Dyke ses deux volumes sur *Catherine de Médicis*; M. Romier sa *Conjuration d'Amboise*.

L'emplacement de la maison natale de Calvin à Noyon est à vendre, avec dommages de guerre. Une commission est nommée (le bureau, auquel sera joint M. R. Puaux) pour négocier avec la propriétaire l'achat, au moyen de ressources spéciales qu'il faudra chercher en dehors du budget ordinaire de la Société.

Les mots *Bibliothèque du protestantisme français* seront gravés sur une plaque apposée près de la porte extérieure. Ce nom, conformément à la décision du Comité en 1869, « atteste que si elle est la propriété particulière de la Société qui l'a fondée, la Bibliothèque est aussi la propriété morale des protestants de France, appelés à l'accroître par leurs dons généreux et à en tirer profit pour leur histoire ».

Des portraits de MM. Guizot et Frank Puaux ont été donnés par MM. de Witt-Guizot et R. Puaux; une vitrine par M. G. Feray.

La Fédération protestante a déposé une carte de la *France*

1. Voir ci-après, compte rendu.

protestante récemment éditée par ses soins, et les milliers de fiches recueillies par elle pour la préparation d'un *Livre d'or des soldats protestants* morts pour la France en 1914-1918 ; ce livre (les documents étant encore en nombre insuffisant) n'a pu être publié.

M. F. Christol a donné un « jeu de cartes historiques contenant un abrégé de l'histoire sainte » vendu à Lille et Paris sous le règne de Louis XVIII.

M. le pasteur Canonge envoie des extraits de registres d'état civil, protestants et catholiques (1616-1685), déposés aux archives municipales de Chomérac.

Les Comités neuchâtelois et parisien du centenaire d'A. L. Breguet ont envoyé des dossiers concernant les fêtes célébrées en septembre et octobre 1923.

16 octobre 1923

Le président rend hommage à la mémoire de deux membres du Comité : MM. Maurice Vernes et Aubert [1]. Il exprime les sentiments du Comité à l'égard de M. Weiss, qui vient de prendre sa retraite, et de M. Pannier, qui siège pour la première fois en qualité de secrétaire.

Le peintre présente, pour la remise en état de l'immeuble, un devis de 35 810 francs. Le Comité décide de demander des subventions extraordinaires à la *Dotation Carnegie* et à la *Fédération des Églises du Christ.*

M. F. de Grenier-Latour a fait don de nombreux volumes; M. Moutarde a envoyé des documents sur le pasteur Verdeilhan et quelques Églises de Saintonge; M. Herrenschmidt des actes copiés dans les archives de Saverdun ; M. de Quatrefages de Bréau un registre d'état civil de Ganges; M. Aubert des fiches sur les pasteurs et Églises de France pendant la seconde moitié du XVI[e] siècle, et la copie de lettres adressées par Th. de Bèze à Henri IV et Catherine de Bourbon. M. Bost offre son récent volume (avec indication manuscrite des références) sur les *Martyrs d'Aigues-Mortes.*

Le catalogue des objets exposés dans le Musée de la Société a été commencé par M. Pannier. Le catalogue des manuscrits a été continué cet été par M. A. Mailhet.

M. Weiss rend compte des fêtes très bien organisées à Bruxelles le 1[er] juillet en souvenir des premiers martyrs de 1523 [2]. Il rappelle qu'un mois plus tard un martyr — le premier en France — fut brûlé à Paris : Jean Vallière.

1. Notices ci-dessus, p. 191.
2. La brochure commémorative est en vente (3 fr.) chez M. Meyhoffer 49, rue Stanley, Uccle-Bruxelles.

MM. R. Puaux et Pannier ont assisté à l'assemblée du Musée du Désert. M. Pannier a représenté la Société à l'assemblée de la Société des Pères pèlerins à Leyde. Nos deux sociétés seront appelées en 1924 à célébrer le troisième centenaire de la fondation de la *Nouvelle-Avesnes*, devenue plus tard New-York.

Le président a envoyé à S. M. la Reine des Pays-Bas, descendante de Coligny, un message exprimant les vœux très respectueux de la Société, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son règne.

M. R. Puaux propose d'adresser un message à M. Masaryk, président de la république tchéco-slovaque, actuellement à Paris. Adopté. M. Morel représentera la Société au quatrième centenaire de l'Église de Mulhouse.

Le président signale le touchant hommage rendu, à Strasbourg, en présence des autorités, à notre savant collègue M. R. Reuss. Il montre un estampage de la reliure d'une Bible de Valentigney aux armes de Coligny.

M. Garreta a retrouvé trace de la vente des coupes et bassins servant à la Sainte Cène dans l'Église de Rouen jusqu'à la Révocation.

M. Pannier est autorisé à préparer la publication de cartes postales illustrées avec les clichés du *Bulletin*.

20 novembre 1923

Le président communique une lettre de M. Hugues, conservateur du Musée du Désert, sur les questions administratives concernant le musée.

M. A. Weiss, vice-président de la Cour de justice internationale, et M. Ch. Gide, professeur au Collège de France, écrivent que, comme ils en avaient été priés, ils ont appuyé la demande de subvention adressée à la Dotation Carnegie.

M. Béziès, de Montpellier, membre associé du Comité, signale que l'inscription *Récistez*, à la Tour de Constance, aurait besoin d'être protégée. Il est prié de donner des renseignements complémentaires afin que le Comité fasse prendre les mesures nécessaires.

Le Comité nomme *secrétaire honoraire* M. N. Weiss, et *membres honoraires* les présidents des Sociétés ci-après : Commission des Églises wallonnes; Sociétés huguenotes d'Angleterre, d'Écosse, d'Amérique, de Pennsylvanie, de la Caroline du Sud; Société d'histoire Vaudoise ; Musée de la Réformation à Genève; Société d'histoire du protestantisme belge ; des Pères Pélerins.

Il nomme *membres associés* M. Kablé, au Havre; baronne de Blonay et baron de Neuflize, à Paris.

Les commissions comprendront, outre les membres du bureau, pour le *Bulletin* MM. Bost, Garreta, de Pourtalès, Valès; pour la *Bibliothèque* et le *Musée* MM. Weiss, Reuss, Chatoney; pour les *questions financières et immobilières* MM. Sarrut, Lods, Fabre.

Le Comité arrête le programme de l'assemblée générale (à l'Oratoire le 9 décembre) et d'une exposition à l'occasion du 3e centenaire du temple de Charenton (les 10, 11, 12, 13, 16 décembre).

M. Expert a fait don de plusieurs volumes rares concernant le psautier : *Psalmen Davids | nach Frantzösischer me-|lodey und Reymenart in Teut-|sche Reymen verstendlich und | deutlich gebracht | durch | Ambrosium Lobwasser D. | Und hierüber bey einem jeden Psal-|men neben dem Inhalt auch seine | zugehörige vier Stimmen | Sampt etlichen Psalmen und geistlichen | Liedern, so von Herrn D. Luthero, und | andern gotseligen leuten gestellet. | Gedruckt zu Sigen, 1596*. 976 pages in-12.

Les harmonisations sont de Goudimel.

Die | Psalmen | Davids | nach | D. Ambrosii Lobwassers | Uebersetzung | samt einem neu vermehrten | Gesang-Buch | der erbaulichsten | Kirchen-Lieder, | nebst dem | Chur-Pfälzischen Catechismo | und | Communion-Formul. | Berlin | Gedruckt und zu finden bey Carl Friderich Rellstab (sans date). Autre édition allemande, Bâle, 1747.

Le livre des Psaumes, etc., Charenton, 1677; — *Les Psaumes de David*, etc., Dort (et autres églises wallonnes), 1722; *id.*, Amsterdam, 1768; *id.*, Bâle, 1782; *id.*, Valence, sans date.

Cantiques adaptés à la doctrine et à la méthode du catéchisme d'Heidelberg, etc., par Gross, Lausanne, 1783.

Un recueil d'opuscules rares sur le protestantisme aux XVIe et XVIIe siècles a été donné par M. Gaston Tournier, de Mazamet : *Les plaintes de la Jérusalem militante, avec les larmes du fidelle*, par J. M. Sr de Saint-Amour. A La Rochelle, 1622. — *L'extinction de toutes hérésies par la parole de Dieu en ce traité*. A Chastelleraud, chez Quentin, 1622. — *Zéro du jésuite François Veronne, c'est-à-dire la réfutation de tout ce que ce jésuite a écrit contre la confession de foi des Églises réformées*. A Amsterdam, chez Michel Colin, 1615. — *La Harangue faite par M. Théodore de Bèze le 9 sept. 1561 en l'Abbaye des Nonnains de Poissy*, 1561. — *Juste complainte des fidèles de France contre leurs adversaires papistes*, 1561. — *Harangue de Théodore de Bèze au Colloque des prélats tenu à Poissy le 9 sept. 1561*. Imprimé nouvellement, 1561. — *Les dernières paroles d'une personne extrêmement affligée, représentant la Jérusalem en deuil*, par S. M. sieur de Beaudessein L. D. C., 1622. — *La trompette chrestienne*, 1621. — *Les arrests et*

ordonnances royaux de la très souveraine et suprême Cour du royaume des cieux, 1561. — *Le mandement de Jésus-Christ à tous les chrestiens ses fidèles* (suite du précédent), 1561. — *Traité de Bertram prestre à Charles le Chauve XXV, roi de France, du corps et du sang de Notre Seigneur Jésus-Christ*, 1619. — *Les faussetez insignes du sieur Meurisse Cordelier qu'il a naguère publiées contre le sieur Oyseau, ministre de l'Église réformée de Gyen sur Loire.* Imprimé à Charenton, par Samuel Petit, 1619. — *Advertissement au peuple chrestien*, 1615. — *Articles arrestez au Synode national de Charenton*, sept. 1623. Se vendent à Charenton, par J.-A. Joallin, 1623. — *Le Hibou des Jésuites opposé à la Corneille de Charenton*, 1624. — *Prière générale et action de grâce pour la paix, sur le Pseaume 122.* A Saint-Jean d'Angely, par Isaac Delafons, 1629. — *Catéchisme confirmant par l'Écriture la Confession de foi*, par Jacques Capel, cinquième édition revue par l'autheur. A Saumur, pour B. Mignon, 1624.

Un protestant bordelais a donné les fonds nécessaires pour apposer dans le temple du Fleix une plaque portant les noms de ous les pasteurs de cette Église depuis son origine. Le Comité .ecommande d'imiter cet exemple dans toutes les Églises où cela est possible.

M. Pannier rappelle qu'en 1624 il y aura trois cents ans que Grotius commença à composer chez M. de Mesmes, à Balagny-sur-Thérain, le *De jure belli et pacis*. Il propose de commémorer ce fait, notamment par l'apposition d'une plaque dont un protestant parisien s'est déclaré prêt à payer les frais. Le Comité décide qu'il sera constitué un Comité spécial dont la présidence d'honneur sera offerte à M. le Ministre des Pays-Bas en France et à M. A. Weiss et dans lequel quelques sociétés d'arbitrage seront priées de se faire représenter chacune par un membre. Le président a l'assurance que ce geste sera fort apprécié par nos amis hollandais. MM. Viénot et N. Weiss rappellent à ce propos les discussions religieuses et politiques qui ont accompagné le synode de Dordrecht.

Sur une question qui lui est posée à propos des descendants de réfugiés, M. Lods répond qu'ils bénéficient toujours de la loi spéciale qui facilite leur naturalisation, mais qu'une loi postérieure (de 1882) rend un décret nécessaire, après enquête, dans chaque cas particulier.

Le trésorier expose que la caisse de la Société est presque vide. Le nombre des Églises qui ont envoyé une collecte à l'occasion de la Fête de la Réformation est très faible. Il est décidé qu'une lettre sera adressée à un certain nombre de personnes pouvant s'intéresser aux travaux de la Société et devenir *membres associés* en versant un don de 300 francs.

Études historiques

LE MIROIR DE LA JEUNESSE

par Maturin Cordier

Dans la *Bibliothèque française* (édition de 1772, II, p. 108), La Croix du Maine nous dit : « Maturin Cordier... a escrit en françois *Le Miroir de la Jeunesse* à Poictiers, l'an 1559 pour Pierre et Jean Moynes, frères. Ce livre a été depuis imprimé à Paris par Jean Ruelle et autres, l'an 1560 sous ce nom de *Civilité puérile* ». Jusqu'à présent, on considérait cet ouvrage comme introuvable. Nous avons eu le bonheur d'en découvrir un exemplaire à la Bibliothèque Bodléienne à Oxford [1]. C'est un petit volume in-8° de 70 feuillets non chiffrés, dont l'impression laisse beaucoup à désirer, soit pour la netteté, soit pour la correction [2]. Le titre général est *Le Miroir de la Jeunesse pour la former à bonnes mœurs et Civilité de vie auquel sont adjoincts les Devis et Exemples moraux que les enfans doivent escrire pour Patrons en leurs papiers d'escolle. Composé par M. M. Cordier*, avec cette épigraphe :

> Si vous voulez, enfans, selon Dieu vivre,
> Devant les yeux ayez ce present livre.

1. La Bibliothèque de Poitiers en a fait faire une reproduction photographique, qu'elle a eu la bonté de nous communiquer.

2. Par ex. *poison* pour *poisson*, *modeste* pour *modestie*, etc. Le typographe avait sous les yeux : « Que l'enfant tranche par menuz morceaux sa chair sur son assiette et, adjoustant incontinent du pain, qu'il la masche quelque espace »; il a imprimé le dernier membre de phrase comme suit : « et adjoustant incontinent du pain qu'il a masché quelque espace ».

« A Poitiers, pour Pierre et Jean Moynes Frères, 1559. »

Dans la préface de ses Colloques, l'auteur nous dit que, dès son arrivée à Genève (1559), R. Estienne l'avait exhorté, comme il l'avait fait autrefois, à écrire des ouvrages pour la jeunesse, et le vieillard se mit à composer « quelques opuscules qu'il espérait devoir contribuer aux progrès des enfants ». Nous ne doutons pas que *Le Miroir de la Jeunesse* ne soit le premier fruit de cette activité.

Le volume se compose de quatre parties. La première n'est pas autre chose qu'une traduction française du *De civilitate morum puerilium* d'Erasme, sous le titre de *La Civilité puérile pour endoctriner les enfans*, et en titre courant : *La forme de vivre des Enfans*. Ce n'était pas la première fois que l'opuscule d'Erasme était présenté en langue française. C'est la matière d'un ouvrage dont la première édition est intitulée : « *Déclamation contenant la manière de bien instruire les enfans, des leur commencement, avec ung petit traicté de la civilité puérile.* Le tout translaté nouvellement de Latin en François par Pierre Saliat. On le vend à Paris en la maison de Simon de Colines, demourant au Soleil d'Or, rue Saint-Jehan de Beaulvais, 1537 » ; l'autre, portant simplement le titre de *Civilité puérile*, parut en 1544 à Lyon chez Jean de Tournes, avec une vignette représentant « Era. Rot[1] ». On y lisait une petite préface dans laquelle il est dit que la nation française se distingue « en toute honnesteté, contenance, gestes, mœurs, et, pour faire brief, en toute manière de faire et dire gratieuses, humaines et civiles », mais que, néanmoins, le traducteur « met en lumière » ce petit traité, vu que tous les enfants de France n'ont pas ces qualités qui distinguent les classes supérieures de ce pays.

Cette traduction est reproduite avec la préface, en tête du *Miroir de la Jeunesse*. Mais l'éditeur est protes-

(1) Erasme de Rotterdam.

tant, aussi supprime-t-il toutes les prescriptions d'Erasme sur les signes de croix et les génuflexions devant les images saintes qu'il faut faire au commencement du repas, ainsi que le soir, au moment du coucher. Bien plus, au chapitre : « Comment il faut se maintenir à l'Eglise », il en substitue un autre intitulé : « Comment il se fault maintenir à la Religion chrestienne. »

C'est chose propre au jeune enfant d'aymer et craindre Dieu sur toutes choses et le prier incessamment. Dire l'Oraison Dominicale, chanter Psalmes et Hymnes en recognoissance des biens de nostre Dieu, l'invoquer en adversité : esperer totallement en luy, comme en celuy duquel depend et provient toutes choses bonnes. Aussi qu'il est impossible à l'enfant de proffiter en aucune chose s'il n'a pas sa confiance, attente et recours à son vray Dieu et père. Et ne doit pour aucune chose contrevenir aux commandemens de Dieu, voire fust-il admonesté de ce faire par ses Pere et Mere, ou autres ses amys. Car, comme dit l'escriture, il vaut mieux plaire à Dieu qu'aux hommes.

S'il te faut aller à l'Eglise, ou à la prédication, pour prier ou pour entendre le sainct Evangile, tu dois en toute modestie te humilier et prier Dieu devotement avecques l'assemblée, ouyr ententivement la Prédication, pour icelle mettre en effect : recevoir les sainctz Sacrementz quand tu seras en eage capable ; et non seulement te fault ouyr la parolle de Dieu, et recevoir les sainctz Sacrementz, mais te faut oultre mener une vie conforme à la parolle de Dieu, à l'efficace des dictz sacremenz.

Cependant, nous trouvons encore quelques traces de catholicisme ; ainsi, le traducteur a conservé ce passage : « Les anges sont toujours presens, auxquelz est fort agréable es petitz enfans la honte, compaigne et garde de pudicité. » Il est probable que l'éditeur s'est cru autorisé par ces modifications à supprimer le nom d'Erasme, et à se substituer à l'auteur ; il a, de même, laissé de côté le nom d'Henri de Bourgogne, fils d'Adolphe, seigneur de la Vère, auquel l'ouvrage est adressé, tout en conservant le préambule où il est question de Maximilien de Bourgogne, frère d'Henri [1].

1. Ces jeunes gens, morts de bonne heure, descendaient d'Antoine, le grand bâtard de Bourgogne, fils de Philippe le Bon.

L'imprimeur de Poitiers n'avait pas de caractères grecs; aussi, lorsqu'il rencontre dans le manuscrit des mots de cette langue, les laisse-t-il tout simplement de côté. Si Erasme écrit : *quam ob id Græci* συγκρούσιον *appellant*, nous lisons : « à raison de quoi les Grecs l'appellent.... » et la phrase reste inachevée.

Au reste, la traduction laisse bien à désirer ; elle est prolixe et ne rend pas la spirituelle concision de l'original.

Le second morceau du volume (f° 32) est intitulé : *Instructions très utiles qu'on doit déligemment noter*. C'est évidemment ce qui était désigné dans le titre général par *Devis et Exemples moraux que les enfans doivent escrire pour Patrons en leurs papiers d'escolle*. C'est une série de 124 petits morceaux indiquant en quatre lignes quatre choses nécessaires à la vie, ou quatre conséquences des vertus et des vices, ou quatre choses indispensables à certaines conditions sociales comme le roi, le juge, l'avocat, le plaideur, le notaire, le gouverneur de cité, le gouverneur de ménage, l'homme d'armes, la femme, l'homme de bien, le chef de guerre, le capitaine, le conservateur du pays, le prince, le valet, le médecin, le marchand, etc. Une seule série présente huit éléments, c'est celle des choses qui gouvernent le monde, à savoir « le peuple en bon ordre, le saige avecques l'œuvre, le riche loyal, le jeune obéissant, le prestre honeste, le vieux sage, le paovre humble, la femme de vergogne ». Cette série est suivie (f° 34, r°) de 16 vers moraux, détestables au point de vue poétique.

Nous avons évidemment à faire à un rajeunissement abrégé de l'ouvrage du xve siècle intitulé : « De quant de natures contient l'homme en soy, selon Aristote », ou le « Traité des quatre choses », renfermé dans deux manuscrits de la Bibliothèque nationale [1]. C'est dire qu'il

1. Fr. 572 f° 209 v°-216, et 983 fol. 55. Voir P. Paris, *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*. Paris 1836-48. V. p. 20 et 21 VII p. 392. Mon excellent collègue, M. Arthur Piaget, a eu la bonté d'examiner ces manuscrits pour moi.

est complètement étranger à Maturin Cordier. Le nom d'Aristote ne doit point nous abuser; au moyen âge, on lui attribuait volontiers tout ce qui pouvait avoir quelque rapport avec la science et la morale.

Cordier n'aurait point approuvé la doctrine utilitaire et terre à terre qui inspire le recueil de ces *instructions*. Ce pédagogue chrétien aurait-il pu recommander aux jeunes gens, pour être copiés dans leurs cahiers, des enseignements où, s'il est question de la science, il n'est jamais fait mention de l'étude? Leur aurait-il fait apprendre des axiomes comme ceux-ci :

Quatre choses sont très-joyeuses à l'homme : avoir enfans sages; acquerir grandes dignités; avoir grandes richesses et honnestes; avoir vengeance de ses ennemys.

Quatre choses font un homme riche : avoir grand crédit; accroistre parens; entretenir son ennemy; et enrichir le pauvre.

Quatre choses sont très malicieuses en ce monde : l'aspic; l'escorpion; le crapault; la femme.

Le troisième morceau (f° 51) sort de la même école. C'est un petit poème moral intitulé : *La Doctrine que Aristote envoya au roi Alexandre par laquelle un chacun peut estre instruit*. Il est composé de 27 strophes en 5 vers de 10 syllabes; les deux premiers vers riment avec le cinquième; les troisième et quatrième riment entre eux. L'auteur insiste surtout sur la prudence qu'il faut observer envers son prochain : ne jamais divulguer un secret, parler peu, ne rien faire, ne rien dire sans avoir réfléchi, ne « s'accompaigner » à aucun inconnu, se méfier des propos d'autrui, ne pas s'attaquer à plus grand que soy. Plusieurs strophes énumèrent les devoirs que l'homme doit observer envers son prochain : ne pas blâmer les autres, ne pas mépriser les pauvres, mais honorer les grands :

Par droit divin si tu veulx prospérer,
Les grands seigneurs il te fault révérer
Et honorer par une bonne guise
Les vieilles gens, aussi ceulx de l'Eglise.
L'on doit les grands par raison honorer,

ne pas s'enivrer, se souvenir de la mort, pardonner les injures, user de bénignité, ne flatter personne, etc.

Il est impossible d'attribuer ces vers à Cordier.

Voici ce que l'auteur dit de la mort :

Fuyant tout vice et péché vil et ord,
Te fault penser nuit et jour à la mort.
Croy pour certain qu'à tous mourir fauldra,
L'on ne sait quand ; doncq il t'en souviendra ;
Vivre en vertu donne mort sans remord.

et de la justice :

Suyvant vertu, convient avoir notice
Qu'à un chacun fault ministrer justice
Et sans faveur estre à tous droicturier,
Tant au gentil ainsi qu'au roturier.
Le droit (*sic*) efface et cautelle et malice.

Le quatrième morceau du volume (f° 57), qui est la partie essentielle, est intitulée *Le Miroir de la Jeunesse*. L'ouvrage est tout entier en vers français, ce qui est dans les habitudes de Maturin Cordier ; malgré l'exemple que lui donnaient son élève Calvin et les autres réformateurs, ses amis, il avait l'idée qu'on ne pouvait imprimer un livre français qui ne fût pas en vers.

L'auteur fait en 134 quatrains le parallèle continu du « bon enfant » et de « l'enfant pervers », appelé quelquefois le « débauché ». Il montre d'abord les devoirs du jeune chrétien envers Dieu :

Le bon enfant craint le Seigneur
En reverence et tout honneur ;
L'enfant pervers n'a de Dieu crainte
Et ne fait bien que par contrainte.

Le bon enfant est courroucé
Quand il voit Dieu estre offensé ;
L'enfant pervers ne fait que rire
Et voudroit voir encore pire.....

Le bon enfant aime l'école (*sic*),
Vertu et Dieu et sa parolle ;
Au desbauché est desplaisant
Tout ce qui est à Dieu plaisant.

Le bon enfant volontiers oit
Parler de Dieu, car il y croit ;
L'enfant pervers ne veut entendre
Propos de Dieu n'en rien apprendre...

Le bon enfant, s'on ne l'empesche,
Ne faut point le dimanche au presche ;
Le pervers, au lieu du sermon,
A boire et à gaudir tient bon.

Le bon enfant tasche de vivre
Selon Jésus et de le suivre :
L'enfant pervers suit l'Antechrist
Et faict la guerre à Jesuschrist.

Dans l'épilogue du *De corrupti*, Cordier avait déjà considéré la piété comme la base de l'éducation :

Puisque toute raison de progrès et même tout bien vient de Dieu, qu'Il soit le principe de votre éducation et que tous vos efforts se rapportent à Lui... Donc, si vous voulez de tout votre cœur faire quelque progrès dans votre caractère et même dans les belles lettres, aimez Dieu uniquement, adorez-le pieusement, mettez votre espérance en Lui ; dirigez toutes vos études vers Dieu, comme vers un but; considérez-vous comme ses débiteurs, s'il y a quelque bien en vous ; enfin, recommandez-vous à Lui par vos prières pieuses, fréquentes et ferventes.

L'auteur parle de l'obéissance qui est due aux parents :

Le bon enfant veut rendre entière
Obéissance à père et mère ;
Le pervers, estant bien batu,
Encore est rebelle et testu.

Le bon enfant va de courage
Diligemment en son message ;
Le desbauché s'en va musant,
Puis vient mentir en s'excusant.

puis il s'étend longuement sur les devoirs de l'enfant à l'école, il y consacre 19 quatrains :

Le bon enfant à escouter
Est diligent sans caqueter ;
L'enfant pervers n'a le courage
Qu'à son babil ou badinage.....

Le bon enfant peu se faict battre,
Car à nul mal ne veult s'esbattre ;
Tant plus l'enfant pervers on bat,
Et plus en mal prend son esbat.

Le bon enfant, deux ou trois coups
Ayant receu, se rend fort dous ;
L'enfant pervers, quoyqu'on l'afflige,
Encore à peine se corrige...

Le bon enfant, aimant science
Tient son maistre en grand reverence ;
Le desbauché, contre son cœur,
Monstre semblant de quelque honneur.

Le sage enfant jamais ne cesse
D'estudier, sans qu'on le presse ;
Le fol ne veut estudier
Qu'à force de battre ou crier.....

Le bon enfant tant bien retient
Que grand savoir luy en revient ;
Le desbauché travaille à boire
Fort plus qu'à mettre en sa mémoire.

Le bon enfant veut estre instruict
En chose bonne et de grand fruict ;
L'enfant pervers, s'il estudie,
Tout à vanité se dedie.

Le bon enfant pour sa lecture
Souvent prend la saincte Escriture ;
L'enfant pervers plustost se prend
A lire tout ce qu'on defend.

Le bon enfant à toute heure vient
A ses leçons, s'on ne le tient ;
L'enfant pervers souvent s'excuse
D'avoir failly, mais il abuse.

Suivent des exhortations sur le résultat que doivent produire les « admonitions » des supérieurs, sur la « repentance et desplaisance du mal », sur les « compaignies » :

Le bon enfant aux bons s'adjoint,
Les desbauchez ne cerche point ;
Le desbauché toujours aborde
Vers les meschants et s'y accorde.

sur « la conversation avec les autres » :

Le bon enfant est coint et dous,
Humain et serviable à tous;
L'enfant pervers est intraictable,
Fascheux à tous et importable.

sur « la nourriture » :

Le bon enfant pas ne demande
S'emplir de vin et de viande ;
L'enfant pervers, sans se lever,
Se soulera jusqu'au crever.

sur « le jeu et ebastement » :

Le bon enfant point ne s'arreste
A quelque jeu, s'il n'est honneste ;
Le desbauché se va cachant,
Pour se trouver en jeu meschant.

L'auteur arrive à « la charité et aux choses qui concernent proprement le prochain ». Sur ce point, il est très abondant :

Le bon enfant est patient
Et ne fait tort à escient;
Le pervers à grand peine dure
Un jour entier sans faire injure.

Le bon enfant d'autruy pourchasse
Le bien, comme il veult qu'on luy fasse;
L'enfant pervers point ne craindra
Mal pour bien rendre et n'y faudra.

Le bon enfant, sçachant du bien,
A l'enseigner n'espargne rien ;
L'enfant pervers ne se dispose
Qu'à enseigner mauvaise chose.

Le bon enfant tasche à renger
Celuy qui cherche à se venger ;
L'enfant pervers plustost conseille
En disant : Rend luy la pareille.

Le bon enfant à tous pardonne
Sans point se venger de personne ;

L'enfant pervers n'a point repos
S'il ne se venge à tout propos.

Le bon enfant d'autruy supporte
L'infirmité et le conforte ;
Le pervers a si bien mauvais cœur
Qu'il veut tout prendre à la rigueur.

Puis il parle de l'humilité, de la patience :

Le bon enfant point ne menace
De se venger, quoy qu'on luy face ;
L'enfant pervers, pour moins d'un rien,
Dira : Je te le rendray bien ;

des péchés de « la langue », du « péché par infirmité », du « labeur et diligence pour fuyr oysiveté, desbauchement et larrecin », de la « prudence » :

Le bon enfant s'en va aux sages,
Quand il doute en aucuns passages ;
Le desbauché ne doute en rien,
Car il ne veult savoir nul bien ;

du « silence » :

Le sage enfant se tient tout quoy,
Quand il oit plus sage que soy ;
Le fol prend bien cest advantage
D'oser parler devant le sage ;

de la persévérance, pour arriver à la conclusion en vingt-quatre nouveaux quatrains où la doctrine de la prédestination explique comment il se fait qu'il y a des enfants sages et des enfants méchants. Il termine en indiquant « d'où a esté prinse la matiere de ce livre : »

La plus grand part de ceste difference
Apprinse j'ay par longue expérience ;
L'autre j'ay veuë en passant la lecture
Des beaux propos de la saincte Escriture.

En Salomon, si bien tu le contemples,
Tu pourras voir assez de tels exemples ;
Pareillement y en a es Cantiques
Du Roy David, treshauts et magnifiques.

La morale qui est exposée dans le *Miroir* est absolument la même que celle que Cordier a enseignée dans ses différents ouvrages et que nous retrouvons dans les Colloques. Cette idée même d'une comparaison entre le le bon enfant et l'enfant pervers, il l'avait réalisée dans la postface de son premier ouvrage. Là, après avoir fait le tableau de l'enfant vertueux, il lui oppose les *nebulones*, les polissons et les moqueurs, dont il faut se garder. Nous retrouvons dans le *Miroir* les mêmes vertus qu'il aimait à voir dans ses élèves, parce qu'elles étaient le fond de sa propre nature : la piété, l'humilité, l'amour de la paix. la charité sous toutes ses formes, spécialement le pardon des injures, le zèle dans l'étude. L'auteur du *Miroir* condamne aussi le bavardage et l'ivrognerie ; il conseille à l'enfant de venir au secours de camarades moins instruits, de fréquenter le culte protestant et de lire la Bible. Enfin, c'est sa longue expérience qui lui a inspiré ses réflexions ; c'est donc un vieillard qui a écrit le *Miroir*.

Quant à la forme, les citations que nous avons données rappellent les *Epistres chrestiennes*. Dans celles-ci, l'auteur emploie, comme dans le *Miroir*, le quatrain de vers de huit syllabes. Sans doute, les *Epistres* ont plus de chaleur, parce que Cordier ne s'y était pas astreint à ce parallélisme qui fait du *Miroir* une œuvre fastidieuse par sa monotonie. Mais nous retrouvons la même prolixité, la même banalité dans l'expression, les mêmes chevilles maladroites, les mêmes rimes équivoques ou pauvres, la même naïveté qui touche quelquefois à la niaiserie, mais aussi toute sa piété, toute sa bonhomie, toute l'élévation de sa pensée. Il est donc bien évident que le *Miroir de la jeunesse* est de Maturin Cordier, comme l'indique le titre.

Comment alors expliquer qu'il soit précédé de pièces liminaires qu'il est impossible de lui attribuer et qui sont même en contradiction avec sa doctrine? Voici l'hypothèse que l'on peut faire : les libraires Pierre et Jean Moynes de Poitiers ont demandé à Maturin Cordier un « Miroir de la jeunesse », un *Speculum* français; par là,

ils entendaient une « civilité », un manuel destiné à exposer aux jeunes gens les règles du savoir-vivre. Le vieillard leur envoya la pièce que nous venons d'étudier, précédée d'une préface en vers de dix syllabes, sur laquelle nous reviendrons. Cela ne faisait pas le compte des libraires de Poitiers : ils avaient demandé un manuel de civilité, ils recevaient un poème moral et religieux, trop religieux peut-être pour leur goût; aussi mirent-ils de côté la préface dont ils ne conservèrent que les deux premiers vers pour en faire l'épigraphe de leur livre, et la remplacèrent par la traduction de la *Civilité* d'Erasme, qui était considérée comme le modèle du genre, en lui donnant un caractère protestant, et deux autres morceaux de morale, mais d'une morale bien différente de celle de Cordier.

Nous ignorons si l'indication de La Croix du Maine, qui prétend que l'ouvrage de Cordier a été réimprimé en 1560 à Paris par Jean Ruelle[1] sous le titre de *Civilité puérile*, est exacte.

En revanche, nous avons trouvé à la Bibliothèque de Vendôme un volume intitulé *le Miroir des Escoliers et pareillement de toute la Jeunesse, auquel est descrit la difference des mœurs du bon enfant et du pervers. Livre très utile et fort propre pour le temps présent*. A Paris. De l'imprimerie de Léon Cavellat[2], rue Saint-Jean de Latran, au Griphon d'Argent, MDLXXXII ; 44 pages in-8°. Le titre courant est le *Miroir de la Jeunesse*. Le nom de l'auteur est omis; cependant, c'est le même ouvrage qu'avaient publié en 1559 Pierre et Jean Moynes sans les pièces qu'ils avaient ajoutées, mais avec la préface originale.

1. D'autre part, Du Verdier nous apprend que Cordier avait publié *Le Miroir de la Jeunesse pour la former à bonnes mœurs et civilité de vie*, imprimé à Paris in-16 chez Jean Bonfons. Cette contradiction peut s'expliquer par le fait que Nicolas Bonfons, fils de Jean, épousa en 1571 Catherine Ruelle, fille de Jean.

2. Léon Cavellat, imprimeur et libraire, fils de Guillaume, exerça à partir de 1578 et mourut le 12 octobre 1610. En 1578, son adresse était « en la ruë des Carmes, à l'enseigne de la Trinité et du Griphon d'Argent » ; en 1579 il s'établit dans la maison qu'avaient occupée Nicolas Du Chemin et sa veuve, à la ruë Saint-Jean de Latran, et en 1583 nous le trouvons au mon Saint-Hilaire.

Elle n'a pas moins de cent vingt-quatre vers de dix syllabes.

Si vous voulez, Enfans, selon Dieu vivre,
Devant les yeux ayez ce petit livre,
Comme un miroir, auquel on se regarde
Droit en la face. afin de prendre garde
Si d'aventure il y a quelque tache,
En quelque lieu, qui desplaise ou qui fasche.
Ainsi lisant en ce petit traicté,
Le different verrez qui est traicté
Du jeune enfant qui est de Dieu instruict
A le servir et craindre jour et nuict,
Et de celuy qui par fine malice
Prend son plaisir à commettre injustice...
Car d'une part les pechez je raconte
Des desbauchez, pour leur faire avoir honte,
Si le Seigneur leur veult estre propice
Et les induire à laisser leur malice ;
De l'autre part je descriz les vertus
Des bons enfans, pour les rendre abbattus
Et devant Dieu plus les humilier,
Non pas à fin de s'en glorifier,
Considéré que d'eux elles ne viennent
Ny de parens qu'ils ayent ne les tiennent,
Ains du seul Dieu, qui à toute personne,
Comme il luy plaist, de ses richesses donne,
Et que, tant plus un chascun a de graces,
Plus est tenu d'en rendre au Seigneur graces ;
Car tous les biens et les graces qu'avons
Viennent de luy, et ce que nous sçavons, etc.

L'authenticité de cette préface n'est pas douteuse. D'abord, les deux premiers vers se lisent comme épigraphe dans l'édition originale. Ensuite, nous y retrouvons toute la doctrine et toute la manière de notre pédagogue. Quant à la question de savoir comment cette préface est venue entre les mains de Léon Cavellat, c'est une question que nous ne nous chargeons pas d'élucider.

On voit qu'il faut renoncer à la tradition d'après laquelle les *Quatrains* du seigneur de Pibrac, conseiller du Roy en son Conseil privé, ne seraient qu'un remaniement du *Miroir*. Il n'y a aucun rapport entre les

deux textes. Pibrac a écrit pour les adultes, le *Miroir* est destiné à la jeunesse. Il faut chercher l'origine de cette tradition dans le fait que, souvent, on a imprimé l'œuvre de Pibrac à la suite des ouvrages de civilité.

Nous avons dit plus haut que La Croix du Maine considérait une *Civilité puérile*, publiée en 1566, comme étant la reproduction du *Miroir de la Jeunesse*. Cette assertion a eu pour résultat que l'on a attribué à Maturin Cordier quelques ouvrages anonymes en français et portant ce titre. On nous permettra d'en parcourir quelques-uns. La plupart ont ce trait commun d'être imprimés en caractères de civilité [1].

En premier lieu, il faut signaler la *Civile Honesteté pour les enfants, avec la maniere d'aprendre à bien lire, prononcer, et escrire, qu'avons mise au commencement.* A Paris, de l'imprimerie de Philippe Danfrie et Richard Breton, rue Saint-Jacques à l'escrevisse. MVCLIX ; in-8, 32 f. [2]. La première édition se trouve à la Bibliothèque d'Orléans, la seconde qui parut en 1560, à la Bibliothèque Nationale de Paris. Il eût suffi, comme l'a démontré M. J. Guillaume [3], de lire l'en-tête de l'épître dédicatoire pour connaître le nom de l'auteur. C'est C. de Calviac, et Du Verdier (III, p. 327) nous apprend que le prénom de cet auteur était Claude. Il a dédié son ouvrage « à très-haut et illustre prince et seigneur, Monseigneur Lienor d'Orléans, duc de Longueville, marquis de Rothelin,

1. Ces caractères de civilité, ou caractères cursifs, qui sont une dérivation de l'écriture gothique, étaient considérés au XVI[e] siècle comme constituant le véritable alphabet français, par opposition aux caractères romains et aux caractères italiques (voir Robert Estienne, *Traité de la grammaire française*, p. 5). Ils ont été gravés à Lyon par Robert Granjon en 1556. Les imprimeurs Philippe Danfrie et Richard Breton, à Paris, en devinrent les cessionnaires et les employèrent pour leur édition de la *Civile honnesteté* de Calviac, dont il sera question plus haut. De là, le nom qu'on leur a donné. Ils furent employés jusqu'au XIX[e] siècle pour tous les ouvrages de ce genre. On s'en servit aussi à Genève, pour le texte français des Colloques de Cordier.

2. La marque d'imprimerie représente une femme nue jusqu'à la taille, tenant de la main gauche un cœur enflammé, sur lequel se dirigent des rayons partant d'un nuage. De la droite, elle s'appuie contre un arbre, auquel sont suspendus une tablette portant des chiffres, un sceptre avec une couronne et une mitre avec une crosse. Deux enfants nus sont accrochés au vêtement de la femme.

3. *Dictionnaire de pédagogie* de F. Buisson. 1[re] partie, *s. v.* Cordier.

comte de Dunois, Neufchastel et Tancarville, prince de Chastellaillon, grand chambellan et connestable heredital de Normandie ». Ce Claude Hours de Calviac, fils de Jehan, natif de Saint-Pierre de la Sale, en Languedoc, diocèse de Nîmes, reçut avec son frère Bernard la bourgeoisie de Genève le 12 janvier 1557 [1]. Il était donc protestant. C'est ce que prouve aussi dans son ouvrage l'omission du chapitre sur la tenue de l'église. Il est probable qu'il était un gentilhomme de la suite de Liénor.

Sa *Civile honesteté* est écrite sur le même plan que que l'ouvrage d'Erasme ; il traduit plusieurs de ses prescriptions sans l'imiter servilement. En tête, nous trouvons douze vers (*au lecteur désireux de profiter en ses estudes XII petits preceptes*) :

Si tu veux aprendre science,
Crains Dieu en toute reverence,
Souvent pense à t'humilier
En tout secret pour le prier.

Sois attentif et débonnaire,
Continent sans autre affaire,
Sobre, veillant, laborieux,
Du monde ne sois curieux.

En nul peché ne te desborde,
Ce qu'as apris souvent recorde
Et l'enseigne à qui tu pourras ;
Cela faisant, sçavant seras.

Ces vers sont suivis d'une petite méthode pour apprendre à lire, où l'auteur insiste sur le soin que « ceux qui ont charge d'enseigner les petits enfans » doivent apporter à faire prononcer « bien distinctement et à loisir les mots les uns après les autres » en tenant compte des accents. Puis, nous trouvons des alphabets de divers types, des observations sur la ponctuation, les accents, etc. L'auteur insiste pour que l'on n'apprenne que quatre lettres par jour.

1. Covelle, *Le livre des Bourgeois*; Genève, 1897, page 234. Cf. *France prot.*, 2e éd., t. V, col. 309.

L'idée de Calviac de mettre dans un même volume les règles de la civilité et une méthode pour apprendre à lire et à écrire eut un grand succès.

De là, une série de *Civilités* anonymes, en prose et en vers, qui commencent toutes par les douze préceptes de Calviac et par ses exhortations sur l'instruction du jeune âge. A la suite, viennent des règles diverses du savoir-vivre dans toutes les circonstances de la vie, spécialement dans les repas. Notons encore une *Civilité puérile et honneste* « dressée par un missionnaire », qui a eu un grand nombre d'éditions au XVIIIe et même au XIXe siècle. Cet ouvrage est écrit sur le même plan que celui de Calviac ; mais l'esprit en est changé, il est devenu nettement catholique.

J. Le Coultre.

LIEVEN DE KEY

architecte gantois

La jolie ville de Haarlem était parmi les paisibles cités des Pays-Bas une de celles qui avaient le plus souffert des troubles religieux du XVIe siècle. Elle avait tant bien que mal échappé à la destruction pendant le siège qu'elle subit en 1573, mais, trois ans après, l'imprudence de soldats de la garnison espagnole qui tenait la ville fut cause d'un incendie qui en détruisit toute la partie méridionale.

Pendant deux ans les habitants effrayés n'osèrent pas rebâtir, mais dès qu'en 1578 les Espagnols se furent retirés on se mit à l'ouvrage avec une hâte d'autant plus grande que la ville délivrée de l'ennemi devenait avec la cité voisine de Leyde un des principaux centres de refuge pour les protestants de Flandre. La ville connut à ce moment une grande prospérité : des filatures, des tissages,

des blanchisseries furent installées par les réfugiés qui pour la plupart étaient gens aisés et instruits. Très rapidement il apparut que la vieille ville à demi détruite serait insuffisante pour abriter toute cette colonie à laquelle s'étaient joints des protestants français, et qu'il serait nécessaire d'ajouter aux quartiers anciens quelques demeures nouvelles, et plus plaisantes pour loger ces grands marchands qui avec leur fortune propre édifiaient celle de la ville.

Le conseil des bourgmestres et échevins sentit de son côté qu'en présence de cet afflux de richesse il fallait doter la ville de monuments convenant à sa grandeur renaissante. En 1593 il décida de confier cette tâche à un jeune architecte qui s'était déjà acquis par ses travaux une certaine notoriété, bien qu'on ne citât encore de lui aucune œuvre vraiment importante, et qui précisément appartenait au petit groupe des réfugiés protestants de Flandre [1].

Lieven de Key était né à Gand vers 1560 d'une famille bourgeoise aisée qui avait été parmi les premières à se rallier à la Réforme. Un de ses frères, Guillaume, marchand assez considérable, avait été capitaine de la milice. Quand vint la répression catholique, la famille se dispersa, Lieven, ses frères et sa sœur gagnant l'Angleterre tandis que leurs cousins s'établissaient à Rouen.

De part et d'autre l'établissement fut de peu de durée. Quelques années après, Lieven et le groupe de Londres étaient venus se fixer à Haarlem tandis que leurs cousins de Rouen venaient à Leyde, mais les attaches de la famille De Key avec la vieille cité normande ne furent pas complètement rompues, un des plus proches parents de Lieven étant allé à son tour rejoindre la colonie de

1. Les éléments de la présente étude ont été empruntés à deux articles extrêmement documentés, l'un de M. Weissmann dans la Revue *Opmerker* du 22 juin 1901, l'autre de M. Gonnet, l'éminent archiviste de Haarlem dans le *Bouwkundig Weekblad* (1886). M. Weissmann lui-même s'est inspiré de l'*Histoire de l'architecture hollandaise* du critique allemand G. Galland (1890). Quelques indications complémentaires sur la famille du grand architecte sont dues à l'amabilité de M. Knappert, qui a succédé à M. Gonnet à la direction des archives communales de Haarlem.

Flamands et de Hollandais qui formaient un des éléments principaux de l'église de Rouen [1].

Les familles gantoises qui avaient dû ainsi abandonner leurs foyers pour rester fidèles à leur idéal religieux demeuraient d'ailleurs dans une union étroite, et il est peu d'exemples d'un de leurs membres se mariant en dehors de la communauté des réfugiés de sa ville natale. Lieven lui-même qui s'est marié deux fois a deux fois épousé des protestantes gantoises. Veuf de Catherine de Caluwe qu'il avait épousée en 1585 pendant son séjour à Londres, il se remaria à Haarlem en 1618 avec Barbe van der Eecke [2].

On a beaucoup discuté pour savoir quelles avaient été à Haarlem les premières œuvres de Lieven de Key. Son dernier biographe, M. Weissmann, a contesté la plupart des attributions que le critique allemand Georg Galland avait cru pouvoir faire dix ans plus tôt. Il n'est même pas certain, comme on l'a affirmé, qu'il ait dans la première période de son existence active, construit plusieurs des édifices publics de Leyde, bien que la chose ne soit pas impossible. Ses œuvres authentiques qui lui ont valu le beau nom de « tailleur de pierres de Haarlem » suffisent à assurer sa gloire sans qu'il soit besoin de lui prêter le bien d'autrui. Le jeune architecte s'était d'ailleurs, dès son arrivée en Hollande, fait remarquer par la maîtrise qu'il avait su acquérir de son art, puisque la délibération par laquelle à la date du 3 juillet 1593 — c'est-à-dire très peu de temps après son établissement

1. En 1618 Jacques de Key fut en effet reçu membre de l'église de Haarlem par témoignage de celle de Rouen. Il y avait à cette époque deux Jacques de Key à Haarlem ; il ne peut s'agir du fils de Lieven qui était dès ce moment associé aux travaux de son père. Il s'agirait donc de son cousin, fils de Michel, qui, marié à une nièce de son oncle Guillaume de Key, Marie de Peyster, avait dû partir pour Rouen avec son beau-frère Jacques de Peyster, le fondateur de la banque qui a subsisté jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. Les familles de Peyster et de Key étaient depuis longtemps alliées et très unies. A la mort, survenue en 1607, de son mari, l'orfèvre Josse de Peyster, Jeanne van de Voorde avait quitté Gand pour rejoindre sa sœur Marie, mariée à Guillaume de Key. Les trois aînés de ses enfants devaient épouser les neveux de Lieven.

2. Il n'eut pas d'enfant de sa seconde union. De son mariage avec Catherine de Caluwe étaient nés deux fils et quatre filles.

à Haarlem — les bourgmestre et échevins lui confiaient la direction des travaux d'architecture de la ville spécifie que cette décision leur avait été dictée par la « grande expérience reconnue à maître Lieven de Key tant en matière de taille de pierres qu'en matière de charpente ».

Le premier édifice public qui est généralement reconnu comme portant incontestablement sa marque est le Poids public de Haarlem qui date de 1598. Ce gracieux monument, qui vaut surtout par les détails, porte la trace de réminiscences italiennes qu'on a attribuées à l'influence de Van Mander [1], alors fort estimé à Haarlem et qui avait rapporté d'un séjour à Florence l'idée de motifs dans le goût italien.

Le maître était alors en pleine possession de son talent. En 1601 il arrêtait les plans de la Boucherie de Haarlem qui devait à jamais consacrer sa gloire et qui reste un des plus beaux monuments de la Hollande. On y retrouve des traces du style florentin heureusement mêlées aux meilleures traditions flamandes et hollandaises, l'ensemble présentant un caractère incontestable d'élégante originalité.

Les années qui suivirent furent pour Lieven de Key des années de grande activité. Sans attendre l'achèvement, en 1605, de la Boucherie, il construisit ou reconstruisit les portes de la ville, des maisons de corporations — notamment en 1613 la maison des marchands de la gilde de Saint-Nicolas — des lazarets, des hôpitaux, la façade de l'asile des vieillards (aujourd'hui l'orphelinat). Il est peu de monuments de Haarlem qu'il n'ait contribué à orner ou à édifier. Beaucoup ont malheureusement

1. Charles van Mander était, comme de Key, un réfugié huguenot des provinces belges. Né à Meulebeke, près Courtray, en 1548, il avait été un des meilleurs élèves de Luc d'Heere, autre artiste protestant des Flandres, qui lors des troubles de 1568 avait dû quitter Gand et s'était refugié à Londres avec Philippe de Marnix. Van Mander lui-même avait quitté la Flandre après le départ en exil de son maitre, et de 1573 à 1577 il avait vécu en Italie. Après de courts séjours à Bâle, Vienne et Bruges, il s'était fixé à Haarlem où, avec le concours du graveur Henri Goltzius, il avait fondé une académie qui avait eu quelque éclat.

disparu ; d'autres au cours des années ont été si considérablement modifiés qu'il est difficile aujourd'hui de retrouver la pensée du maître.

On s'accorde généralement à reconnaître qu'après la Boucherie son œuvre la plus remarquable est le clocher de l'église Sainte-Anne, d'inspiration gothique mais dont les motifs traités avec une grande liberté ont un cachet très original.

Lieven a poursuivi son œuvre jusqu'à sa mort survenue en 1627. Bien qu'à cette époque il approchât de 70 ans, ses derniers ouvrages ne sont pas inférieurs à ceux de ses débuts, et les critiques font le plus grand cas des portes qu'il construisit en 1625 pour l'hôpital Sainte-Barbe et l'asile Frans-Lœnen.

L'activité de Lieven de Key a été considérable. Les édifices tant publics que privés qui portent sa signature sont si nombreux et par ailleurs certaines de ses œuvres sont, sinon inférieures, du moins si dénuées de l'originalité qui a fait la gloire du maître, que ses biographes ont cru pouvoir affirmer qu'il n'avait fait en réalité que diriger un vaste cabinet dans lequel travaillaient avec lui ses frères Guillaume, Michel et Isaac, et ses fils Abraham et Jacques.

Bien qu'on ne possède sur ce point aucune donnée précise, l'assertion paraît vraisemblable. Exception doit cependant être faite pour Guillaume qui, grand marchand dès avant de quitter Gand, remplissait depuis son arrivée en Hollande les fonctions d'administrateur de la Compagnie commune dans lesquelles il eut pour son successeur son neveu Jacques, le fils de Michel.

Par ses alliances, ses attaches, l'influence qu'il a exercée sur le groupe des refugiés flamands et wallons, Lieven de Key appartient un peu à l'histoire du protestantisme français. Ses deux plus jeunes filles, Marguerite et Madeleine, ont épousé des pasteurs de l'église wallonne; la première Cornélis de Dieu, petit-fils d'un chambellan de Charles-Quint, fils et frère de pasteurs, pasteur lui-même ; et la seconde Jean de Seins qui, originaire de



LA BOUCHERIE DE HAARLEM

Sedan, mourut en 1636 de la peste, pasteur de la communauté wallonne de Haarlem.

Mais par ailleurs le nom de De Key attire aussi l'attention de ceux qui s'intéressent à l'histoire de la fondation de New-York. Deux de ses neveux, Jean de Peyster [1] et Theunis de Key [2], dont les descendants devaient s'allier comme maintes fois l'avaient fait leurs ascendants, comptent en effet parmi les premiers colons qui formèrent le noyau autour duquel devait se développer la grande cité américaine.

H. DE PEYSTER.

1. Né à Haarlem en 1626, Jean de Peyster partit pour l'Amérique à peine âgé de vingt ans, et joua un rôle actif dans l'organisation de la colonie de Nieuw-Amsterdam dont il fut bourgmestre avant que la ville, devenue anglaise, eût changé son nom en celui de New-York. Sa grand mère maternelle Jeanne de Key était la propre sœur de Lieven de Key. De son mariage avec son compatriote Lieven Martens elle avait eu trois enfants, dont Josyne qui avait épousé Jean de Peyster, père de celui qui devait émigrer.

2. Jacob Theunis de Key, qui est considéré comme le fondateur de la branche américaine de la famille de Key ou de Kay et qui fut un grand marchand de la période hollandaise de New-York, était fils de Guillaume de Key, trésorier de la colonie de Manhattan. Son grand père Guillaume (père de Lieven) était venu avec ce dernier à Haarlem vers la fin du XVIe siècle. Sa femme Marie van de Voorde était sœur de Jeanne van de Voorde, qui avait épousé l'orfèvre gantois Josse de Peyster le jeune (1554-1607).

Documents

Vente des coupes et bassins servant à la Sainte Cène dans l'Église réformée de Rouen (Quevilly) jusqu'à la Révocation

Dons faicts aus Pauvres au Bureau des Pauvres

(Archives de l'Hospice général de la ville de Rouen, Registre F. 183, Casuel)

[*F° 154 verso*]

Monsieur Marye, thrésorier,

Du deux^e aoust [1685],

Receu la somme de mil liures, moitye de 2 000 l. trouuez chez M^r Le Gendre, ministre, prouenant des charités des personnes de la religion prétendue refformée, lesd. mil liures ayant esté touchez par Mr Dehors, administrateur de l'Hostel Dieu. Cy M l.

[*F° 157 recto*]

Du 11e may 1686,

Receu six cents cinq liures quatre sols trois deniers faisant moityé de douze cents dix liures, huit sols, six deniers prouenant de la vente de huit tasses d'argent, deux bassins aussy d'argent et de plusieurs petits meubles qui appartenoient au concistoire de Queuilly et du bois qui estoit dans l'enclos du presche dud. Queuilly, l'autre moityé étant demeurée ès mains de Messieurs les administrateurs de l'Hostel Dieu suiu^t le mémoire des choses susd. du 28 nouemb. 1685. . . . . VI C. V l. IIII s. III d.

[*F° 159 verso*]

Du 5e juin [1687],

De Jean Filleul, pour la dépouille de l'herbe du jardin qui servoit de cimetière à ceux de la religion prétendue refformee, douze livres, cy . . . . XII l.

(Communication de M. R. GARRETA).

Mélanges

LES DE CONINCK AU HAVRE ET A ROUEN DE 1682 A 1691[1]

Catherine Crommelin à son fils Frédéric de Coninck, à Greenwaycourt

Au Havre, ce premier mars 1686.

... J'ay hier receu une lettre de nostre chère Mayon du 25, elle est encor au mesme lieu. J'avois eu crainte qu'on ne l'eust enlevé pour la mettre dans ces lieu sy terrible et affreux d'Aumalle. J'espère qu'on ne se hattera pas tant d'y mener du monde; il semble qu'on ce relache un peu, la campagne désertera en ce pays où il y en a quantitée; nostre bon dieu viendra à nostre secours. Il n'est pas besoin de m'exorter à aymée cette vertueuse fille, j'ay autant de tendresse pour elle qu'en puis avoir. Elle me mande que tu luy a avissée l'arrivée de Mad. Gontlier avec ces filles[2], ce quy luy donne de l'envie d'en faire autant, mais comment sortir, cy elle ne fait comme elles, quy est sans doute de faire la figure comme les autres. Car en vérité je ne vois pas d'autre moien, et alors il se trouvera quelque occassion, et je luy ay promis que Manon[3] luy tiendra compagnie. O Seigneur, qu'elle seroit heureuse et moy aussy, mais ce ne puis être encor. Nostre chère Mayon m'a mandé que la demoiselle Gontier[4] a sorty par le moien de Mr de Gilbaut, à quy mon mary a ecrit aussy tot avec des grande prière d'employer tous ces amis. Je ne say pas de quel sorte elle

1. Voy. plus haut p. 97 et 154 et suivantes. P. 174 la signature *Ch. Bost* a été substituée par erreur à celle de l'auteur véritable : *Ph. Mieg*. P. 172, note 1, au lieu de : *Lisez deniers*, il faut mettre : *Sous entendu : à tourner le dos*.

2. Madame Gontier et sa fille ainée avaient été arrêtées lors d'une première tentative de fuite (Legendre, p. 80).

3. Marie Oursel, sa fille.

4. Elle avait été capturée en même temps que Marie Camin (Legendre, p. 80).

est sorty, il n'importe puisqu'elle est asauvetée ; aussy tot que j'auray reponce, je ne manqueray de luy faire scavoir. Depuis 4 jours est de retour des cachot d'Aumalle le pauvre André Lenud[1] bien désolée; on l'avoit mis dans un cachot infecte et plains de vilaine beste, il a eté contrain de subir, ne pouvant plus vivre. Cela fait frémir, on ne mest pas dans ce lieu orible les sorcier, et ceux quy font pacte avec le diable; ce n'est que pour y mettre des chretiens. Il faut ce taire et parler de bouche, on ne nous die rien; ce n'est pas pour cela que nous subissons à tous. Je vais parfois au sermon; à la messe je n'y ay ny personne du logis encore été, ny irray jamais par la grâce de dieu, à moin que l'on ne m'y traine. Sy dieu me faisoit la grace de sortir, à quoy pourrois-je gagner la vie ou tu est; un mot d'avis, et que vostre lettre viene soub couvert sans signer. Je pouray peut aitre aller bien tot voir vostre grande mère, elle est chez elle, il luy a fallu faire comme les autres; elles ne se porte pas bien. J'ay mandé à nostre chère Mayon que je pourois estre à Rouen dans 15 jours...

Jaques Rondeau à Mademoiselle Camin à Dieppe

A Hollinghorn, ce mercredi 14/24 avril 1686.

... Nous séparer volontairement des personnes qui nous sont les plus chères pour accompagner Jésus-Christ sur le Calvaire, et nous arrêter dans son Eglise quand elle est désolée, quand au lieu de profetes et de Pasteurs on n'y peut plus entendre que la voix des faux Apotres et quand on est nécessité à se charger de sa croix et de ses épines, c'est un devoir sy pénible et sy accablant, sur tout dans un siècle aussi délicat que le nôtre, qu'à peine a-t-on trouvé dans notre France douze disciples persévérans pour plusieurs milliers de ces trouppes tumultueuses qui ont lâchement renié la foy pour se transporter à un autre Evangile. Heureusement Mademlle vous vous êtes rangée dans le petit nombre de ces généreus fidèles qui ont choisy la bonne part et vous vous êtes résolue à confesser notre Jésus non seulement devant des hommes ordinaires, mais devant des Magistrats, des Intendants et même devant des Jésuites et Ministres Apostats. Vous en recevrez quelque jour la louange de Dieu sy le monde ingrat vous la refuse...

... Celui qui brise les portes d'airain et qui rompt les barreaux de fer vous fera bien sortir s'il luy plait des febles clôtures d'un couvent, et fussiez vous chargée de plus de chaines que n'en eut autrefois Saint Pierre et mieus gardée que luy...

1. Parmi les nouveaux convertis du Havre (1689), nous trouvons : « Rue de la Sirène, Maison Pignault, André Lenud, sa femme, une petite fille. »

Catherine Crommelin à son fils Frédéric de Coninck, à Greenwaycourt

Au Havre, ce 15 avril 1686.

J'ay été bien faché de revenir sy promtement de Rouen[1], car j'avois commencé de voir quelque personne pour tacher par amis d'obtenir la delivrance de nostre chere Mayon ; j'ay priez Mad[lle] Le Febvre[2] d'y employer ces amis, elle me repond ce jour d'hui qu'il n'y a point de moyen, ce quy me desole. J'ay receu une lettre du 30 passé de Mayon, elle me dit que sy elle avoit quelqu'un pour l'ayder, elle franchiroit la muraille. J'en ay parlé a une personne a quy elle touche de prest de trouver quelqu'un pour cela. Dieu la veille fortifier et assister de son S[t] esprit ! Nous somme tous en une grande espreuve, heureux celuy quy vaincra. Il semble que nous avons quelque relache et que l'on ne nous doit plus forcer, et cela peut-aître pour nous endormir...

... J'ay veu Mad. Le Cordier vendredy dernier quy a relaché en ce port pour etre visité, estant embarqué pour Hollande ; elle a obtenu un passe port pour 3 mois. M[r] Caron, quy demeuroit a la Croix de Pierre a Rouen en a un pour 2 mois ; le voila party, c'est assée. Je me meure de me voir demeuré, je ne vois point de jour a ma peine. Vous aurez apris qu'il y a un marquis avec sa femme quy sonte arresté icy, quy a fait descouvrir 7 autre personne quy etoit dans un autre vaisseau, quy sonte tous en la prison. Elles sonte tous de cognoissance, cette un grand malheur pour beaucoup...

... J'estois party a dessains d'aller voir vostre grande mère ; j'espere partir s'il plaist a dieu vers la Pentecoste, la pauvre femme me souhaite fort. Mon cher, soyez ménagé, et que vostre frere vous soit en exemple. Je crois que s'il pouvoit passer pres de vous qu'il trouveroit plus tot occasion que en ce pays ; parlé en a M[r] Morse et au cousin Otger[3], et s'il y esperance, écrivée luy...

Au Havre, ce 3 juin 1686.

Mon tres cher fils, je viens de recevoir la tiene du 6/16 du passé et en ay leu et releu le contenue. Prend courage, mon cher

1. Elle avait été rappelée brusquement de Rouen par la mort subite de son beau-père Robert Oursel, mort au Havre le 2 avril 1686, à l'âge de 79 ans.

2. Rachel Testart, fille de Pierre Testart, de Saint Quentin, et de Rachel Crommelin, avait épousé à Paris, le 20 juin 1677, Pierre Le Febvre, de Rouen, son cousin germain. Elle était nièce de Catherine Crommelin.

3. David Otghers, de Londres, époux de Catherine Crommelin, veuve d'Abraham Desdeuxvilles

enfant, nostre bon dieu quy a commencé l'œuvre ne la laissera pas imparfaite, il te rendra ta chere maitresse que j'ayme de tout mon cœur. Je ne doute pas qu'elle ayt manqué de t'escrire vendredy dernier aussy tost son arrivée a Rouen ; elle m'a écrit pour me l'aviser, estant sortie par caution pour un mois, et me mande que ton frere l'a esté querir, et qu'elle luy en a bien de l'obligation ; elle ne m'en die pas davantage, et je n'ay receu aucune lettre de vostre frere. Je me dispose a partir pour aller a Rouen le 11 du courant, je conte les heure et les moment pour la voir, mais je ne puis partir plus tost a cause des affaires mortuaires. Quand nous serons ensemble, et que dieu m'en fasse la grace, nous consulteron ce quy sera le meilleur de faire, car il faute l'eblouyr des yeux du monde. Paris luy sera peut-aitre le meilleur refuge, et la faire changer de nom [1], et ce tenir caché pour un peu de tems. Ma mere y doit aller en bref, elle est mieux, dieu mercy ; c'est pour un procez dont la pauvre femme y a fait desja plusieurs voyage, mais a cette fois on luy fait esperer la victoire, et je dois l'aller trouver. Assure-toy, mon cher fils, que je n'oublieray rien pour nostre chere Mayon, et j'emploiray tous nos amis pour obtenir un passe port pour aller pour affaire, car il n'y a pas d'aparance autrement. Vous aurez apris que Mad. Laurent Mercyer est en cette ville en prison avec plusieurs de ces filles, ayant été trouvé dans une muche au bas de la rivière, il y a un mois...

... Je me souhaite avec vous tous, mais toute les porte sonte fermée. On fait icy un exacte garde sur les coste, mesme pour passer a Honfleur il faut avoir un passe port. On est observé en toute maniere. Seigneur, vien a nostre delivrance, et sois apaisé envers nous ; il n'y a rien de plus cruel que d'estre oppressé en sa conscience. Quant vous m'écriré, que vostre lettre viene soub couverte de vostre cousin Cabinet. Mayon est logé ché Mr Estienne Hubert ; il ne faut pas que le nom de Mayon ce voie a la poste...

Frédéric de Coninck à sa mère Catherine Crommelin, au Havre

Greenwaycourt, le 26 may/5 juin 1686.

Je suis dans une affliction et dans un estat pitoyables, car enfin je ne scais plus que devenir, ny ou me mettre pour trouver un seul moment de repos. Dieu n'aura-t-il pas pitié de moy en me rendant la personne quy m'est si precieuse et quy fait toute ma felicité icy-bas au monde. Je ne puis manquer de vivre heureux avec elle, estant aussy accomplie et aussy vertueuse qu'elle l'est...

(1) La lettre du 27 octobre (ci-après) est adressée « à Mlle de la Tour ».

Jean de Coninck à son frère Frédéric de Coninck à Greenwaycourt

Rotterdam, ce 7e juin 1686.

Je profitte de l'occasion de Monsieur de Grave, qui estant venu faire un tour en ces pays s'en retourne a Londre, pour vous temoigner la joye que j'aye eue en apprenant que Madlle Mayon estoit sortie du couvent, notre frere l'ayant esté querir et l'ayant emmenée a Rouen, ou j'ay oui dire qu'elle est chez Mr Durand[1] qui est de ceux qui la cautionne. Comme je le croy bien intentionné, j'espere qu'il ne seroit pas faché qu'elle n'y rentrast plus, et qu'au contraire il seroit bien aize qu'elle peust trouver quelque bonne occasion ; et sy elle est bien conseillée, elle se cachera jusqu'a ce qu'il se puisse trouver quelque bonne rencontre pour se mettre en seureté. On m'a dit toutefois que ne voulant faire aucune affaire a ceux qui la cautionnent, elle est preste de retourner au couvent, mais je croy que c'est pour mieux cacher son dessein, car enfin dans de pareilles choses, il ne faut pas avoir une conscience sy delicate, veu d'ailleurs que jusqu'icy, on n'a pas fait de mal a ceux qui ont ainsy cautionné des gens qui s'en sont fuis...

... Je suis bien malheureux de n'avoir pas tourné de votre costé, ne faisant icy que manger le peu qui nous reste, le negoce estant icy trop difficile pour un novice qui d'ailleurs ne scait pas encor assez de la langue du pays pour m'en pouvoir aider, estant tres difficile selon moy, l'anglois ne l'estant pas tant...

... J'ay receu une lettre de notre mere l'ordinaire dernier, laquelle se porte bien. Elle me mande que nous ne soyons point estonnez sy on nous mande qu'on l'a mise en prison parce qu'elle est resolue a tout souffrir plustost que d'aller a leur abominable messe. Je luy ay hier fait reponce. Elle esperoit se sauver, mais le vigoureux arrest qui a esté donné depuis peu contre les pretendus convertis qui seront attrapez se sauvant, qui condamme les hommes aux galeres a perpetuité et les femmes au couvent de mesme l'a epouvantée. Le bon Dieu veille avoir pitié d'elle et de tous nos autres amis...

... On nous mande que tout est ruiné a Rouen, que le commerce y est mort. Vous aurez sceu l'incendie qui y est arrivé depuis peu de trente maisons et un couvent. Notre grand'mere repoursuit ses proceds tout de nouveau, ce qui me surprend pour une bonne femme comme elle qui est sur le bord de la fosse ; elle est allée a Paris pour cet effet a ce que m'a mandé notre mere,

1. Jacques Durand, de Rouen.

laquelle va tacher de redemeurer a Rouen estant trop persécutée au Havre, l'esperant estre moins à Rouen.

Frédéric de Coninck à son frère François de Coninck à Rouen

Greenwaycourt, le 9/19 juin 1686.

Faites votre possible afin de faire avoir un passeport a ma maîtresse, si on ne peut pas mieux employer pour ce sujet tous nos amis auxquels vous ferez mes baise-mains, s'il vous plaist ..

Frédéric de Coninck à son frère Jean de Coninck à Rotterdam

Greenwaycourt, le 17/27 juin 1686.

C'est une personne douée d'une vertu admirable et d'une piété sans exemple, car tous ceux quy avoient la moindre attache ont succombé, et elle cependant persiste malgré le tendre amour que nous nous sommes jurés, ce quy la rend d'autant plus digne d'estime et d'admiration...

... Si vous aviez persisté dans vostre premiere resolution qui estait de venir icy, ce n'auroit pas esté le pire que vous auriez peu faire. Il y a icy proche, entre autres lieux, une belle terre qui est vacante que nous aurions prise ensemble...

... Pour ce quy est de ce pays-cy, je ne doute pas que le papisme ne fasse son possible pour s'y establir, encor, s'il plait a Dieu, ce ne sera que pour un tems. Quand a croire qu'il pourra en arriver comme en France, c'est ce que nous n'avons pas sujet de craindre, car il y a 50 protestants contre un papiste ; je n'en connois pas un de cette religion-cy dans toute notre contrée. Il y en a qui disent que les papistes pourront devenir sous ce regne-cy ce que nous avons esté autrefois en France. Dieu veille que cela n'aille pas plus loin, et que nous demeurions en paix ; on ne voit presque pas de révoltes, ce qui est une bonne marque...

... J'ay ecrit la semaine derniere a mon frere pour le remercier de la peine qu'il a prise d'aller a Dieppe...

... L'état de ma mere me fait compassion ; elle ne me dit point qu'elle ait eu le dessein de se sauver, quoy que je l'en aye exhorté plusieurs fois. Pour ma grand'mere, elle aime mieux se rembarquer dans ses procès, plustost que de songer a sa conscience...

Catherine Crommelin à son fils Frédéric de Coninck à Greenwaycourt

A Rouen, ce 15 juillet 1686.

Mon cher enfans, nostre volonté est bonne, mais les force n'y est point. Dieu y pourvoiera par sa grace et ne nous abandonnera point dans nos souffrance, il nous ouvrira la porte quelque jour. Ne t'impatiente point pour ta maitresse, jusque icy on ne l'a point demandé et nous penssons assez a bien des choses ; mais les risques est sy grand qu'on n'y ose penser. J'espere partir demain pour Paris et mener Terotte[1] a ta grande mere, quy y est il y a 10 jours, pour luy tenir compagnie, ayant dessains d'y passer quelque tems. S'il plaist a dieu, estant la je veray s'il n'y auroit pas moyen d'obtenir un passeport ; assure toy, mon cher, que je feray ce que je pourray, encor un peu de patience... Manon est une inseparable avec ta maitresse...

Frédéric de Coninck à Jacques Durand, oncle de sa fiancée, à Rouen

Greenwaycourt, le 7/17 juillet 1686.

J'ay bien des remerciements a vous faire pour la peine que vous vous estes donnée pour la liberté de la personne qui, comme vous le savez, fait tout mon bonheur ; je regarde cela comme un commencement de delivrance, et j'ose me flatter que par vostre moyen, je pourray la revoir bientost et me voir au comble de la félicité...

Catherine Crommelin à son fils Frédéric de Coninck à Greenwaycourt

A Paris, ce 25 juillet 1686.

Mon tres cher fils, il y a 8 jours que je suis arrivé icy pour y voir encor une fois ta pauvre grande mere quy ne se porte pas bien. Elle a gagné son procez avec la plus grande partie des despends contre la vefve Pierre Levert...

... Depuis que je suis icy, ta maitresse m'a écrit qu'elle auroit besoin de 500^{lt}, je luy ay fait reponce que je n'en avois point icy d'argent et qu'il en falloit écrire a Mr Oursel pour cela... La pauvre Mad^{lle} Mettayer[2] est icy avec 4 enfans...

1. Esther Oursel.
2 Femme du pasteur Samuel Mettayer, de Saint-Quentin.

Frédéric de Coninck à sa mère Catherine Crommelin, à Rouen

Greenwaycourt, le 21/31 juillet 1686.

Il a passé icy un des Messieurs Serrurier[1] qui a eu le bonheur de se sauver ; il m'a dit que si ma maîtresse alloit a St Quentin, elle passeroit aussitost, y ayant quantité de personnes qui ne font autre metier que de sauver du monde...

Jean de Coninck à son frère Frédéric de Coninck, à Greenwaycourt

A Rotterdam, ce 3e aoust 1686.

On dit qu'un chat échaudé a peur de l'eau ; je veux dire qu'estant sorty de France pour la persécution, les desseins du Roy d'Angleterre me font craindre quoy qu'on en veille dire, car je suis persuadé qu'il n'a pas trop bon dessein pour la Religion, non pas que je croye que jamais il puisse jamais faire dominer la Papauté en Angletterre, mais qu'il fera pour cela tous ses efforts et qu'il est facheux d'estre dans un pays dechiré par des guerres civilles, sy il fait eclatter ses résolutions, ce qu'a Dieu ne plaise. Sy au contraire estant bien sagement conseillé, il laisse son Royaume en paix, je ne dis pas absolument que je ne quitteray pas la Hollande, laquelle a bien fort le don de me deplaire aussy bien qu'a ma femme et a beaucoup d'autres françois, y en ayant plusieurs qui tournent vers Angletterre, du nombre desquels est le porteur de la présente...

... J'ay aussy bien que vous compassion de notre pauvre mere. Elle est presentement a Paris aupres de grand mere qui a gagné ses proceds avec depends et interests. Elle doit estre bien tost de retour a Rouen, ou j'espere qu'elle travaillera a retirer ma pauvre petite Catin d'ou elle est afin de me la faire tenir...

Mademoiselle Genevotte Lelarge[2], couzine de Madlle Mayon, et qui demeuroit a Rouen chez Mr Camin, est venue faire icy abjuration de la Papauté, et professer la vérité, ce qu'elle a fait depuis 8 ou 10 jours, mais secrettement dans le consistoire a cauze de son pere et de ses autres parens, auxquels on craind que cela estant mandé a Rouen ne leur causast quelque facheuse affaire. Il se sauve tousjours quelqu'un et il ne se passe guere de dimanche, et mesme sur la semaine, que quelqu'un ne fasse reconnoissance. Il y en eust encor quatre dernierement...

1. La famille Serrurier était une des plus notables familles protestantes de Saint-Quentin.

2. Fille de M. Lelarge de Dieppe.

Frédéric de Coninck à son beau-frère Jean Camin, à Rotterdam

Greenwaycourt, le 18/28 aoust 1686.

Ma maitresse me fait esperer qu'elle sera icy avant la S[t] Michel, et elle me donne toute puissance et autorité de commencer mon etablissement. Il y a icy proche une tres belle et bonne terre, mais comme elle est un peu trop etendue pour moy pour un commencement, mon oncle quy fait des merveilles et quy souhaite de s'aggrandir en prendra la moitié...

Catherine Crommelin à son fils Frédéric de Coninck à Greenwaycourt

A Paris, ce 21 aoust 1686.

Mon tres cher fils, je suis de retour en cette ville, ma chere mere m'ayant mandé de venir incessament pour l'assister en sa maladie, ayant eté prise rudement et violament. Dieu l'a retiré le 9[e] a 10[e] jour de sa maladie[1], avec une constance admirable et fermeté d'esprit, le 16 du courant. Tu peu penser, mon cher enfans, combien cest separation m'a été douloureuse, de me voir privé des sy douce consolation dont j'ai tant receu en toute mes afflictions. Je ne la regrette point, car ce seroit offencer dieu et elle est morte de la mort du juste. Cette bonne mere a donné a tous sa benediction, a tous ces enfans et petits enfans...

... Quant a ta chere maitresse, ces cautions sont deschargé, et elle a receu six cent livre. Ne vous metté en peine de rien, vous savez ce que je suis; crois que je cerche tous les occasion, cela est dificil assez; armé vous de patience, dieu achevera son œuvre quant il luy plaira...

A Rouen, ce premier octobre 1686.

Il y a longtems que je n'ay entendu parler de nostre pauvre Mayon, je ne say sy elle est encor a Paris; cela est facheux que l'occassion ne ce presente. J'ay creu que l'affaire estoit infaillible par ou tu luy avois mandé. Je vous assure que cela est bien difficile, ceux de dehors ne le peuvent croire. Il y a des heureux et des malheureux, M[r] Coigniard confisseur est arresté a Paris, et des gens en peine pour luy...

1. Elle était âgée de 77 ans. Son fils Jacob nous dit qu'elle fut « enterrée dans le cimetière de l'église Saint-Sulpice, sous la persécution » (Genealogie des Crommelin, *Bull. du prot. franc.*, 1858, p. 485).

Catherine Crommelin à Mademoiselle de la Tour[1], *chez Monsieur Duhamel, marchand à Rotterdam*

A Rouen, ce 27 octobre 1686.

Ma chere fille, je ne scay assé remercyer la bonté de dieu de ce qu'il vous a fait parvenir dans le pays de benediction, dieu en soit loué ! Je suis fachez qu'il vous a arrivé de tomber et que vous est blessé au bras, que j'espere avec le tems que cela se passera que j'apprendray bien volontier. Il commençoit fort a m'ennuier de n'avoir pas de nouvelle, vous avez fait un agréable surprise. Ma fille Camin[2] a eté bien ravie de vous voir et sans doute le reste des amis. Je m'imagine que mon cher Frederic ne se sent pas de joye, esperant dans peu posseder celle qu'il y a longtems qu'il attends. Dieu, par sa bonté, vous veille bien tot joindre pour sa gloire et vostre salut. Je vous prie, quand vous serez au lieu dessirez, de vous souvenir de moy et de mes filles, et sy nous y pourrions gagner nostre vie dans une ville a tenir boutique, ou a la campagne comme vous...

... Ils sont fort rejouye ché Mr Hubert[3] de vostre arrivée. Je vous embrasse de tout mon cœur. Par occassion, mandé moy combien vostre voiage vous a coutté et s'il y a du risque. Jusque a presant, on ne nous a rien dit icy...

Jean de Coninck à son frère Frédéric de Coninck à Greenwaycourt

A Rotterdam, ce 28e octobre 1686.

Je profitte pour vous écrire, de l'occasion de Madlle Mayon, laquelle m'a agréablement surpris il y a aujourd'hui huit jours, estant venue se débarquer directement devant chez nous. Je vous asseure que j'en ay esté dans de grandes inquiettudes par les nouvelles que l'on reçoit icy continuellement des gens que l'on arreste sur les frontières ; mais elle a heureusement éprouvé que qui se confie en Dieu et luy demeure fidelle en est protegé. Il est bien glorieux pour elle d'estre ainsi sortie sy avantageuzement, en ayant par sa patiance et sa perseverance vaincu tant d'obstacles, voila donc ainsy vos vœux exaucez et les notres...

... Je travaille a retirer notre pauvre malheureuze Catin de France, ce a quoy j'ay bien de la peine a reussir. J'en attends tous les ordinaires des nouvelles : Dieu veille qu'elles soient bonnes et que je la puisse rechaper de la cruelle main de nos

1. Il s'agit évidemment de Marie Camin.
2. Catherine de Coninck, femme de Jean Camin.
3. M. Etienne Hubert, de Rouen, où logeait Marie Camin.

persecuteurs. C'est notre mere qui se mesle de cette affaire. J'ay envoyé desja une fois d'icy une femme pour l'aller querir, mais elle m'a trahy en ayant pris mon argent, et amené l'enfant de Godeffroy frere de Pierre[1]; et j'ay encor offert a une personne deux cents francs de recompense, sy seulement il vouloit me l'amener jusqu'a Gand; j'en attends le resultat...

Robert Oursel à son frère Frédéric de Coninck, à Greenwaycourt

Rotterdam, le 29 octobre 1686.

En vérité, mon cher frere, il est inexprimable quelle joye nous avons tous eue et que j'ay ressentie en particulier de voir icy apres tant de peines et de fatigues Mademois[lle] Camin, rechapée du naufrage, victorieuse de la cruauté et de la tirannie de nos ennemis.....

... Il faut presentement que je cherche a gagner ma vie puisque mon pere ne peut plus me l'adonner; je vous seray eternellement obligé, sy vous voulez bien prendre la peine d'en parler, mais je crains fort de n'estre pas heureux, car je croy qu'il en est de mesme vers chez vous qu'icy; contre une place, dix garcons. Je scay tenir les livres, le hollandois et un peu d'allemand; a l'egard de l'anglois, je l'aprens tous les jours...

Catherine Crommelin à sa belle-fille Marie Camin,
à Greenwaycourt

A Rouen, ce 15 novembre 1686.

Ma tres chere fille, cette avec joye que j'ay receu la vostre du 4 courant. Je loue et remercy dieu des toute les grace qu'il vous a fait de vous avoir preservé de tous dangers et qu'il vous a rendu au port desirez, ou vous avez trouvé mon cher enfant en santé... Mandé moy tout du long comme vostre voiage c'est passée et ce qu'il vous a couté par tout et quelle route. Voila le dessains de ma fille Manon reculé pour cette année...

... Mon dessains ne reusit a rien, car pour cette entreprise, il faut de l'argent. Je n'en ay point; pour une seulement il a couté a Mad Le Baillif plus de 50 louis, elle est bien grosse, sa compagnie a resté. Sy le cousin Laurens[2] avoit voulu, lequel a venu icy, il m'auroit bien fait le plaisir pour une quy ne m'auroit pas

1. Pierre Godefroy, de Rouen, s'établit par la suite à Amsterdam où il fonda une maison de commerce sous le nom de « Godefroy, Du Long et C[ie] ».

2. Pierre Laurens, fils de Thomas Laurens, épousa à Londres, le 11 mars 1655, Sara de Leau, fille de Jacob de Leau, et petite-fille de Jean de Leau et de Jeanne Crommelin.

beaucoup couté. Terotte a été toute prette ; celle la gagneroi bien sa vie a travaillé. Cerché quelque occasion d'amis, mes chers enfans, informé vous a quoy je pourois m'establir, soit à la campagne, ou a quelque petite ville a vendre quelque chose ou a tenir boutique, quy me seroit plus doux, vos sœurs a aprendre a des filles et me ditte vos sentiment...

... Le parlement est rassemblée, Mr Le Gerchois [1] a fait une sy belle harangue sur les ministre, qu'il ne les falloit pas avoir laisser sortir, et que sont des empoisonneur, qu'ils jeste leur venin et qu'ils nous fortifie ; les conseiller tournoit la teste pour rire. Le bruit court qu'on laissera vivre en repos les gens et ordre aux curé d'enterer les morts, mais le bruit court que ché vous, que ce vas etre pire qu'icy ; ditte m'en un mot, et aussy de ce vous allée faire...

... On me fait esperer que j'auray dimanche prochain notre petite marchandise [2]. Je crois que son pere vous en aura assée parler a Rotterdam ; le maître ou elle est est un fripon. Mon frere Jacob demeure a St Quentin, vous luy pouvé écrire. Vous pouvé adresser les lettre que vous m'ecriré à Mr Pierre Le Febvre [3] proche de la porte de Paris...

Catherine Crommelin à son fils Frédéric de Coninck à Greenwaycourt

Rouen, ce 13 decembre 1686.

On ne nous die pas un seul mot a presant, l'esperance nous fay vivre...

... J'ay bien du chagrin que Madlle Mettayer avec ces 2 plus jeune filles sonte arresté a Valensienne ; la pauvre Van Emmerique [4] y est aussy. On dit qu'on a ouvert les prisons sur toute la frontière, je ne say s'il seront de ceux-la...

A Rouen, ce 31 et dernier de l'an 1686.

On nous fay esperer qu'en bref nous vairons nostre delivrance en France, tous les gens de calité nous l'assure, il n'y faut cependant fier que de bonne sorte. Du moins, mon fils, attendé encor

1. Le procureur général au Parlement de Normandie Le Guerchois fut un des adversaires les plus fanatiques des protestants.

2. Catherine de Coninck, fille de Jean, âgée de un an et demi, et que ses parents tâchaient de faire sortir de France.

3. Pierre Le Febvre, de Rouen, époux de Rachel Testart, nièce de Catherine Crommelin.

4. François Van Emmerick, de Rouen, avait épousé Anne Vanderschalque, baptisée le 1er janvier 1658 à Quevilly, fille de Albert Vanderschalque et d'Anne Crommelin.

un peu ou un année ; et tachez de vous attacher a aprendre quelque chose. Il y a des mes amis en Hollande quy aprennent a imprimée des toille comme ceux des Inde, ainsy vous pouvez aprendre a faire quelque ouvrage quy soit aisée et qu'on ne fait pas en France, car quy say sy vous n'y reviendrez pas ; vous en allant, vous perdé tout. J'aprend qu'il y a 200lt de rente a Abeville. Peut-aitre que vous y pouriez establir, sy c'est le bon plaisir de dieu de nous redonner sa paix...

... Si nous retenons vos papier, ce n'est que pour vous mettre a couvert en cas qu'on vînt pour faire recerche. Mr Oursel dit donc que vous feriez bien de luy renvoyer le papier dossée de receu du restant datté du jour precedant vostre despart de Rouen, et qu'il fera tout son possible d'y satisfaire au plus tot. Si nous avons le malheur de vivre icy tousjour comme nous faison, et qu'il n'y ay point d'esperance, je suis résolu de toute abandonner et me mettre en service en pays estrangers. Le bruit est grand que les pors vont estre ouvert ; on nous repais de belles esperance, le roy voit que son royaume est perdu...

A Rouen, ce 13 février 1687.

Je suis acablé de douleur, car ce tems d'affliction nous terrasse. Sy j'avois de quoy, cette a dire de l'argent, je ne serois plus icy ny vos soeurs. On m'a dit qu'a Dieppe on passe a bien plus juste prix que par cy devant, mais quant je considere qu'il me faudroit partir sans rien et aller tendre la main ou me réduire a servir, j'avoue que je resemble a la femme de Lot. A mon grand regret aussy tu t'en vas, mon cher fils ; sy dieu me faisoit la grace de tourner ou tu est, je n'y trouverois plus d'asille. Dieu veille avoir pitiez de nous ; nous somme fort menacez pour le mois prochain, car ils ne scave plus quelle rage dire de nous, nos ennemis ce voient frustrés de leur attente, qu'aux lieuz d'aller avec eux, nous nous en eloignons : cette dieu quy accomply sa force en nostre infirmité. On dit qu'au Conseil qu'il ont peur, que la prophésie de Mr Du Moulin s'accomplie [1]...

... Vous aurez apris la mort du pauvre Mr Noé Camin [2] quy est decédé proche de Dieppe il y a desja quelque tems. J'aprend que ma pauvre niepce Testardt [3] est demeuré vefve avec 2 enfans

1. « M. du Moulin croit le rétablissement de l'Eglise en 89 suivant les prophéties » (*IIe partie de l'Histoire de l'Église réformée de Dieppe*, Rouen, 1903, t. II, p. 71). M. Garreta (*ibid.* p. 162) pensait qu'il y a là confusion entre Pierre du Moulin et Pierre Jurieu. L'ouvrage de celui-ci sur l'*Accomplissement des prophéties* parut à Rotterdam en 1686. Pierre I du Moulin et ses fils Pierre II et Louis sont morts avant 1685.

2. Sans doute oncle de Marie Camin.

3. Marie Crommelin, fille de Louis, avait épousé le 12 février 1682, à Saint-

et sans bien, ma soeur sa mere est bien affligé. On m'a dit que Mad[lle] Testard de Paris belle-soeur est en prison avec 2 enfans. On espere icy la liberté des prisonniers ; M[r] Isaac Le Febvre est horz des Cordeliers soub un caution fort mediocre. Je n'ay sceu que luy quy soit sortie de ceux quy n'ont point signé. On a fay partout des grande rejouissance pour la santé du roy, chaque corps des mettiers ont fay en particuliere, jusqu'aux poissonniere et herbiere ; on n'a jamais veu telle chose. Dieu veille incliner le coeur du roy au repos de son peuple...

Catherine Crommelin à son fils Frédéric de Coninck, à Rotterdam

Au Havre, ce 18 juin 1687.

... A l'esgard de ce que vous attendé, M[r] Oursel a tousjour eu une bonne disposition de ne jamais rien mal user envers vous, et il nous auroit envoyé ce que demandé avec tant d'empressement il y a longtems, s'il n'eut preveu des suite facheuse quy arrive incessament par le despart de quantité de monde. Roudiere [1] ne dort point, et il descouvre tout comme voyez, puisque le bien d'Abbeville est confisqué. M[r] P. Godin [2], quy a perdu sa femme estant decédé depuis 12 jour, est en peine pour le bien de sa fille Melle quy est aussy arresté...

... On nous laisse presantement en tranquilité, le despart de tant de monde les estourdy. O, seigneur Jesus, ayé pitié de nous ! Je ne disimule rien a personne, et que je suis de ma religion plus que jamais, et que c'est la religion de Jesus Christ et de ces apotres. Dieu nous fasse la grace de demeurer fermes en sa S[te] Alliance...

Catherine Crommelin à son fils Frédéric de Coninck, à Schiedam

A Rouen, ce 13 novembre 1687.

... C'est ce miserable jardin [3] que je crains quy vous fasse decouvrire au regard de Roudiere, car chacun say que vous y

Quentin, Isaac Testard, de Blois, fils du pasteur Paul Testard, habitant Londres.

1. Roudière était chargé d'inventorier les biens des protestants fugitifs. Dans un ms de la Bibl. hist. prot. (*Bien des religionnaires fugitifs*) on lit : « Compte de Roudière, art. 44 : « Vu jardin à Rouen qui a appartenu à Jean « Camin, hors le pont rue d'Elbeuf, occupé par le sieur Nicolas Cousin, « prêtre ».

2. Pierre Godin, du Havre, habitait non loin des Oursel, rue d'Estimauville.

3. Ce jardin, qui se trouvait hors ville, est nommé « La Pareille » dans les lettres de famille. Il comprenait une maison, qui était sans doute la résidence d'été des de Coninck du temps où ils habitaient Rouen.

avez interest. Il y a 40 jardin a louer hors le pond, et dans la ville a choisir des maison de 4 cent lt pour 2. On nous veut retenir par force ; on a depuis peu publiez un arrest de pendre ceux quy ayderoit a nostre evasion, cela n'empechera pas, chacun se tire et abandonne tous les fonds. Dieu aura pitié de nous par sa grande bonté et misericorde...

Au Havre, ce 10 janvier 1688.

... Pour vous dire comme nous vivons presantement, on ne die rien, chacun fay sa devotion en sa maison et chante les pseaume, qu'on entend bien. Il y a des apostre en ce quartier quy preche la parole de dieu, on le say bien, on n'en fay plus de recerche. Dieu par sa bonté veille tellement ralumer les flambeau de son evangile, en telle sorte qu'elle puisse esclairer les plus ignorans et que tous viene a la parfaite cognoissance de Nostre Seigneur Jesus Christ. Amen.

Au Havre, ce 17 aoust 1689[1].

Sy la declaration est general que le roy a passé le 30 juillet, quy porte que pour tous ceux quy ont des marris ou pere, freres quy sont dans les pays estrangers quy ont pris les armes contre luy on fera sortir hors le royaume les reste des familles et tous leur biens confisqué, et on dit que cest desclaration s'estendra plus loin, et qu'on fera tout sortir, quant a moy, on ne me peut faire plus de joye, quoy que je viene sur l'aage. Je me reduiray a tout ; dieu veille disposer de nous comme il luy plait. Il y a bien de la misere, et on ne say quelle mesure prendre pour gagner son pain...

Au Havre, ce 5 décembre 1691.

Dieu nous donne sa paix et le repos de nos ames, nous parlons aussy haut que jamais, nos adversaire sont bien radoucit, il ayme le gens quy demeurent fermes ; ce bon dieu viendra a nostre secours. Dieu m'a fait la grace de trouver a Rouen et a Paris de la consolation, quy m'a esté un grand soulagement.

1. Un recensement des « nouveaux convertis » de la ville du Havre eut lieu en février 1689. Parmi eux, l'on trouve : Rue Semauville (d'Estimauville), maison Oursel : *Robert Oursel*, sa femme, 3 filles. Un fils absent en Hollande. — En 1699, nouveau recensement. A cette époque, nous trouvons : *Robert Oursel*, marchand, Marie Oursel, sa fille, 41 ans (en réalité 31), Esther Oursel, sa fille, 36 ans (en réalité 29), Rachel Oursel, sa fille, 26 ans. Anne Godard, servante, 30 ans. A une maison au Havre et un héritage à Saint-Martin-au-Bosq et l'autre à Rolleville, peut avoir 800 francs de rente (Amphoux, *Hist. du Prot. au Havre*, p. 409 et 414.)

Catherine Crommelin mourut au Havre le 19 décembre 1694, épuisée par toutes les épreuves auxquelles elle fut soumise durant les dernières années de sa vie. La mort de ses fils Jean et Robert, et les persécutions continuelles dont elle était l'objet de la part de son fils François l'affectèrent profondément; après avoir langui quelque temps, elle mourut paisiblement, ayant donné sa bénédiction à toute sa famille. Son acte de décès n'a pas été retrouvé dans les paroisses catholiques de la ville du Havre, ce qui prouve qu'elle refusa les sacrements, et qu'elle fut inhumée clandestinement en propriété privée.

Son mari lui survécut jusque vers 1708. Quant à ses filles, la plus jeune, Ester, quitta le Havre vers 1698 et épousa Philippe Meusnier, négociant à Amsterdam. Les deux aînées, Marie et Rachel, ne quittèrent le Havre qu'en 1714 et se fixèrent en Hollande, où Rachel épousa vers 1716 le pasteur Abraham Bilbaut. Marie Oursel, désormais seule, s'établit à Berlin en 1725, et y mourut vers 1744.

PH. MIEG.

Spécimen des signatures de trois des correspondants ci-dessus :

Catherine Crommelin

frederic deConinck

Marie Camin

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

ET COMPTES RENDUS CRITIQUES

François Baudry, *La Révocation de l'édit de Nantes et le protestantisme en Bas-Poitou au XVIIIe siècle*. Trévoux, J. Jeannin, 1924, in-8, IX-584 pages, cartes.

Voici sorti de presse un travail que M. Weiss signalait ici dès 1913 (p. 91), alors qu'il venait d'être présenté comme thèse à l'École des Chartes, où il avait valu à François Baudry un rang distingué et un prix. Nos lecteurs savent aussi, par plusieurs notes de M. Weiss (année 1914, pp. 293 et 351), que l'auteur, « jeune homme sans prétention, d'allure simple et sérieuse », mourut « en brave parmi les braves », le 25 décembre 1914, devant Steinbach[1].

« Si je tombe, avait-il écrit, ce sera en bon catholique, en bon Français, en bon Vendéen ». Son œuvre prouve qu'il avait travaillé comme il est mort. Attiré vers l'histoire du protestantisme par l'amour du passé de sa province, ce Vendéen sympathisa avec les souffrances des huguenots vendéens, unissant sans doute ceux-ci, en son estime, aux chouans qui suivirent, dans une autre tourmente, le petit-fils d'une huguenote, Bonchamps. « Quelque sort, lit-on à la fin de son étude, que l'avenir réserve au protestantisme en Bas-Poitou, il s'est du moins illustré par sa vaillante résistance à la persécution, et les actuels réformés vendéens peuvent être fiers de leurs ancêtres ». La haute conception qu'il avait de sa foi et de sa tâche d'historien n'était point faite pour contrarier de tels sentiments.

Des dispositions de cette nature concourent avec une docu-

1. Voir la notice consacrée à F. Baudry, accompagnée de son portrait, dans *L'École des Chartes et la guerre* (Paris, 1921), p. 99. On trouvera dans ce *Livre d'Or* des cinquante et un chartistes morts pour la France le souvenir de six protestants au moins : Eugène Berger, Maurice Dieterlen, Georges Mathieu, Robert André-Michel, Marc Morel, Jules Pandin de Lussaudière.

mentation abondante (puisée à une dizaine de dépôts d'archives et de bibliothèques) à rendre le livre de Baudry aussi captivant qu'instructif. Le ton n'en est certes pas hagiographique. Des hommes vrais y vivent, plus émouvants d'être des hommes et non des « héros » : ceux par exemple qui, à Moncoutant, se lançaient à l'attaque en criant : « Nous nous...... de vous, du grand prévôt, de la maréchaussée, et de tout ce qui pourra arriver, heureux si nous mourons martyrs » (p. 204) ! Il ne nous déplaît pas que les ministres poursuivis aient été « braves » dans tous les sens de ce vieux mot : en voici un paré d' « un justaucorps brodé d'or et d'argent, monté sur un très bon cheval » (p. 96); en voici un autre « jeune, de belle taille, portant les cheveux courts, un justaucorps gris blanc avec des boutons de métal, un manteau brun galonné d'argent, et sur la tête un chapeau noir aussi galonné d'argent » (p. 108). Certains tableaux sont particulièrement réussis. Tel est celui des protestants de Mouilleron se rendant de nuit au culte : « Les catholiques épouvantés voyaient les huguenots passer à la tombée du jour par bandes, tant à pied qu'à cheval, six, sept, huit, neuf personnes, tendant de tous côtés vers le lieu d'assemblée : on les entendait s'interroger à voix haute sur leurs paroisses d'origine, se demander la route à suivre. Le jour couché, on en rencontrait encore marchant sourdement à la cachette, en files silencieuses, repoussant sans répondre ceux qui les interpellaient au passage ; des femmes allaient, sautant les échaliers, se cacher dans les genêts quand passait un papiste, pour se relever ensuite et rejoindre la troupe en marche dans la brume de l'hiver » (p. 95). Citons aussi le beau récit de l'assemblée à la Débutrie (p. 107).

Parmi les réformés du Bas-Poitou les uns, après la Révocation, émigrèrent, les autres restèrent dans leur pays d'origine; de ces deux attitudes le livre de F. Baudry met parfaitement en lumière les résultats fort dissemblables. L'émigration y est étudiée avec un soin tout particulier : un « Catalogue nominatif des émigrés protestants du Bas-Poitou » tient 90 pages. D'après notre auteur il y aurait eu 2 000 émigrés sur une population moyenne de plus de 10 000 réformés. Mais plutôt que d'épiloguer sur ce chiffre il est intéressant de constater les effets de l'émigration. Effets désastreux, moins pour le pays que d'autres causes, purement économiques, contribuaient au même moment à appauvrir, que pour l'église protestante de Vendée : car d'une part les familles fugitives étaient perdues pour elle, de l'autre [1],

1. M. Baudry estime que la Régie des biens des religionnaires fugitifs fut scrupuleuse dans sa gestion. « S'il y eut de l'argent provenant des biens séquestrés détourné de sa destination, ce fut à l'insu du gouvernement et contre ses intentions », (p. 299).

l'attribution aux parents bons catholiques des biens abandonnés faisait de chaque départ une occasion de nouvelles et persistantes apostasies.

Pour ce qui est de ceux qui restèrent, leur histoire est celle de tous les huguenots qui, tantôt pliant, tantôt menaçant, conservèrent notre foi sur le sol français. Il leur suffit de tenir pour qu'une législation impossible à mettre longuement en pratique, parce qu'inhumaine, fût réduite peu à peu à néant. Ils le firent avec ce mélange de déférence pour les autorités légitimes, d'indépendance et de vigueur, qui rend si intéressante l'attitude de nos ancêtres au XVIII[e] siècle. Les Camisards les dispensèrent, hormis de rares incidents, d'avoir à prendre les armes : mais ils surent dans la paix se faire respecter en exerçant simplement leurs droits.

Dans cette entreprise ils ne furent pas peu aidés par les bons rapports qu'ils eurent le plus souvent avec leurs compatriotes catholiques. Lorsque, le 1[er] juillet 1719, le proposant Jean Martin fut conduit à Benet pour y être pendu, une partie des catholiques avait quitté le bourg avec tous les réformés en signe de protestation, et le bourreau eut grand peine à trouver une échelle (p. 169). Après l'affaire de Moncoutant, le 6 juin 1749, tous les habitants catholiques du village de Vellandin présentèrent une requête en faveur d'André Bridonneau, « qu'un ennemi secret accusait d'être prédicant, quoique cette calomnie fût assez notoire, aussi bien que son ignorance en matière de religion ». En réalité sa qualité de prédicant était absolument certaine et les 27 signataires de la pétition n'agirent que par bienveillance pour leur compatriote (p. 208). Ne voit-on pas d'ailleurs l'évêque de La Rochelle tolérer dans sa ville, en 1728, un pensionnat où l'enseignement religieux protestant était, pour le déguiser, confié à un « maître de musique anglais » qui faisait chanter à ses élèves les psaumes de Marot (p. 179) ! Les mariages mixtes étaient courants et faisaient faire aux huguenots tant de progrès [1] que l'évêque de Luçon, Barrillon, en réclama en 1698 l'interdiction (p. 123). Dans le Bas-Poitou comme ailleurs la séparation profonde qui existe actuellement entre protestants et catholiques ne date pas de la période du Désert, mais de la Révolution.

Une constatation semblable peut être faite en ce qui concerne les effectifs de l'église réformée vendéenne. Les persécutions ne les avaient pas abaissés sensiblement. « En fait, le nombre des protestants s'était non seulement maintenu, mais avait augmenté dans beaucoup de paroisses : de la fin du XVII[e] siècle au milieu du XVIII[e], les huguenots passent de 430 à 800 au Boupère, de 230 à 400 à Saint-Prouant, de 250 et 500 à 400 et 900 à Pouzauges-

1. Il en était de même dans le Bas-Languedoc. Cf. notre étude sur *La vie des protestants au* XVIII[e] *siècle dans le Marquisat d'Aubais* (*Bull.* 1923).

la-Ville et au Vieux-Pouzauges, de 1 000 à 1 500 à Mouchamps... Dans ces trois paroisses ils étaient bien plus nombreux que les catholiques... Bien que cela semble assez paradoxal, c'est la Révolution qui a causé la ruine du protestantisme en Bas-Poitou ; il avait assez bien résisté à un siècle de persécution ; il ne put le faire au bouleversement qui accompagna la « grande guerre », comme disent les Vendéens ; les huguenots se déclarèrent en général pour la République, beaucoup quittèrent leur pays, se réfugiant notamment à Cognac et à Saintes ; d'autres périrent ; les petites communautés furent dispersées, si bien qu'en 1803 on ne trouvait plus sur l'ancien territoire du Bas-Poitou qu'à peine 4 000 protestants, moins que quarante ans plus tôt en pleine période du Désert » (p. 320).

Nous voudrions avoir fait pressentir aux lecteurs du *Bulletin* le grand intérêt de cette œuvre, témoignage savant, loyal et vivant à la gloire des réformés vendéens. Que la famille de l'auteur soit remerciée ici de ne pas l'avoir laissée inédite. Aussi bien, en la publiant, a-t-elle multiplié autour de la mémoire de François Baudry cette haute estime et ces regrets auxquels nous, protestants, devons joindre de la reconnaissance.

EMILE-G. LÉONARD.

La prétendue glorification de Bellarmin.

Il s'agit encore d'une brochure d'I. de Récalde, l'infatigable adversaire des Jésuites, intitulée : *Un saint Jésuite. La cause du vénérable Bellarmin.* (Librairie Moderne, 1923, 264 p. Prix : 4 francs.)

L'auteur affirme, pour commencer, n'avoir « aucune raison personnelle » de s'opposer à la canonisation de Bellarmin. « Il s'agit seulement de donner la réponse exacte des faits à certaines allégations audacieuses de la Compagnie en faveur d'une insoutenable thèse. » En d'autres termes, il ne s'agit pas de savoir « si Bellarmin mérite d'être canonisé ou même d'être déclaré Docteur de l'Église », mais si « tels arguments, fournis par la Compagnie, tels procédés, employés par elle pour arriver à ce résultat passionnement souhaité, sont légitimes ou même tolérables... » On le voit, c'est une querelle de famille qui ne nous regarde pas et même a peu d'intérêt pour les gens du dehors et guère plus pour l'Histoire. Cependant, il peut y avoir un intérêt psychologique et moral à connaître de plus près la mentalité de certains contemporains, qu'un abîme sépare de notre mentalité.

Donc, l' « unique souci » de l'auteur étant « de placer à la portée du public une question difficile, débattue depuis trois siècles, agitée par les meilleures têtes du monde chrétien », il réédite « les pièces principales du procès, à savoir l'*Autobiographie* de Bellarmin, le *Votum* du cardinal Passionei et la lettre de Bellarmin à Clément VIII. »

Rappelons que Bellarmin, né en 1542, arriva à Louvain en 1569 et y ouvrit l'École théologique, la première que les Jésuites eussent la permission de fonder, et écrivit son *Autobiographie* en 1613 « à la prière d'un ami ». Cet écrit n'est qu'un tissu de « fatuités d'une mesquinerie déconcertante qui frisent le ridicule ou l'inconscience... sans un cri qui rende le son plein, franc et pur d'une âme ».

La deuxième pièce importante du recueil est le *Votum* ou suffrage du cardinal Domenico Passionei, c'est-à-dire l'avis motivé par lequel il déconseille au Pape, de consentir à béatifier Bellarmin en 1753 comme le demandaient les Jésuites. Il résume ainsi ses objections : « Les périls du dehors que créerait (en raison des réclamations des hérétiques) une béatification imprudente de Bellarmin, méritent certainement l'examen. Néanmoins ils ne sont rien encore au prix du péril intérieur que ferait courir à l'Église, en ce procès, le manque de preuves montrant clairement l'héroïcité des vertus du cardinal ». La troisième pièce est une lettre de Bellarmin au Pape sur la réforme de l'administration ecclésiastique, et surtout la conduite à tenir à l'égard des évêques.

Nous n'avons pas à entrer ici dans plus de détails sur ce débat quelque peu puéril. Ceux qu'on vient de lire suffisent à orienter le lecteur curieux d'une question aussi spéciale.

Th. Sch.

Bellarmin a été béatifié le 15 avril 1923 (cf. Emerich Raitz, *Der ehrwürdige Kardinal Bellarmin*, Fribourg en Brisgau, 1921, 230 p. in-8 ; J. Thermes, *Le bienheureux R. Bellarmin*, Paris, Lecoffre, 1923, 204 p. in-12) ; (la *Revue historique* de nov.-déc. 1923, p. 259, objecte avec raison : « Où le P. Thermes peut-il avoir trouvé (p. 52) que Bèze « frappant de sa main un exemplaire des *Controverses*, dit : « Voilà le livre qui nous a perdus » ?) Le P. Raitz prête à Bèze le même propos (N. D. L. R.).

A TRAVERS LA PRESSE

Revues françaises.

Le grand-père de Pascal était protestant. — A propos du troisième centenaire de la naissance de Pascal ont été publiés, entre autres, deux documents nouveaux :

« Le premier, fruit des explorations de M. Rouchon, archiviste du Puy-de-Dôme, plaira à quelques amis de Pascal. Le père de son père, ce Martin Pascal, époux de Marguerite Pascal de Mons, d'où procède la fusion, jusqu'à ces derniers temps confuse, des deux familles Pascal, semble avoir donné dans le calvinisme. Son nom, qui ne peut guère être celui d'un sosie, se trouve au « Roolle de ceulx d'entre les habitants de la ville et cité de Clermont, qui ont prins, pourté et exercé les armes contre le Roy en 1567 ». Mais il est mentionné parmi « ceulx qui ont abjuré [1] ».

« Le second document est l'élégante brochure : *Blaise Pascal. Quelques souvenirs sur Lui et les Siens*, éditée par la munificence de la municipalité de Clermont-Ferrand [2].

« ... L'ample généalogie de Pascal, qui ouvre ce recueil, est la mise au point de celle dont je traçai l'ébauche dans les *Débats* du 27 septembre 1907. Me référant aux *anas* du vieil annaliste clermontois Pierre Durand, j'y indiquais — indication relevée depuis dans les notes de la grande édition Brunschwicg — que les Pascal, ancêtres *paternels* de Martin Pascal, étaient originaires de Cournon, en Limagne, près de Clermont.

« ... Plusieurs terriers du quinzième siècle, conservés au château de Gondolle, à deux pas de Cournon, mentionneraient, sis sur Cournon, un moulin des « Pascaux », pluriel plébéien et profession qui, dans sa bonhomie rurale, teinte d'un reflet de Jean de La Fontaine les visages inconnus de ces « Pascaux » antérieurs à Pascal. — A. O. »

(*Journal des Débats*, 19 août 1923.)

Lamennais à Genève. — La *Revue des Deux Mondes* publie des lettres inédites de Lamennais à Saint-Victor. Plusieurs sont écrites de Genève pendant que Lamennais y achevait la traduc-

1. *Listes des protestants de Clermont (Auvergne)*, 1567-1574. Extrait de la *Revue d'Auvergne*, organe de la Société des « Amis de l'Université de Clermont-Ferrand ». Clermont-Ferrand, Montlouis, in-8, 16 p.
2. 1923, imprimeries Paul Vallier. Clermont-Ferrand, in-8, 41 p., 14 pl.

tion de l'*Imitation*, et il est assez curieux de lire ces appréciations maussades qui datent de cent ans (10 avril 1824; *Revue* du 15 nov. 1923, p. 429) : « La ville est assez triste ; elle ressemble à ses habitants. Leur physionomie sèche, froide et dure a quelque chose de rebutant ; c'est le portrait vivant du calvinisme. Les vieillards des deux sexes, et surtout les femmes, ont l'air de sortir de l'enfer, ou d'y entrer. La religion de ces pauvres gens ne leur inspire que la haine ; elle est empreinte dans tous leurs traits. Ce sont des figures analogues à celles de nos Jacobins et de nos tricoteuses, seulement avec un peu de cette immobilité que produit une contrainte habituelle...

« ... On ne croit plus ici à rien, et comme le peuple cependant a besoin de croire quelque chose, il se forme de nouvelles sectes » ; [c'est le temps du *Reveil*] ... « Elles commencent par le fanatisme et finiront bientôt par l'indifférence... Si les gouvernements étaient ce qu'ils devraient être, tout ce malheureux pays serait catholique dans dix ans. »

Comment travaillait Th. Dufour. — La *Revue de Paris* du 15 septembre donne une autre note à propos d'un Genevois que notre Comité s'honore d'avoir eu pour membre associé : Th. Dufour; sa fille, Mme Noëlle Roger, raconte comment, dès l'âge de vingt ans, il retrouva le texte d'une convention concernant Rousseau. Ce fut l'objet d'une première communication à la Société d'histoire.

« Patiemment, jour après jour, sans relâche, il se courbait sur la page commencée, jamais achevée... Toujours il travaillait à la même œuvre, à la même place..., où il était encore 8 jours avant de mourir... Jamais il n'avait arraché aux textes assez de vérité. Il semble s'être peint lui-même dans ce portrait qu'il fit de son ami Rilliet de Candolle : « Il faut l'avoir vu travailler pour « se rendre un compte exact de la conscience inouïe, du scrupule « extraordinaire, qu'il apportait à la vérification attentive du plus « mince détail. Pour lui rien n'était inutile, rien n'était de trop « dans cette poursuite passionnée de la vérité. » Il écrivait : « On l'a dit avec justesse : le temps n'épargne pas ce qu'on a fait « sans lui. Des investigations consciencieuses et raisonnées « qui, dans la mesure du possible, épuisent le sujet, peuvent « seules donner naissance à une œuvre durable. »

*
* *

La Revue d'histoire de l'Eglise de France (janvier-mars 1923) publie une étude de l'abbé F. Charbonnier sur *La poésie française et les guerres de religion* : étude historique et littéraire sur la

poésie militante depuis la conjuration d'Amboise jusqu'à la mort de Charles IX.

M. Boissonnade, doyen de la Faculté des lettres de Poitiers, dans le *Bulletin de la Section de géographie* du Comité des travaux historiques, et M. Dangibeaud, dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis* (n° 8, octobre 1923), étudient la *Marine marchande sous Louis XIV, en Saintonge*. Il est naturellement question, de façon incidente, de maints protestants car « la généralité perdit le tiers de la population pendant la guerre, la misère, et *l'émigration des protestants* » (*Revue de Saintonge*, p. 310). Parmi les Rochelais qui se fixèrent non, comme le dit la *Revue*, « dans l'État de New-York » (encore inexistant), mais dans ce qui deviendra l'Etat de New-York, « figurait un Allaire, armateur, ancêtre du général américain qui a commandé une brigade dans l'armée Pershing ». M. Dangibeaud publie le texte de plusieurs contrats intéressants (1658-1689).

Dans le *Bulletin de la Section de géographie*, etc. (t. XXXVII, 1922), le commandant Vivielle avait d'autre part recherché les *origines des marais de Blaye et de Conac*. Il combat l'opinion d'après laquelle les travaux de desséchement auraient été l'œuvre des Hollandais. Aucun nom étranger ne figure dans les contrats. Bradley avec qui Henri IV traita en 1599, était mort avant 1638, date d'expiration de ses privilèges. Il fut remplacé par Siette, ingénieur rochelois.

La *Charente-Inférieure* du 4 septembre 1923 dit que l'archiviste du département, M. de Vaux, a adressé au préfet un rapport sur une récente mission à Londres. Il y a copié nombre de documents sur l'expédition de Buckingham et le siège de La Rochelle en 1627-1628. Les archives municipales ont bien été transportées en Angleterre, mais non à la Tour de Londres. Dans des archives privées, M. de Vaux a vu des lettres écrites par Henri III, Henri IV, Jeanne d'Albret, Condé, Coligny, aux maires de La Rochelle. La *Royal manuscript commission* les fera imprimer aux frais de l'État.

Le livre de M. Louis Bertrand sur *Louis XIV* a déjà fait couler beaucoup d'encre. Voici comment l'apprécie un académicien, M. H. de Régnier (*Figaro* du 27 novembre) : « M. Bertrand se montre d'un louisquatorzisme frénétique et surchauffé. Il a reçu, si l'on peut dire, un coup de Roi-Soleil. Les rayons de l'astre royal lui ont tapé sur la tête... Cette admiration le rend d'une humeur exécrable et d'une magnifique intolérance. Toute irrévérence et toute sévérité de jugement à l'égard du Dieudonné lui semblent un crime de lèse-majesté et provenues ou de coupable parti-pris ou de grossière ignorance...

« Il faut l'entendre prendre à partie ceux qu'il nomme dédaigneusement les « historiens » et qui sont plus sensibles aux taches du soleil qu'à son éclat éblouissant...

« D'ailleurs, j'ai trop d'estime et de sympathie pour le robuste talent de M. Bertrand pour ne pas faire passer avant tout le plaisir qu'il me donne. Admettons donc, ainsi qu'il nous l'affirme, que Louis XIV n'a jamais aimé la guerre et n'a jamais été possédé par l'esprit de conquête, que, sous son règne, le peuple fut fort heureux, que *la révocation de l'Édit de Nantes fut un acte sans grande importance*[1], que Louis le Grand apporta toujours à ses amours une parfaite discrétion, même avant d'avoir épousé cette « défaitiste » de Mme de Maintenon, que son égoïsme se confondit toujours avec le bien de l'État et qu'il fut non seulement un grand Roi, mais un saint et un héros. »

A propos des pages sur la révocation de l'Édit de Nantes, voici comment s'exprime très justemet M. le pasteur Ponsoye : « M. Bertrand consacre seulement trois pages à cette question qui fut pourtant « le grand dessein ». En principe, dit-il, le roi « s'interdit toute intrusion dans le domaine spirituel ». Mais les innombrables décrets, déclarations ou arrêts portés contre les huguenots prouvent exactement le contraire. « Les huguenots, écrit-il encore, avaient sur le gouvernement monarchique des idées qui ne cadraient pas avec l'idéal monarchique... Ils avaient traité avec l'Espagnol et l'Anglais et tenté avec eux de démembrer la France. » Alors pourquoi le roi, en maintes occasions, avait-il loué la « fidélité », le « zèle pour son service », l' « obéissance » de ses sujets de la R.P.R. ? Le préambule de l'Édit de révocation ne contient pas la moindre allusion à une attitude politique douteuse des Réformés. Les rédacteurs de l'acte néfaste, qui faisaient flèche de tout bois et n'y regardaient pas de si près dans le choix de leurs arguments, n'eurent *même pas l'idée* d'élever ce reproche, que les écrivains catholiques, à court de justifications, osent formuler aujourd'hui. La thèse de M. L. Bertrand ne tient pas debout » (*Christianisme au XXe siècle* du 29 novembre).

Revues étrangères.

La *Huguenot Society* de Londres a publié le XIIe volume, n° 5, de ses *Proceedings* relatant les séances depuis 1921 et renfermant plusieurs notices intéressantes. M. W. H. Manchée décrit *Londres huguenot*, *Charing Cross*, etc., notamment (p. 349) la statue de Charles Ier (faite en 1633 par le sculpteur Hubert Le Sueur, élève de Jean de Bologne), la maison du médecin Th. de Mayerne (p. 373), un « workhouse » entretenu par les huguenots et sur

1. C'est nous qui soulignons (N. D. L. R.).

l'emplacement duquel s'étendit en 1865 la *National Gallery*, l'église Saint-Martin et son cimetière, etc. On ne parcourt qu'une petite partie du quartier huguenot de Soho, et cependant que de noms et de souvenirs évoqués !

M. W. H. Ward étudie la famille Rebotier, originaire de Saint-Jean du Gard; M. C. E. Lart publie (p. 408) des extraits des registres de l'Église de La Roche-Beaucourt en Angoumois (1579-1612).

Le *Bulletin de la Société d'histoire vaudoise*, n° 45 (septembre 1923), publie (en italien et en latin) des *Documents d'histoire vaudoise* de 1535 à 1573 (L.-C. Bollea) ; un article (en français, de M. C. Eynard) sur *les Vaudois dans le canton de Bâle* en 1687, avec une curieuse description du Brandebourg (p. 30) et un discours du pasteur Garnier (1688) qui ne réussirent pas à décider la plupart des réfugiés à quitter la Suisse ; les *Mémoires* (en italien) de B. Salvagiot (1686-1688).

A l'assemblée annuelle du 4 septembre 1922, comme certains membres demandaient qu'à l'occasion du 17 février une brochure fût publiée en italien seulement, d'autres membres ont déclaré qu' « ils croient que la Société d'histoire vaudoise a le devoir de concourir par ses publications au maintien et au progrès de la langue française dans les vallées ; l'assemblée, dans sa grande majorité, les applaudit chaleureusement. Il est convenu de faire encore à l'avenir deux éditions de la brochure du 17 février : une en langue française pour les Vallées, l'autre en langue italienne sur des sujets à la portée de nos frères, pour l'Évangélisation » (p. 75).

Les *Bijdragen en Mededeelingen* de la Société historique d'Utrecht publient (t. XLII), le journal du jeune savant hollandais Groen van Prinsterer qui, en 1836, entend à Paris force sermons, est reçu par Guizot, Thiers, Michelet, etc ; (t. XLIII) une lettre de Fréderic-Henri (27 mars 1624) avec d'intéressants détails sur la reine de Bohême, etc.

La Revue historique polonaise *Przeglad historyczny* a commencé une nouvelle série en 1917. Dans le tome Ier on remarque un article de M. Jacques Glass sur *le quatrième centenaire de l'introduction de la Réforme en Pologne*.

Le *Courrier protestant de Tchécoslovaquie*, depuis peu publié à Prague avec ce sous-titre français, mais avec le titre *From the Country of John Hus* et un texte anglais, donne dans son numéro de septembre de curieux renseignements sur les *calvinistes slovaques*. Sous le régime magyar, l'élection des pasteurs n'y était qu'une formalité ; leur nomination était réellement

faite par un évêque toujours magyar, comme les pasteurs eux-mêmes. Un mouvement se dessine pour la préparation de pasteurs slovaques et le retour des Églises à un régime plus conforme à leurs origines presbytériennes.

La *Société d'histoire du protestantisme belge* consacre son dernier Bulletin de 1923 à la fête du 1er juillet. Le *Chrétien belge* du 17 novembre décrit le beau vitrail dû à M. Louis Rivier : « Le fond est constitué par la noble et précieuse façade de l'Hôtel de ville de Bruxelles. Sur la place, au milieu d'une enceinte circulaire, entourée d'une foule épaisse, est dressé le bûcher... Les martyrs dirigent leurs regards vers le Christ dont la croix s'élève à droite de la composition. »

La Société Champlain a entrepris au Canada la publication des œuvres complètes du grand Français, probablement protestant d'origine, dont elle porte le nom : le premier des six volumes annoncés a paru en 1922. Nous reviendrons sur cette publication de premier ordre : *The works of S. de Champlain, reprinted, translated and annotated by six Canadian sholars under the general editorship of H. P. Biggar*. I. 1599-1607. Toronto, 1922, in-8°, XVIII-469 p. et 69 planches.

Les marins protestants sous Louis XIV. — Deux ordonnances inédites de 1685. — Ces deux ordonnances, de 1685, mais antérieures à la Révocation, ont été découvertes par M. Rebsomen dans un registre du fonds de l'Amirauté de Guyenne. Elles ne se trouvent dans aucun des nombreux recueils d'édits, etc. concernant la R. P. R. — La première, du 14 avril 1685, défend aux Religionnaires de *faire leur prière autrement qu'à voix basse à bord des vaisseaux marchands et au pied du mât de mizaine.* — La seconde, du 2 octobre 1685, prescrit *d'embarquer à bord des vaisseaux deux tiers de matelots catholiques et seulement un tiers de protestants.* Cette dernière ordonnance a-t-elle pu être appliquée? On se le demande lorsqu'on se rappelle qu'en 1681 déjà l'intendant de l'Aunis avait cru pouvoir supprimer tous les pilotes de la R. P. R., ce qui avait entraîné des accidents, les pilotes catholiques étant « inexpérimentés ». Le consul hollandais ayant protesté au nom de ses nationaux, l'intendant avait ordonné que chaque bateau aurait deux pilotes, un huguenot et un catholique. Résultat : Les pilotes huguenots firent grève, ne se souciant pas de sacrifier la moitié de leur salaire pour les catholiques. Grâce à l'insistance du consul hollandais, l'affaire avait été jusqu'au roi qui avait donné l'ordre *de faire rapporter celui de l'intendant.* (Voy. *Bull. de la Commission de Hist. des Égl. wallonnes*, V, 158, et *Bull.* 1893, 390).

M. Eug. Moutarde a publié en 1914, à la veille de la guerre qui en a arrêté la mise en vente, le *Journal de Benjamin Cuendet* (son trisaïeul), *de Sainte-Croix, officier de la garde nationale à Lyon* (1769-1815)[1]; le mariage de sa fille avec Louis Tattet fut un des premiers célébrés dans le temple du Change, accordé aux protestants de Lyon après le Concordat, le 12 février 1804.

Dans une éloquente conférence sur *Le protestantisme français et ses devoirs présents*[2], M. le pasteur **H. Barbier** s'appuie d'abord sur « notre histoire et notre tradition » pour montrer comment « nous devons nous posséder et nous donner ». Puisse-t-il inculquer ces nobles principes aux élèves de l'École Sam.-Vincent qu'il vient d'être appelé à diriger !

M. Marc Chalamet fait revivre *Un collaborateur d'Antoine Court : Pierre Peirot, pasteur du désert* (1712-1772)[3]. Cette monographie est vraiment un modèle du genre. Elle a été écrite, d'après des papiers de famille conservés à Vaugeron, près Vernoux (Ardèche), par un descendant du pasteur du Désert, un jeune pasteur qui a utilisé avec beaucoup de sagacité les documents imprimés et manuscrits dont il disposait et les traditions orales.

C'est une œuvre de vulgarisation hautement louable que poursuit M. le pasteur **Ad. Seitte** en publiant ses *Silhouettes et portraits huguenots dédiés à la jeunesse*[4] (I. Ph. Hamelin, Palissy, Peloquin, A. du Bourg, Chandieu, etc ; II. Les femmes huguenotes : Jeanne d'Albret, Catherine de Bourbon, etc.) Deux autres séries suivront.

La *biographie du Cardinal de La Rochefoucauld* (1558-1645) par Jean Desbois vient d'être publiée avec une introduction par le comte Gabriel de la Rochefoucauld[5] qui complète heureusement, par des détails empruntés à la biographie imprimée en 1646 et due au P. de la Morinière, le récit postérieur un peu emphatique de Desbois. Desbois note maint trait du zèle du « grand aumônier de France », qui est « grand ennemi de l'hérésie » (p. 173). Ainsi lorsque Louis XIII, en Béarn, « rendit en personne les preuves de sa piété royale », Sa Majesté « canonisa (*sic*) hautement le cardinal par un tressaillement de joie et dit : « Ah ! que le cardinal de la Rochefoucault sera aise ! Il m'a bien sollicité de cette action ». Un peu plus loin (p. 129), Desbois emploie ou rapporte cette expression pittoresque : « Sa Majesté savait fort bien que la Rochelle était *la chenillère de l'hérésie* ».

J. P.

1. Paris, Fischbacher, 1923, 40 p. in-8.
2. 32 p. in-8, Lausanne, Payot. Deux portraits, planches en fac-similé.
3. 20 p. in-8, Paris, Fischbacher.
4. Deux brochures de 64 p., Paris, 33, rue des Saints-Pères, chacune 1 fr. 25.
5. Paris, Figuière, 1923, 186 p. in-16.

SIX CENTENAIRES

I

1523

Quatrième centenaire de l'introduction de la réforme à Mulhouse

Le 28 octobre, les protestants de Mulhouse ont fêté le quatrième centenaire de l'introduction de la Réforme dans leur ville. C'est en 1523 que le Magistrat de la petite république prit les décisions qui marquent le commencement d'un nouveau régime dans le domaine religieux et ecclésiastique.

Dans les derniers siècles du moyen âge, la ville, primitivement soumise à l'évêque de Strasbourg, s'était émancipée et était devenue une ville libre, d'abord une république aristocratique, puis une démocratie. Le petit État, englobé dans le Saint-Empire et menacé dans son indépendance par les Habsbourg, maîtres de la partie méridionale du Haut-Rhin, chercha, et trouva en 1515, un appui auprès de la Confédération helvétique, que ne rattachait plus qu'un lien fragile à l'Empire. Avec les confédérés, Mulhouse accèpta, en 1516, l'alliance que lui offrit François Ier et depuis elle soutint pendant des siècles la grande politique française qui visait à tenir en échec la puissance de la maison d'Autriche.

Après avoir conquis leur indépendance économique et leur autonomie politique, les bourgeois de Mulhouse se sentirent assez éclairés pour comprendre leurs intérêts spirituels et pour prendre l'initiative de réorganiser leur Eglise, les autorités ecclésiastiques s'étant montrées incapables d'en supprimer les abus multiples. Un laïque remarquable, le syndic Osvald de Gamsharst, les dirigea. Il avait été formé à l'école des humanistes bâlois, mais avait peu à peu abandonné leur attitude trop conservatrice et trop hésitante, pour s'inspirer des écrits de Luther et de l'activité de Zwingle. Avant Bâle et même quelques mois avant Strasbourg, le Magistrat de Mulhouse publia, le 25 juillet 1523, un mandement ordonnant aux prêtres de s'en tenir dans leurs prédications à la doctrine du Christ et au pur évangile. En décembre, le Magistrat, revenant sur des ordonnances antérieures, mais leur donnant une portée bien plus grande, exigea de tous les citoyens de se conformer en toutes choses aux prescriptions de l'Evangile. La prédication de l'Evangile et l'application de l'Evangile à la vie journalière, voilà

ce qui caractérise toute la Réforme, et c'est ce que nous trouvons à Mulhouse dès 1523. Des prédicateurs devenus moins célèbres que les réformateurs de Strasbourg, mais bien qualifiés pour leur travail, notamment le Mulhousien Augustin Gschmus, et Prugner, furent les fidèles collaborateurs de Gamsharst. Une réforme scolaire, entreprise tout de suite, aboutit en 1538 à une réorganisation complète de l'enseignement public. Malgré l'alliance indispensable avec un roi devenu l'adversaire de la Réforme, Mulhouse ne sacrifia jamais les intérêts religieux à ceux de la politique, et réussit à consolider le nouvel état de choses dans les années suivantes.

Jusque vers 1536, Mulhouse, en cela d'accord avec Strasbourg, chercha son inspiration également chez Zwingle et chez Luther, mais, tandis que Strasbourg et Montbéliard évoluèrent depuis cette époque vers le luthéranisme intégral, l'alliance avec les cantons réformés suisses fit prévaloir peu à peu à Mulhouse l'esprit de Zwingle.

En 1661 un huguenot, le seigneur Constantin de Rocbine, auquel la ville accorda l'hospitalité, organisa pour ses coreligionnaires un culte calviniste en langue française. Une interpénétation de l'esprit réformé suisse et de l'esprit français se produisit dans la suite. En 1798, Mulhouse se donna à la France, et la petite république se fondit dans la grande République française.

Au XIXe siècle, Mulhouse est devenu le grand centre industriel du Haut-Rhin, et, par suite de l'affluence d'une grande population ouvrière venue des anciennes propriétés des Habsbourg, le protestantisme y est devenu une minorité, mais il n'a jamais cessé de déployer une grande activité et de prouver sa vitalité par la création d'un grand nombre d'œuvres charitables et d'entreprises de service social, où, conformément à l'esprit de désintéressement prôné par les réformateurs, le protestantisme met ses dons et ses ressources au service de la population tout entière.

*
* *

La fête commémorative a été une belle manifestation de fidélité à la foi des ancêtres. Le matin, de grands auditoires se réunirent à l'église Saint-Etienne, où le pasteur Bartholmé, de Thann, occupa la chaire, et au temple français, où le soussigné rappela les grands souvenirs du passé.

L'après midi, une grande cérémonie bilingue réunit tous les protestants à Saint-Etienne. Le pasteur Stricker, président du consistoire, et le pasteur Scheer, député du Haut-Rhin, souhaitèrent la bienvenue à l'assistance. Le président du synode réformé, M. Kuntz, et le président du Directoire, M. Ernwein, soulignèrent

la fraternité qui unit les deux Églises sœurs. M. Morel, au nom de la Fédération protestante, dit l'émotion qu'éprouve tout cœur français de prendre contact avec une Église qui a retrouvé sa place au foyer du protestantisme français; parlant au nom de la Société de l'histoire du protestantisme français, il rappela l'intérêt qu'elle prend à toutes les grandes traditions dont les Églises de France sont les héritières. M. Benoit, pasteur de l'Église de langue française, fit revivre l'histoire des huguenots qui, venus s'établir à Mulhouse en nombre depuis le XVIIe siècle, ont inauguré l'ère d'échanges fructueux entre les représentants de deux traditions protestantes. Le président du synode de Bâle, le professeur Hartmann, rappelant une amitié séculaire, dit que Bâle ne pouvait manquer de se faire représenter à cette fête qui évoque des souvenirs aussi chers aux Confédérés qu'aux Mulhousiens. M. Lickel, pasteur de la paroisse Saint-Paul, termina par un appel vibrant à tous de chercher leur inspiration sous la croix du Christ[1].

H. STROHL.

II — III

1623

Le troisième centenaire de la *construction du second temple de Charenton* a été rappelé à Paris et Charenton en divers lieux de culte, à l'occasion de la Fête de la Réformation, et lors de l'Assemblée de notre Société (voir ci-dessus).

Le troisième centenaire de la *mort de Du Plessis-Mornay*, le 11 novembre[2], a été rappelé à toutes les Églises par un excellent article de M. Laroche dans la *Feuille des Écoles du dimanche* du 4 novembre, et dans le temple de Moncoutant par une prédication de M. le pasteur Jaccard.

La tombe de Du Plessis-Mornay n'existe plus. Elle était près du château de La Forêt-sur-Sèvre (à 6 kilomètres de Moncoutant), et peu avant 1789 le châtelain fit ouvrir le cercueil et fondre le plomb pour l'employer à la couverture du château[3].

1. A l'occasion de cette fête une histoire du protestantisme à Mulhouse a été publiée dans les deux langues, par les soins du Consistoire. Elle résume les travaux antérieurs, par exemple ceux du pasteur J. Lutz d'Illzach, parus dans le *Bulletin du Musée historique de Mulhouse.*

2. Voir *Les dernières heures de M. Duplessis* (par J. Daillé), p. 705 et suivantes de l'*Histoire de la vie de messire Ph. de Mornay*, par Licques. Leyde, Elzevier, 1647.

3. *Bull. hist. prot.*, 1870, p. 233.

IV — V

1823

Dédicace des temples de Walincourt, Anduze, etc.

Un grand nombre de temples ont été construits ou reconstruits au moment du Réveil, dans le nord de la France, dans l'ouest, dans les Cévennes. Ainsi, en juin, on a célébré à *Walincourt* (Nord) le centenaire de l'édifice qui avait été endommagé pendant la dernière guerre et restauré par les soins du pasteur P. Martin[1].

J. P.

***

Une curieuse brochure nous a conservé tous les détails de la *Consécration du temple d'Anduze au culte chrétien par les fidèles de cette église* (19 octobre 1823). L'auteur est D. G. Encontre, pasteur à Saint-Jean de Marvéjols.

Anduze, surnommée la « porte des Cévennes », est un des principaux centres cévenols. Jean Cavalier y apprit le métier de boulanger; le prédicant Fulcran Ray y fut fait prisonnier, etc. A la dédicace du temple, un peuple entier accourut : 15 000 étrangers, nous est-il dit, et plus de 50 pasteurs.

Le prédicateur fut le pasteur Soulier, d'Anduze, un des plus fidèles ministres de cette époque. Il crut devoir profiter de l'occasion pour dire la vérité, toute la vérité à ses coreligionnaires, et pour les menacer de la colère divine, s'ils ne se repentaient; son sermon fut long, très long. Imprimé, il remplit 143 pages! Il ne semble pas possible qu'il ait pu être prononcé en moins de 2 heures. Plusieurs auditeurs se trouvèrent mal, mais personne ne fut découragé. Il y eut deux sermons encore l'après-midi, deux sermons le lundi, et un sermon le mardi. Les fidèles auraient, paraît-il, désiré que la fête durât toute la semaine.

Mais ce que la fête disait, avec l'éloquence la plus impressionnante, c'était surtout le changement accompli dans la situation du protestantisme.

Là où les dragons du roi avaient exercé leurs fureurs effroya-

1. Une histoire de l'église de Walincourt, par M. J. Pannier, publiée à cette occasion, paraîtra prochainement à la librairie de *la Gerbe*, à Calais et Bruxelles.

bles, il y avait « 15 soldats en garnison à Alais », venus pour protéger l'ordre et le culte ! Là où il y avait eu Basville, Montrevel proscrivant, faisant pendre et rouer, il y avait M. le Maire, qui prenait part officiellement à la cérémonie.

« Quelle satisfaction ! s'écrie notre compte rendu, quelle reconnaissance ! quels n'ont pas été la joie, le transport, le ravissement de cette multitude ! Non, je n'entreprendrai pas de la



Temple d'Anduze inauguré en 1823
(cliché prêté par *Christ et France*).

décrire. Ma plume est trop faible et je ne saurais de quelles expressions me servir. Pour s'en former une petite idée, il faut l'avoir vu ; pour l'exprimer, il faudrait le langage de l'âme, et ce langage ne s'écrit pas. On vit couler abondamment les larmes de la reconnaissance et de l'amour. »

Le 19 octobre 1823, finissait pour Anduze et pour les Cévennes la période de la persécution et de l'héroïsme. La liberté était venue.

Les Cévenols s'en vont.

E. Doumergue.

*
* *

Les 20 et 21 octobre 1923, les auditoires de plusieurs milliers de personnes se groupèrent à quatre reprises dans le vaste édifice centenaire, avec plus de vingt pasteurs.

Le doyen Doumergue donna une magnifique conférence le samedi sur « Le psaume à Anduze et dans les Cévennes » avec accompagnement de psaumes chantés spécialement dans telle circonstance historique de notre église.

Le temple avait été décoré de verdure et de motifs historiques : millésimes 1823-1923, mot d'ordre de Marie Durand « Résister », panoplies de drapeaux, portraits peints à l'huile des deux pasteurs d'Anduze en 1820 dont le vénérable A. Soulier.

Une foule recueillie entendit avec émotion un puissant discours sur « Le grand temple de 1823. Avant et Après », du doyen Doumergue.

Il fut donné à l'église, l'après-midi, d'entendre ses anciens pasteurs MM. Corbière, Sibleyras, Payan et Lafont.

Le soir, une conférence du professeur Arnal clôtura ces belles fêtes, en tirant les leçons de l'heure présente, en fixant les responsabilités et privilèges de chacun.

(*Christianisme au XXe siècle*, novembre 1923.)

VI

1823

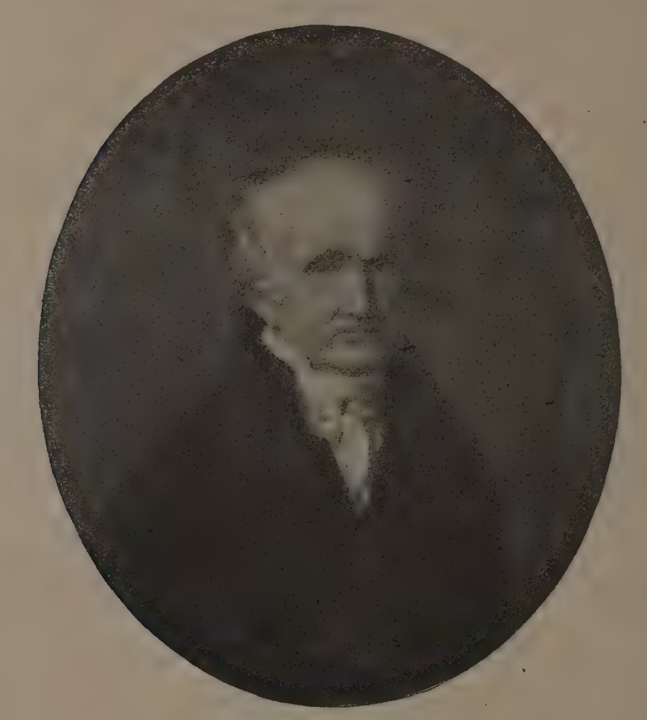
A propos du Centenaire de Breguet

Abraham-Louis Breguet est né à Neuchâtel où il fut baptisé le 10 janvier 1747; il est mort à Paris le 17 septembre 1823. Neuchâtel et Paris ont célébré avec éclat son centenaire[1].

A Neuchâtel, la Société d'histoire du canton et un Comité spécial ont consacré à la glorification de Breguet la journée

1. Cf. articles de M. L. Reverchon dans la *Fédération horlogère* des 28 juillet et 1er août 1923 et l'*Horloger*, n° spécial d'octobre 1923 (Paris, 19, rue de Turbigo, 1 fr.); c'est à l'amabilité de M. Reverchon que nous devons le cliché qui a servi à illustrer cet article ; cliché emprunté au grand ouvrage sur *Breguet* de sir David Salomons, traduction française par M. Desoutter ; MM. Reymond, Montandon, etc., dans le *Journal suisse d'horlogerie*, n° spécial de septembre 1923 (12, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel, 2 fr.), cf. n° du 2 février 1921 ; *Musée Neuchâtelois*, n° 5 de 1923 ; P. Marmottan, *A.-L. Breguet, Une grande marque d'horlogerie de l'époque impériale*, Paris, 1923 ; Brochures publiées à Paris par le *Comité du Centenaire*, pour la préparation et le compte rendu des fêtes ; catalogue de l'exposition au musée Galliéra (266 numéros), *Revue internat. de l'horlogerie*, nos 19 et 20 oct. 1923.

du 17 septembre. A Paris, les plus hautes personnalités scientifiques, industrielles et politiques ont patronné les cérémonies organisées en octobre à la Sorbonne, à l'Hôtel de Ville. etc. « Breguet appartient à Paris, a dit le préfet de la Seine, de par le plus méritoire et le plus honorable des droits de cité. » Un



ABRAHAM BREGUET
(cliché appartenant à sir David Salomons,
prêté par le journal l'*Horloger*).

Congrès de chronométrie s'est réuni à l'Observatoire, une exposition a réuni dans le musée Galliéra les plus merveilleux chefs-d'œuvre de Breguet[1]. Il a, dit une de ces notices, « placé

1. Plusieurs montres exposées ont été vendues à des protestants contemporains :

N° 1 (1806) à M. Pourtalès, 3 000 francs.

N° 75 (prairial an VI) à M. Hottinguer, 1 200 francs.

N° 76, pendule « à tombeau » (brumaire an VIII) à M. Hottinguer, 2 400 francs.

N° 91, médaillon (octobre 1809) à M. Labouchère, 1 500 francs.

N° 102, pendule de carrosse (10 février 1818) au comte de Pourtalès, de Gorgier, etc.

l'horlogerie française au premier rang des perfectionnements; ...il a enrichi la science de la mesure du temps, appliquée à la navigation, à l'astronomie, à la physique, d'un grand nombre d'instruments précieux ». Tout a été dit ailleurs en ce qui concerne le grand horloger, le membre de l'Académie des Sciences et du Bureau des Longitudes. Dans ce *Bulletin* nous relevons seulement quelques détails corrigeant ou complétant les notices publiées dans la *France protestante*.

Dans la 1re édition (II, 502), MM. Haag reproduisaient la tradition de famille d'après laquelle les Breguet étaient des protestants de Picardie réfugiés à Neuchâtel à l'époque de la Révocation de l'édit de Nantes. Cette tradition est répétée aux funérailles mêmes de Breguet par son intime ami Charles Dupin[1] et trois ans plus tard par le baron Fourier, dans l'éloge historique prononcé à l'Académie des Sciences.

La 2e édition de la *France protestante* (III, 97) dit : « Cette famille semble appartenir plutôt au comté de Neuchâtel, d'où elle est passée à Genève avant de venir s'établir à Paris. » Les deux premières phrases ne sont pas rigoureusement exactes. A. L. Breguet est redevenu Français en vertu de la loi de 1790 en faveur des descendants de réfugiés sortis de France après la Révocation. Il croyait donc personnellement à cette origine de sa famille. Mais il semble qu'il se soit trompé sur *la date*, et sur *l'ancêtre* auquel il devait son origine française. Les Neuchâtelois ont démontré que des Breguet existaient dans leur pays dès le XVe siècle. Mais Abraham-Louis a pu avoir parmi ses ancêtres *une femme* venue de France soit après la Révocation, soit même longtemps auparavant. Que de Picards sont arrivés à Genève et Neuchâtel *dès le milieu du XVIe siècle*, à commencer par Calvin! Vers cette époque précisément Jaquet Breguet épousait Perrenette *Soquet*, nom tout à fait picard. Et d'autre part nous ignorons le nom et la nationalité de la femme de son arrière-petit-fils le pasteur *Louis Breguet*, né en 1608, mort aux Verrières en 1692 (après la Révocation).

L'aîné des fils de ce dernier, *Étienne*, fut aussi pasteur et

1. Discours prononcé au nom de l'Académie des sciences (dont le secrétaire perpétuel était alors un autre protestant, le baron Cuvier). Le texte, imprimé dans le recueil des morceaux de ce genre, aux frais de l'Institut, commence ainsi (AA 34 a) : « C'est un usage inspiré par une piété religieuse d'accompagner jusqu'à la tombe, etc. ». Il est intéressant de voir comment, sous Louis XVIII, un académicien appréciait la Révocation : « Vous étiez Français d'origine et de cœur, presque de naissance. Dans ces temps qui commencèrent la décadence de Louis le Grand, votre aïeul, obligé, pour se soustraire à la persécution qu'on faisait à sa foi, d'abandonner ses foyers et la France, voulut du moins s'arrêter sur le bord de sa terre natale... Les lois qu'ont dictées l'emportement et l'erreur, inflexibles d'abord comme le préjugé, sont amenées à la clémence par la force du temps... »

faisait ses études à Genève en 1655 (c'est pourquoi sans doute la *France protestante* faisait « passer à Genève » la famille entière). Il fut, entre autres, pasteur à Sainte-Marie-aux-Mines, dans l'Alsace devenue française, puis paraît avoir vécu dans l'entourage de la duchesse de Nemours et quitté Neuchâtel vers 1673 pour vivre en France après avoir abjuré [1].

Un frère d'Étienne, *Jonas Brĕguet*, épousa *Suzanne Bolle*; son petit-fils qui s'appelait également *Jonas* épousa une autre *Suzanne Bolle* en 1745 et ce furent les parents d'Abraham-Louis. Après la mort de Jonas (II) en 1758, sa veuve Suzanne (II) épousa leur cousin germain *Joseph Tattet*, également protestant, dont la famille avait une maison d'horlogerie à Paris. C'est ainsi que le jeune Abraham fut attiré dans la capitale. Au bout de quelque temps, il s'établit 51, quai des Morfondus, dans une maison appartenant aux Polignac; il l'acheta en 1795 [2]; c'est là qu'il mourut et là qu'habitent encore quelques-uns de ses descendants (39, quai de l'Horloge).

Quel pasteur présida les obsèques? Marron? Jean Monod? je ne suis pas arrivé à le découvrir; les archives de l'Oratoire ne renferment aucun registre d'inhumations de cette époque.

1. D'après M. Léon Montandon, il fut consacré en 1656, et diacre de Valengin de 1662 à 1674. M. A. Piaget, *La duchesse de Nemours à la Neuveville et l'assassinat du marquis de Saint-Micaud* (*Musée Neuchâtelois*, 1922, 88 et 140), signale parmi les nemouristes alors présents le ministre Breguet.

La bibliothèque du protestantisme français, à Paris, possède un volume intitulé : *Motifs de la conversion à la foy catholique du sieur* E. Breguet, *cy-devant ministre de la Relig. P. R. — A Paris, chez François Muguet, Imprimeur du Roy et de M. l'Archevesque, rue de la Harpe* (34 et 168 p. in-12) 1676. L'approbation est datée du 19 août.

Dans l'*épître au roi* l'auteur dit qu'il s'est vu obligé « d'abandonner avec l'hérésie son pays, ses parens, ses amis ». Il ajoute : « La pauvreté où je suis réduit pour l'Évangile m'est d'autant plus glorieuse qu'elle est plus désintéressée ». (Bientôt cependant une pension vint récompenser ce « désintéressement » : 400 l. en 1680 (*France prot.*, IX, 6). La *Gazette de Hollande* avait suspecté la sincérité de cette conversion : ce livre est destiné à en exposer les motifs.

Dans la *Préface* on lit ces détails autobiographiques : « J'ai encore un père qui, depuis plus de quarante ans, exerce avec assez de réputation les fonctions de ministre... J'en ai fait les fonctions depuis 1657 presque dans toutes les Églises ou diaconats du comté de Neufchâtel. J'étais actuellement estably dans celui de Valengin »... « Précédemment j'ai continué l'exercice de mon ministère à Sainte-Marie-aux-Mines, à Basle et à la Neuveville qu joint le comté de Neufchâtel. » Il proteste contre les accusations de vie licencieuse portées contre lui.

Le texte même des « motifs de la conversion » ne se distingue pas du genre ordinaire aux traités de controverse publiés par d'autres convertis de la même époque. La « profession de la foi catholique » qui la termine est sans lieu ni date.

2. Le séjour de Breguet à Londres pendant la Terreur (qu'admettait la *France protestante*, 2e éd.) « doit être complètement éliminé » (Reverchon, *l'Horloger*, oct. 1923, p. 154); il y eut alors un séjour en Suisse seulement.

Le discours de Ch. Dupin, au nom de l'Académie des Sciences, fut prononcé « au lieu de la sépulture », c'est-à-dire au Père Lachaise. Le bibliothécaire de l'Institut, M. Dehérain, a bien voulu rechercher le faire part du service funèbre (qui existe pour beaucoup d'académiciens) parmi les pièces concernant Breguet ; on ne l'y trouve point.

A la Bibliothèque du protestantisme français le nom de Breguet ne figure pas sur le registre des catéchumènes reçus par le chapelain de l'ambassade de Hollande, seul lieu de culte où pussent se rendre, sous Louis XV et Louis XVI, les protestants de Paris. On y trouve cependant bon nombre de familles d'horlogers genevois et neuchâtelois, par exemple les *Bolle*, parents des Breguet [1].

C'est le 17 septembre 1823, à cinq heures du matin [2] que mourut subitement le grand mesureur du temps dont un orateur a pu dire : « Il n'arracha pas à la durée le secret de son essence, mais il réussit à prendre une exacte mesure du temps. Il réduisit sa course à celle d'un point qui se déplace sur le cercle d'un cadran avec la régularité de la terre autour de son axe... Il ramena la notion de la durée à celle du mouvement et résolut l'équation du temps et de l'espace [3] ».

JACQUES PANNIER.

***

La Fête de la Réformation établie depuis 1866 en France sur l'initiative de notre Société a été célébrée dans un grand nombre d'Églises en France et à l'étranger.

L'Église wallonne huguenote évangélique française, fondée en 1547 à Canterbury, a célébré le 4 novembre dans la crypte de la cathédrale un service destiné, en même temps, à commémorer la défaite de l'invincible Armada en 1588.

A Paris, le 28 octobre, a eu lieu à l'église de l'Étoile, un service uniquement composé de musique du temps de la Réformation. On y a entendu notamment des Répons précédant et concluant la

1. Anciennes Archives de l'Oratoire, ms. 410 de la bibliothèque du protestantisme ; à la date du 16 avril 1775 est inscrit « *M. Henri Frédéric Bolle*, né à Colombe près de Paris, âgé de 38 ans, fils de *M. Jean Bolle*, ancien porte-drapeau du régiment des gardes-suisses et de Mme Elizabeth Redart son épouse, l'un et l'autre de Verrières, principauté de Neufchâtel en Suisse : « Admis à la participation de la Sainte-Cène pour les fêtes de Pâques par moi.

« F.-G. DE LABROUE, *chapelain.* »

2. *Journal des Débats* du 18 septembre.

3. Discours du Ministre de la marine, M. Raiberti, novembre 1923.

lecture des dix Commandements, un *Credo* figurant dans le premier psautier imprimé en 1539, plusieurs Psaumes de Goudimel, etc. L'Église de l'Étoile désire faire connaître les chefs-d'œuvre ignorés dûs au génie de la Réforme, en particulier ceux des maîtres français de cette époque, en les incorporant peu à peu dans la liturgie à laquelle ils s'adaptent admirablement et où ils prendront la place qui leur est dûe, tôt ou tard.

Dès le 2 juin, dans ce même temple, en « *hommage à Goudimel* », sous le patronage du journal *le Chant sacré*, le chœur de l'Église avait donné une audition intégrale de plusieurs chants, et le savant organiste Alex. Cellier avait fait quelques commentaires à propos de chaque morceau. Notre Société ne peut qu'applaudir aux efforts de MM. G. Tournier et Alex. Cellier, et de la *Cause*, pour remettre en honneur dans nos Églises le « Chant sacré » qui fut l'une des forces de nos pères et la forme la plus caractéristique de l'art protestant[1].

* * *

Société Jean Calvin. — Il existe à Genève une commission des Études théologiques composée des délégués du Consistoire, de la Compagnie, de la Faculté de théologie, de l'Université et des Églises ou associations protestantes. Elle a décidé de créer sous le nom de *Société Jean Calvin* une société auxiliaire de la Faculté de théologie, ayant pour but d'organiser des cours de privat-docents et d'attirer à Genève, par des subsides, des étudiants du dehors. M. le professeur Eugène Choisy, en séance du Consistoire, le 20 octobre, a remarqué que ce nom de *Jean Calvin* devait « signifier l'union sacrée de la foi et de la science, ce qui fut le principe de l'Académie de Genève dès sa fondation par Calvin » (*Semaine religieuse* du 27 octobre).

Troisième centenaire de la fondation de Nouvelle-Avesnes (New-York) et monument projeté en Floride. — Le conseil fédéral des Églises du Christ en Amérique (dont un secrétaire général, le Dr Charles S. Macfarland, a visité notre Bibliothèque et le Musée du Désert en 1921) a constitué une Commission spéciale, dite *Huguenot-Walloon New Neutherland Commission*, qui a été enregistrée selon les formes légales à New-York. Pour célébrer le 3e centenaire de l'arrivée en Amérique des fondateurs de Nouvelle-Avesnes (aujourd'hui New-York), de grandes fêtes seront célébrées officiellement en 1924. Un monument sera élevé

1. *Quelques mots sur Goudimel*, conférence du 2 juin, par A. Cellier, Mazamet, bureaux du *Chant sacré*, 1923, 24 p. in-12.

dans City Hall Park, à New-York, en souvenir des trente familles wallonnes débarquées en 1624.

En Floride, un *Ribaut Memorial Committee* a été constitué pour élever un monument à Jean Ribaut, qui fit une tentative pour établir une colonie huguenote dans ce pays, et fut massacré par les Espagnols[1].

Le président de la République française, la reine des Pays-Bas et le roi des Belges ont été invités à assister aux fêtes de New-York ou à s'y faire représenter.

(D'après le *Federal Council Bulletin*, sept.-oct. 1923.)

M. le pasteur Besson, qui a publié dans ce *Bulletin* en 1912 un intéressant article sur *les Massacres de la Floride* (p. 364), vient de faire paraître à Buenos-Aires une brochure sur ce même sujet intitulée : *La primera colonia en los Estados unidos* (suivie de : *Historia de la compañia de Jésus;* 16 pages).

CORRESPONDANCE

Pour un nouveau Manuel de l'Histoire du Protestantisme

On m'a demandé de parler aux lecteurs du *Bulletin*, du *Manuel* que j'ai achevé pour enseignement dans nos écoles diverses de *l'Histoire du Protestantisme français*.

Le Manuel doit pouvoir être utilisé en vue d'un cours d'une année. J'ai donc écrit une *Histoire du Protestantisme français en 34 leçons* (deux sont consacrées à Luther et à Zwingle).

Le Manuel doit présenter les faits dans leur enchaînement logique : la succession des Prédicants libres (1685-1698), des Prophètes et des Camisards (1701-1715) et des Pasteurs du Désert, conforme aux faits, fournit aux instructeurs une occasion d'utiliser le passé pour la compréhension du présent.

Le Manuel doit enfin être au courant des dernières recherches historiques. Si quelque spécialiste veut bien jeter les yeux sur mon essai, il constatera que les livres les plus récents ont été lus, les textes étudiés; certains chapitres (sur la Saint-Barthélemy par exemple) sont le fruit d'une longue étude.

1. Sur l'expédition de Ribaut en 1562 et sa mort en 1564, voir *France prot.*, 1re éd., VIII, p. 426; Gaffarel, *Histoire de la Floride française*, Paris, Didot, 1875; H. Lehr, *Les protestants d'autrefois, sur mer et outre-mer*, 1907 p. 286; *Bull. hist. prot.*, 1912, p. 33, 260 et passim.

Les leçons ont été rédigées en un langage très simple. Elles sont divisées en paragraphes dont chacun porte un titre. Elles s'adressent à des enfants de onze à douze ans.

Chacune des leçons a été accompagnée d'une poésie huguenote datant de l'époque traitée. Dans *le Chansonnier Huguenot* de Bordier, dans la collection du *Bulletin*, dans d'autres ouvrages, dans des manuscrits inédits, j'ai trouvé des vers, souvent populaires, qui ont tous leur valeur ou leur saveur. Il y a le cantique du Prédicant, du Prophète, de l'assemblée au Désert, du galérien, de l'exilé. Les mots ou les tournures du XVIe siècle sont expliqués dans des parenthèses (le volume ne contient pas de *notes*).

Destiné à toutes les Églises protestantes de France, et s'étendant de 1500 à 1906, comprenant par conséquent quatre leçons sur le XIXe siècle, le Manuel a dû être établi dans des conditions d'impartialité et de prudence qui permissent à tous les pasteurs de s'en servir, quelles que fussent leurs tendances ecclésiastiques ou dogmatiques. Le manuscrit a donc été proposé à l'*Union régionale des Églises de Normandie*, association d'un genre particulier, qui groupe toutes les Églises Réformées et Réformées évangéliques de la province ; la leçon sur *le Réveil et le Méthodisme* a été soumise au pasteur M. Lelièvre. Le travail est donc patronné par une sorte de Fédération locale du Protestantisme.

Il sera édité par l'Union régionale dont je viens de parler, qui en demeurera propriétaire. Elle n'a qu'un désir : publier l'ouvrage dans des conditions qui le rendront abordable aux petites bourses, et en permettront l'usage courant dans les écoles. Malheureusement les prix d'impression, et les exigences actuelles des libraires ont créé à l'Union régionale des difficultés qu'elle n'a pas encore surmontées. Elle est obligée d'emprunter 5000 à 6000 francs, qu'elle demande à des souscripteurs que l'ouvrage intéresse. Elle a reçu 1000 francs, comme don gratuit, qui abaisseront le prix du livre (On prévoit actuellement un prix de 3 fr. 50 par exemplaire, ce qui est beaucoup) M. le Pasteur J. Martin (39, rue Jean-Ribault, Dieppe) recevrait avec reconnaissance, soit des offres de prêt, soit des dons supplémentaires. Au point où l'on en est actuellement, il est probable qu'on devra renoncer à imprimer, avec les leçons, les Poésies mentionnées plus haut, ce dont l'auteur du Manuel est fort marri. (Le volume comprendrait environ 150 pages sans ces poésies, il aurait 8 pages d'illustrations.)

Dans la pensée de l'auteur, cette *Histoire du Protestantisme français en 34 leçons* devrait être accompagnée d'une série d'autres travaux, chacun consacré à l'une des régions de la France protestante, et chacun contenant sur cette région *34 Récits*,

appendices à chacune des leçons du Manuel. Ces Récits seraient édités à part ; on pourrait plus tard relier sous la même couverture le manuel et l'une de ces séries, pour servir à l'instruction d'une région. L'auteur a rédigé, le premier, *34 Récits d'Histoire protestante normande*, et l'Union régionale de Normandie a accepté de les publier en même temps que le Manuel, mais en ne faisant appel, cette fois, qu'à des souscripteurs de Normandie. L'auteur du Manuel, cependant, va demander que cette publication soit retardée, et voici les raisons de son hésitation d'aujourd'hui.

Ces *Récits* normands, tels qu'ils viennent d'être écrits, sont peut-être trop détaillés et trop touffus pour pouvoir être utilisés dans les écoles. Le protestantisme, en Normandie, a eu son histoire particulière, et nous nous sommes laissé entraîner, sans y prendre garde, à transformer ces *Récits* (quelques-uns du moins) en une sorte de seconde leçon, qui double la première. Avons-nous eu tort? Pourrait-on procéder autrement? Il y a lieu de discuter la question. Nous demandons, pour les diverses provinces protestantes de la France, des collaborateurs qui veuillent bien rédiger ces Récits régionaux, récits qui doivent, les uns après les autres, suivre l'apparition du Manuel. Il y aurait lieu, si ces collaborateurs s'offrent, ce que nous espérons, d'étudier avec eux la forme qu'il conviendra de donner aux Récits. Le plan doit être nettement établi, pour que les séries diverses soient cohérentes et forment un tout.

Nous demandons, par conséquent, aux hommes qui savent la puissance éducative de notre histoire, qui veulent en répandre la connaissance et le goût, de nous aider dans une œuvre dont l'utilité est évidente, et qui — si nous en jugeons par les encouragements reçus — est attendue avec impatience en divers milieux. Qui se chargera des Récits relatifs au Poitou? au Vivarais? au Dauphiné? aux Cévennes? au Bas-Languedoc? Nous ne dirons rien de Paris ou de l'Ile-de-France, car M. le Pasteur Pannier a bien voulu déjà se mettre à notre disposition.

Ch. Bost,
19, rue Mare, Le Havre

NÉCROLOGIE

M. H. Gelin

J'apprends, avec un vif regret, la mort, à l'âge de 75 ans, de M. Henri Gelin, de Niort[1], rédacteur du *Mémorial des Deux-Sèvres* et correspondant niortais du *Temps*. M. Gelin, fut, il y a une trentaine d'années, exactement depuis 1891, un collaborateur assidu de notre *Bulletin* où il fit paraître le résultat de recherches étendues sur les *Cloches protestantes*, les *Mereaux*, les *Inscriptions huguenotes*, *Madame de Maintenon convertisseuse*, etc. Il créa, à Niort, le Musée du costume poitevin, y réorganisa celui d'histoire naturelle et c'est à lui que nous devons les moulages d'une inscription de 1564 sur un linteau de fenêtre au clos Bouchet de Niort : *Entrez par la porte estroicte... Dieu mauldit la maison du meschant...* Théophile Maillard, Henri Gelin représentaient fort honorablement, par leurs travaux et par leur caractère, le passé huguenot poitevin et saintongeais. Qui les remplacera?

N. W.

M. Théophile Dufour

Le nom de M. Théophile Dufour symbolise tout ce qu'un homme, dans une longue carrière, peut réunir de connaissances étendues et variées. On peut affirmer que notre collègue, décédé à Genève à la fin de 1922, renouvelait tous les sujets abordés par sa vaste curiosité. Ancien élève de l'École des Chartes, puisant sans relâche dans toutes les sources que lui ouvraient ses fonctions ou ses amitiés, l'ancien Directeur de la Bibliothèque de Genève était un modèle d'érudition sûre. Il avait amassé des trésors de notes et de connaissances qu'il ouvrait largement

1. Voir le *Temps* du 13 décembre 1923.

à quiconque s'adressait à lui. Ce qu'il a écrit sur Calvin, sur Rousseau, que personne ne connaissait mieux ou aussi bien que lui, nous laisse le vif regret qu'il n'ait pas publié davantage. Sa place reste vide parmi nous. A nous de nous inspirer de son exemple pour continuer, si possible, son brillant et consciencieux labeur. Il s'est éteint à 78 ans, mais on s'habituait si bien à compter sur lui, que l'on peut dire de son œuvre comme de celle d'un jeune

Pendent opera interrupta.

RECETTES

Églises donatrices (1923)

Arras, 92 fr. 30; Aubais, 10 fr. 50; Auteuil, 30 fr.; Bolbec, 52 fr. 20; Boulogne-sur Seine, 48 fr.; Bordeaux, 258 fr. 25; Enghien, 45 fr.; Fresnoy-le-Grand, 10 fr.; La Roche-sur-Yon, 10 fr.; Lyon, 100 fr.; le Havre, 403 fr. 50; Mazamet, 160 fr. 50; Montauban, 135 fr.; Montpellier, 130 fr.; Nîmes, 700 fr.; Paris Charonne, 56 fr. 25; Oratoire, 902 fr. 90; Rodez, 10 fr.; Reims, 250 fr.; Rouen, 100 fr.; Saint-Cloud, 103 fr.; Saint-Maixent, 35 fr.; Saint-Martin-en-Ré, 10 fr.; Sancerre, 20 fr.; Saumur, 10 fr.; Sétif, 50 fr.; Sèvres-Bellevue, 56 fr. 50; Tournon-sur-Rhône, 20 fr. 80; Versailles, 50 fr.; Verdrel, 28 fr. 65; Villeneuve-Saint-Georges, 21 fr. 25; Corbeil, 20 fr.; Lunel, 11 fr. 50; Tunis, 100 fr.; U. C. J. G. Paris-Résurrection, 50 fr.

Membres associés

M. J. Kablé, 300 fr.; baron de Neuflize, 500 fr.; baronne de Blonay, 500 fr.; Ed. Cazalet, 300 fr.; Fréd. Cruse, 300 fr.; Mme G. Granier, 300 fr.; Mme Ed. Martell, 300 fr.; Al. Westphal, 300 fr.; J. Siegfried, 300 fr.

Souscripteurs

Baronne d'Adelswärd, 15 fr.; doyen Raoul Allier, 20 fr.; général d'Amboix de Larbont, 200 fr.; Mme Vve Anthoni, 15 fr.; Arnavon, 20 fr.; Hippolyte Aubert, 20 fr.; Mme Joly de Bammeville, 10 fr.; Henry Bauer, 20 fr.; Am. Baumgartner, 50 fr.; Marc Bazille, 15 fr.; A. de Biéville, 15 fr.; Mme Ch. de Billy, 30 fr.; F. Buisson, 10 fr.; baronne de Charnisay, 35 fr.; E. Chatoney, 30 fr.; Dr Coulomb, 10 fr.; Mme E. Degousée, 5 fr.; Denfert-Rochereau, 500 fr.; Dobler, 10 fr.; Duclaux (Nîmes), 35 fr.; Jules

Fabre, 25 fr.; Émile Galliard, 10 fr.; Raphaël Garreta, 50 fr.; Maurice Hottinguer, 20 fr.; Juncker, 25 fr; Mme J. Keller, 5 fr.; Ad. Kreiss, 15 fr.; Leblois, 25 fr.; Mme Leferme, 25 fr.; Lem, 12 fr.; Ch. Lickel, 40 fr.; baron Mallet, 20 fr.; A. Maroger de Rouville, 20 fr.; Mme Martell, 20 fr.; comtesse de Maupeou, 20 fr.; Mme Mellon, 20 fr.; Pasteur Émile Morel, 10 fr.; E. Naslin, 5 fr.; baron de Neuflize, 100 fr.; Noack-Dollfus, 40 fr.; Ortmans, 10 fr.; Mme L. Pannier, 100 fr.; J. Pannier, 100 fr.; H. Péreire, 20 fr.; Jules Persoz, 10 fr.; H. de Peyster, 20 fr.; A. Poulain, 30 fr.; comte Paul de Pourtalès, 20 fr.; comte Hubert de Pourtalès, 20 fr.; comte Albert de Pourtalès, 50 fr.; comte et comtesse Paul de Pourtalès, 10 fr.; professeur R. Reuss, 20 fr.; L. Sarrut, 30 fr.; Mme de Seynes-Larlenque, 20 fr.; Gaston Tournier, 100 fr.; professeur A. Valès, 15 fr.; André You, 15 fr.; Enjalbert, 50 fr.

Fonds spécial pour la fondation d'un *Musée Calvin*
(*compte n° 2* à la banque Vernes, à Paris.)

M. René Puaux, en souvenir de M. Frank Puaux, 20 000 francs; Miss Katharine S. Day, *New-York*, 300 fr.; Comité hollandais, 1 000 fr.; Dons écossais transmis par le Dr Fleming, 738 fr. 75.

Ouvrages déposés à la Bibliothèque

Dr Legrain, *Guide vers un apostolat social.* Paris, Fischbacher, 1923.

W. Rauschenbusch, *Osons-nous être chrétiens?* (trad. par R. Farelly). Fischbacher, 1923.

P. Besson, *La primera colonia en los Estados Unidos. La historia de la Compania de Jesus.* 16 p. Buenos-Aires, 1923.

L. Tolstoï, *Quelle est ma foi ?* (Œuvres complètes, t. XXIV), in-16. Paris, librairie Stock, 6 fr. 75.

Johanna W. A. Naber, *Uit de diepte naar de hoogte.* I. *Renata van Frankrijk* ; II. *Prinsessen van Oranje*; III. *Paul Rabaut.* Haarlem, H. D. Tjeenk Willink et zoon, 1917, 3 vol. in-16.

[L. Gonin], *Service de dédicace du Temple reconstruit à Reims* (24 juin 1923). Reims, 1923, 26 p., illustrations.

F. Dahlbom, *Adolphe Monod, Homiletisk studie.* Stockholm, Svenska Kirkans Diakonistyrelses Bokförlag, in-8, 1923.

P. E. B. (Le Guir), *L'univers seul existe.* Tours, in-8, 1922.

A. Cellier, *Quelques mots sur Claude Goudimel*, Mazamet, 1923, 24 p. in-16.

[G. Tournier], *Congrès de chant sacré*, Mazamet, 1922, 128 p. in-16.

G. Tournier, *Catalogue-répertoire de musique religieuse.* Mazamet, 1920, 226 p. in-8. *Le mystère de la nativité, d'après de vieux Noëls languedociens*, et autres éditions du *Chant sacré.* Mazamet, 1923.

Ch. Borgeaud, *L'adoption de la Réforme par le peuple de Genève* (1536). Genève, Atar, 44 p., 1923.

E. Magne, I, *La joyeuse jeunesse* et II. *La fin troublée de Tallemant des Réaux.* Paris, Émile-Paul, 1921 et 1922, 2 vol. in-18 de 292 et 426 p.

Les Logia agrapha, paroles du Christ ... traduites par E. Besson; préface de Sédir, Bihorel-lez-Rouen, in-8, 1923.

Le *Répertoire de la prédication protestante* (1800-1922) est en tirage à l'imprimerie Berger-Levrault.

M. J. Ganguin est parvenu à relever les œuvres de plus de 1 300 auteurs de sermons en langue française (ensemble comprenant près de 4 000 œuvres, soit isolées, soit en recueils) ; l'énumération bibliographique des sermons est suivie de leur répartition sur 19 600 textes bibliques.

Cartes postales historiques

récemment éditées par la Société d'histoire du protestantisme
(*0 f. 10 centimes, 1 franc la douzaine*)

Charenton. 1. Temple de 1606.
— 2. Temple de 1623 (extérieur).
— 3. Le même (intérieur).
Noyon. Emplacement de la maison natale de Calvin.
Paris. Statue de Coligny.
Rouen. Le pasteur J.-M. de l'Angle.
Verneuil. Château bâti par Du Cerceau.
Monchamps. Maison de la Douespe.
Cévennes. Vallée du Coudoulous.
Médailles. Louis XIII.
— Jacques Boiceau, gentilhomme saintongeais.
Sceau des Églises réformées.

Prochains numéros du « Bulletin »

Le *Bulletin* publiera, ou commencera à publier, en 1924, les études historiques, articles et documents suivants, que nous rangeons d'après l'ordre chronologique des sujets traités :

ÉTUDES :

En Dauphiné; un évêque protecteur d'une église réformée en 1626, par A. MAILHET.
L'Église de Laon et Crépy, par J. PANNIER.
L'Église réformée française et l'Église luthérienne française de Stockholm, par C. SERFASS.
Le prédicant poitevin Jean Berthelot, par feu TH. MAILLARD.
Les fugitifs protestants devant le Parlement de Flandre après la Révocation, par P. BEUZART.
La conversion de P. de Claris, abbé de Florian (1716), par Ch. BOST.
Une émeute à Lavaur à l'occasion de l'inhumation d'un protestant (1749), par G. TOURNIER.

ARTICLES DIVERS :

L'imprimeur du Baston de la foy (1555), par J. PANNIER.
Quelques données sur la famille Malan, par J. JALLA.
L'Union sacrée entre catholiques et protestants du Bleymard en Gévaudan l'an 1567, par le Dr J. BARBOT.

L'avènement de Henri III et les réformés, par P. BESSON.

Le jésuite Mariana, témoin de la Saint-Barthélemy, par le même.

Madame de Lizy (vers 1575), par E. HENRY.

Rabaut-Pomier et Boissy d'Anglas, par A. LODS.

DOCUMENTS :

Correspondance de Catherine de Bourbon : 160 lettres dont 70 inédites.

Comptes de l'argenterie de Jeanne d'Albret (1571).

Actes de 1522 à 1625 (Archives nationale X A) transcrits par feu E. MOREL.

Actes du synode d'Ile de France, etc. (1601, par G. HÉRELLE ; 1623, par le Dr FLÜRI).

Lettre de M. de Bertreville au duc de la Trémoïlle, sur la mort du maréchal d'Ancre (1617).

Voyage à Nîmes au sujet de l'emprisonnement de M. de Veyrassac (1666).

Lettre du prieur de Villiers le bel (entre 1670 et 1680).

Extraits des Archives nationales (TT 449), par N. WEISS.

Nouveaux convertis du diocèse d'Aix (1679-1684), par M. BOURRILLY.

Nouveaux convertis de Nègrepelisse (1689) etc., par feu REY-LESCURE

Baptême à Rouen en 1690 (R. GARRETA).

Les réfugiés des environs de Mouchamps (B. SARAZIN).

Requêtes aux États-généraux des Provinces-Unies (A.-J. ENSCHEDÉ).

État des réfugiés au pays de Vaud (M. VEYRASSAT).

Sentences criminelles du présidial de La Rochelle (1724), etc.

Vente et achat d'anciens numéros du « Bulletin »

La Société tient à la disposition des personnes qui désirent acheter d'anciens numéros du *Bulletin* ou des collections entières tous les numéros sauf ceux indiqués ci-après. Les années antérieures à 1900 se vendent 20 francs l'une ; les années postérieures à 1900 (exclus) 18 francs l'une, un numéro séparé : 3 fr. 50.

La societé achète les années ou collections entières, à des prix à débattre.

Elle serait reconnaissante aux personnes qui pourraient lui

vendre le plus tôt possible les *numéros épuisés* des années ci-après :

1915 n° 6 (novembre-décembre).

1917 n° 1 (janvier-mars).

1919 n° 4 (octobre-décembre).

Le *Bulletin* publiera volontiers les noms et adresses des personnes ou des sociétés qui désireraient vendre ou acheter des collections du *Bulletin* ou des livraisons séparées, ou d'autres livres. Prix de ces annonces : 1 franc la ligne.

Le gérant : FISCHBACHER.

Paris. — Typ. PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 57091

Paris. — Typ. Ph. Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 57094.